



# *TransitionS*

PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2024 - 2033



# UNE EXPERTISE ET UNE MISSION DE SERVICE PUBLIC

Établissement public, scientifique et technique, le Conservatoire botanique national de Brest travaille en étroite collaboration avec les collectivités territoriales, les services de l'État, les gestionnaires d'espaces naturels, les réseaux d'éducation ou encore les organisations internationales, pour mener à bien ses cinq missions dans l'Ouest de la France et dans de hauts lieux de biodiversité mondiaux.

## Missions



Développer et améliorer  
les connaissances



Gérer et valoriser  
les données



Contribuer à la gestion  
conservatoire et à la restauration  
écologique

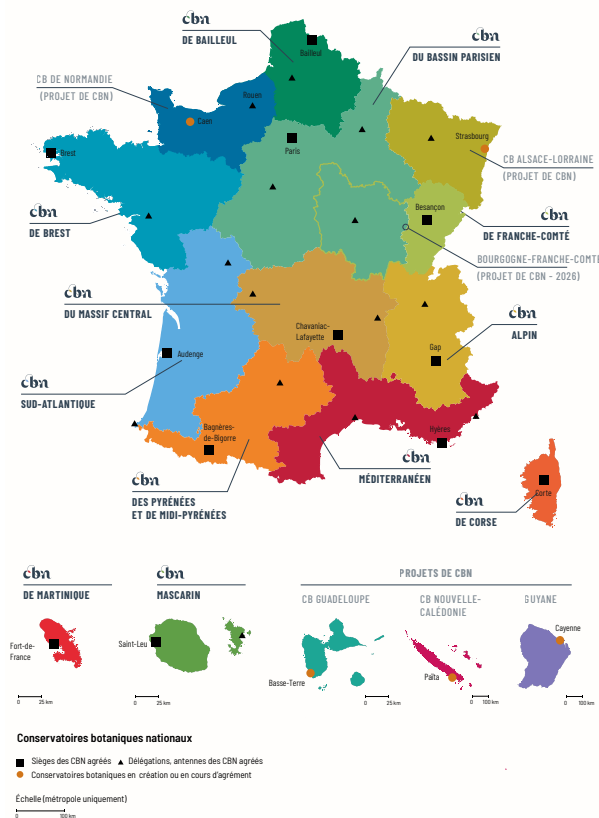


Appuyer par l'expertise  
scientifique et technique



Informar,  
sensibiliser et mobiliser

## Territoires d'intervention



# L'ÉDITO DE LA PRÉSIDENTE

## DU CONSERVATOIRE BOTANIQUE

Avec le projet *TransitionS*, le Conservatoire botanique ouvre une nouvelle période de son histoire dans un environnement géographique et institutionnel différent, sur la base d'un cadre de mission renouvelé. C'est l'occasion de reposer les fondamentaux et de réajuster leurs articulations.

L'idée de Conservatoire botanique est née à Brest en 1975 et a grandi au fil du temps pour former peu à peu un réseau national d'établissements publics spécialisés de premier plan. Douze conservatoires botaniques couvrent aujourd'hui l'essentiel du territoire français. Trois autres devraient bientôt les rejoindre. Ils sont aujourd'hui impliqués dans toutes les politiques publiques structurantes de la biodiversité de niveau national, régional, départemental et, de plus en plus, de niveau intercommunal.

Ni l'État, ni les collectivités n'ont souhaité créer en leur sein cette compétence. Cela aurait pourtant été possible, particulièrement au niveau national ou régional. La voie qui a été choisie fut celle des outils et des projets partagés, progressivement enrichis de missions et de compétences nouvelles. Les CBN furent donc d'abord des explorateurs, des défricheurs de champs nouveaux pour l'action publique. Des pionniers.

Ils sont aujourd'hui devenus incontournables, constituant le premier centre de ressources et d'expertise en matière de connaissance et de conservation de la flore et des milieux naturels en France et devenant l'un des plus importants centres de ressources mondiaux dans ce domaine. Et pourtant, leur architecture demeure incertaine. Malgré le développement constant de leurs compétences, ils demeurent souvent posés sur leurs fondations institutionnelles d'origine et fonctionnent selon un modèle économique «de projet» qui mériterait d'être adapté à l'action de long terme.

La mue qu'engage le CBN de Brest à partir de 2024 est ainsi sans doute caractéristique d'un moment

de bascule entre l'époque des explorations et celle des fondations. Après bientôt 50 années de collaborations riches et variées avec de nombreux partenaires, le CBN de Brest propose désormais de constituer un véritable outil de coopération interrégionale entre les Pays de la Loire et la Bretagne, un vrai projet de territoire au service de nos populations, une institution pleinement reconnue dans laquelle s'impliquerait également l'État, pour constituer ensemble une compétence robuste au service de nos projets communs.

Particulièrement sensible au sujet des coopérations territoriales, je crois qu'il y a là un beau défi pour les collectivités de l'Ouest de la France et l'État. Un défi nécessaire compte tenu de l'accélération de l'érosion de la biodiversité mais aussi un défi raisonnable car nous mutualiserions une compétence de haut niveau, nécessaire pour éclairer nos politiques respectives et fort utile pour construire une vision commune à l'échelle d'un territoire cohérent et suffisamment vaste pour appréhender les évolutions de la flore et de la végétation.

Je souhaite par conséquent que nous construisions une gouvernance plus représentative de notre territoire d'intervention, que nous modernisions nos statuts, que nous rendions notre modèle économique encore plus efficient pour entraîner plus loin les compétences rares que nous avons eu la chance d'accompagner jusqu'ici et en retirer le meilleur service.

Proposer un projet au service des territoires, un projet d'outil commun, mutualisé au service de la préservation et de la reconquête de la biodiversité, enjeu majeur de ce siècle, voilà le sens profond de *TransitionS*, notre nouveau projet d'établissement.

**Frédérique Bonnard - Le Floc'h**  
Présidente du Conservatoire  
botanique national de Brest

# LE MOT DU PRÉSIDENT

## DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

---

Depuis deux ans, le CBN de Brest s'est engagé dans la préparation de son nouveau projet d'établissement, motivé par plusieurs facteurs : nouveau cadrage ministériel concernant les missions et l'agrément national des CBN, souhait du CBN d'exercer ses missions de manière plus transversale et en intégrant les nouveaux défis sociétaux qui émergent, création du nouveau Conservatoire Botanique de Normandie conduisant à redéfinir le nouveau territoire d'intervention du CBN de Brest.

Ainsi, le projet d'établissement présenté ici est le résultat d'intenses débats et de propositions ayant eu cours pendant la période de « Transitions » qui s'achève. Il constituera le fondement du nouvel agrément national du CBN, pour les 10 années à venir. Il s'inscrit dans la continuité, tout en ouvrant une nouvelle ère.

La question du changement climatique sur la biodiversité s'impose, à laquelle s'ajoutent les pressions déjà connues, telles les opérations de consommation des terres et de leur eutrophisation. Le CBN renforce son investissement, notamment dans les domaines de l'agriculture et de la forêt, tout en étant un référent pour les gestionnaires d'espaces naturels et les institutions en charge de la gestion de la biodiversité.

Il s'agit, entre autres, d'actualiser les connaissances sur la flore vasculaire, et consolider les connaissances sur les bryophytes, les lichens, tout en s'attachant à « faire parler les données » pour les rendre utiles aux projets de conservation *in situ*, de restauration des habitats et des végétations associées, etc. Ces actions nécessitent

de renforcer les approches fonctionnelles et dynamiques des écosystèmes, et de travailler sur les séries de végétation. Cela va nécessairement passer par un renforcement des liens avec les réseaux nationaux et internationaux concernant la biodiversité et des partenariats avec les équipes de recherches universitaires, afin de mutualiser les connaissances et les bases de données flore et végétation. Les acquis concernant la connaissance de la flore et de la végétation du précédent territoire d'agrément, le Massif armoricain, doivent être préservés et renforcés au travers de conditions permettant les interactions avec le CBN de Normandie et le projet de création d'un observatoire mutuel du Massif armoricain.

Hors agrément, il y a une absolue nécessité de développer un nouveau projet de vie du jardin botanique avec une ambition pour sécuriser la collection d'espèces menacées, reconnue par l'UICN comme la plus importante au monde. Rappelons que l'aventure du CBN a débuté par la sauvegarde d'espèces en danger d'extinction.

Enfin, en qualité de président sortant du présent Conseil Scientifique, je formule le vœu que le prochain Conseil Scientifique renouvelé accompagne, avec ses compétences réunies et diverses, les travaux du Conservatoire botanique national de Brest dans ses multiples missions au service de la connaissance, de la conservation et de la protection de la nature.

**Bernard Clément**  
Président du Conseil scientifique

# SOMMAIRE

|                                                                                                                     |               |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| <b>L'ÉDITO DE LA PRÉSIDENTE DU CONSERVATOIRE BOTANIQUE</b>                                                          | <b>1</b>      |
| <b>LE MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL SCIENTIFIQUE</b>                                                                  | <b>2</b>      |
| <b>LES CHIFFRES-CLÉS</b>                                                                                            | <b>4</b>      |
| <b>LES PARTENAIRES DU CBNB</b>                                                                                      | <b>5</b>      |
| <b>LES MISSIONS DU CBNB</b>                                                                                         | <b>6</b>      |
| <b>INTRODUCTION</b>                                                                                                 | <b>7</b>      |
| <br><b>PARTIE 1 : REPENSER LE CADRE GÉNÉRAL DE L'ACTION</b>                                                         | <br><b>10</b> |
| 1. S'insérer dans un cadre de mission national rénové et renforcé                                                   | 11            |
| 2. S'installer dans une nouvelle géographie                                                                         | 12            |
| 3. Adopter une nouvelle organisation pour relever de nouveaux défis                                                 | 14            |
| 4. Bâtir un modèle économique plus robuste et agile                                                                 | 17            |
| 5. Élargir l'assise institutionnelle et modifier les statuts                                                        | 21            |
| 6. Ajuster les articulations dans le nouveau paysage des acteurs de la biodiversité et travailler avec la recherche | 23            |
| 7. Renforcer la prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et administratifs dans la gestion courante     | 25            |
| 8. Déployer le projet d'établissement en deux temps                                                                 | 25            |
| 9. Une refonte structurelle au service des projets opérationnels                                                    | 27            |
| <br><b>PARTIE 2 : LE PROJET SCIENTIFIQUE</b>                                                                        | <br><b>28</b> |
| I- Introduction                                                                                                     | 29            |
| II- Le Pôle Bretagne - Pays de la Loire                                                                             | 30            |
| 1. Les défis                                                                                                        | 30            |
| 2. Les axes stratégiques du Pôle Bretagne – Pays de la Loire                                                        | 36            |
| 3. Les projets du Pôle Bretagne – Pays de la Loire                                                                  | 38            |
| III- Le Pôle Jardin botanique                                                                                       | 39            |
| 1. Le défi : réinventer le Jardin botanique de Brest                                                                | 39            |
| 2. Les axes stratégiques du pôle Jardin botanique                                                                   | 41            |
| 3. Les projets du Pôle Jardin botanique                                                                             | 44            |
| IV- Synthèse                                                                                                        | 45            |
| <br><b>PARTIE 3 : LES PROJETS PHARES 2024-2033</b>                                                                  | <br><b>46</b> |
| <b>CONCLUSION</b>                                                                                                   | <b>84</b>     |
| <b>ANNEXES</b>                                                                                                      | <b>86</b>     |

# CHIFFRES - CLÉS



Bâtiment scientifique  
1900 m<sup>2</sup>



Serres tropicales  
1000 m<sup>2</sup>



Chambre de culture  
1



Pavillon d'accueil  
250 m<sup>2</sup>



Serres techniques et pépinières  
350 m<sup>2</sup>



Jardin botanique  
32 ha



Bibliothèque et herbiers  
40 000 échantillons



Taxons / habitats / végétation  
9 millions de données



650 bénévoles  
chaque année



34 ETP



1 association de soutien  
l'Arche aux Plantes



2,50 M €  
50 financeurs

# LES PARTENAIRES DU CBN DE BREST



# LES MISSIONS DU CBN DE BREST

---

inventaire évaluation  
végétal stratégie  
listes animation ENS  
jardin **expertise** gestion  
**observation**  
SCOT naturel **jardin** plantes RNR  
territoire  
PNA CSRPN **pédagogie**  
recherche  
formation

# INTRODUCTION

## RAPPEL HISTORIQUE

Le Conservatoire botanique est un établissement **dédié à la préservation de la biodiversité végétale**.

Il est né en 1975 du constat du manque de compétences et d'outils spécialisés dans ce domaine, alors que l'érosion du vivant était déjà manifeste. Sa naissance s'inscrit dans un contexte de fort développement des politiques publiques de protection de la nature.

Il est le fruit de l'initiative de l'association Bretagne Vivante, soutenue par la Communauté urbaine de Brest, devenue Métropole, et le Secrétariat d'État à l'environnement, devenu Ministère.



Très liées historiquement au jardin du Stang-Alar à Brest, les missions du Conservatoire botanique se développent initialement dans une perspective internationale orientée vers les hauts lieux de biodiversité végétale en danger, principalement dans les îles océaniques.

Le Conservatoire s'implique ensuite aux côtés d'autres institutions françaises dans la promotion du développement d'un réseau de structures de ce type sur l'ensemble du territoire national. Le concept est stabilisé à la fin des années 1980 : ce seront les Conservatoires botaniques nationaux, unis par un mode opératoire commun, traduit par un agrément de l'État.

À la suite de son agrément national de 1990, l'activité du CBN de Brest se déploie principalement sur le Massif armoricain, territoire cohérent sur le plan floristique et couvert par les régions Bretagne, ex Basse-Normandie et Pays de la Loire. Elle s'y dé-

ploie aujourd'hui selon les 5 axes prévus par l'agrément : connaissance, diffusion de données, actions de conservation, accompagnement des politiques publiques, sensibilisation et mobilisation.

Les compétences scientifiques et techniques du CBN se développent en conséquence, le conduisant à créer trois antennes régionales et à **s'impliquer dans la plupart des politiques publiques de la biodiversité, en particulier aux niveaux départemental, régional et national**. Il devient ainsi **réfèrent dans son domaine**, à l'instar des 11 autres CBN. Un important outillage technique et méthodologique est élaboré. Le CBN est également le **premier détenteur de données** sur la biodiversité floristique de l'Ouest de la France. Il maintient en outre une activité internationale d'expertise et de conservation et abrite **la plus importante collection au monde de plantes menacées** ou disparues en nature au sein de ses serres et de sa banque de semences. Son jardin botanique offre également un espace privilégié pour la médiation.

De nombreux partenariats opérationnels sont tissés avec l'État, de nombreuses collectivités ainsi qu'avec des associations, des laboratoires de recherche ou des établissements publics. Un important **réseau de botanistes bénévoles** est également constitué.



En résumé, durant cette période historique, il s'est agi pour le CBN de **créer l'infrastructure technique et scientifique nécessaire** à l'appréhension des enjeux de conservation de la flore et des milieux naturels ainsi qu'à la mise en oeuvre d'opérations de conservation des éléments les plus menacés sur son territoire d'intervention et à l'international.

## LES MOTIFS DU PROJET TRANSITIONS

Après bientôt **50 ans d'activité**, dont 33 en tant que CBN, le **Conservatoire botanique est devenu un acteur incontournable** et apprécié dans ses différents champs d'activité. Son bilan scientifique et technique est particulièrement important, reconnu et alimente les travaux de nombreux acteurs de la biodiversité.

Cependant, malgré ce bilan positif en termes de mission, l'établissement doit **réinterroger sa structure et penser son implication dans de nouveaux enjeux sociétaux**, à la hauteur du déclin, désormais rapide, de la biodiversité.

Ainsi, le CBN doit encore conforter sa **structure institutionnelle et financière** pour déployer pleinement ses compétences. Initialement structure associative de projet, devenue syndicat mixte local en 1987 (Nord Finistère) puis régional en 2010 (Bretagne), le Conservatoire botanique cherche à évoluer peu à peu vers un **modèle d'établissement public plus achevé** au bénéfice de la préservation de la biodiversité végétale. L'établissement vise par conséquent la correspondance entre son **périmètre statutaire** (aujourd'hui la Bretagne uniquement) et son périmètre géographique d'intervention (Bretagne et Pays de la Loire à compter de 2024). Il s'agit donc d'**ouvrir la gouvernance** à de nouvelles collectivités, en particulier en Pays de la Loire, mais aussi à l'État, premier financeur.

Sur le plan de ses **activités techniques et scientifiques**, l'objectif est d'aboutir à un fonctionnement donnant plus de place aux **logiques de missions inscrites dans la durée** tout en consolidant les capacités de portage de projets, sources d'innovations. Il s'agit également de repenser les priorités d'action en regard des **grands enjeux sociétaux** du moment : changement climatique, agriculture et biodiversité, etc. Il s'agit donc aussi de compléter la chaîne technique.

Dans cette perspective, il est proposé de revoir l'organisation interne, avec la mise en place d'un pôle **administratif** et de **deux pôles techniques et scientifiques** ; le pôle **Bretagne - Pays de la Loire** et le pôle **Jardin botanique**, qui se distinguent par leur géographie et leur spécificités opérationnelles mais se rassemblent dans une unité d'objectif et des activités partagées.



Parallèlement, il s'agit de donner **plus de visibilité dans le temps** aux activités par la consolidation du socle financier permanent.

Ces évolutions doivent permettre de porter plus efficacement les compétences déployées par le CBN. À côté de ces enjeux internes, des **facteurs externes** viennent modifier la place de l'établissement dans le paysage des acteurs de la biodiversité.

Ainsi, de **nouveaux organismes** sont apparus : l'Office français de la biodiversité, les Agences régionales de la biodiversité, etc., ce qui impose une nouvelle orchestration et par conséquent un ajustement des partitions respectives dans un souci de complémentarité. Le CBN doit y concourir.

Le **réseau des CBN** s'est également consolidé et structuré, avec la montée en puissance à l'échelle nationale, de nouvelles thématiques et programmes de travail communs. De nouvelles opportunités et de nouveaux besoins de collaboration inter-CBN apparaissent, le CBN de Brest en sera partie prenante. Par ailleurs, des partenariats avec **le monde de la recherche** sont à construire et à mettre en oeuvre, d'une part pour nourrir les programmes de recherche sur la biodiversité dans un contexte de changement climatique, et d'autre part pour consolider et valoriser l'expertise du CBN en lien avec ses missions.

Enfin, les **périmètres d'activité du CBN** bougent. La création du CBN de Normandie conduit le CBN de Brest à se réorganiser sur deux régions (Bretagne et Pays de la Loire) à partir de 2024 et non plus trois, tout en cherchant à maintenir le niveau de service et, par conséquent, les compétences. L'action internationale, quant à elle, est à repenser dans un contexte qui a beaucoup évolué. Il en est de même pour les activités liées au jardin botanique.

Un défi organisationnel et financier majeur se présente donc à l'établissement dans son ensemble.

Enfin et surtout, le **défi du déclin biologique**, dans un contexte de dérèglement climatique de plus en plus prégnant, s'affirme dramatiquement. Il justifie un effort commun plus affirmé de **mobilisation d'une ingénierie robuste**. Le CBN peut ici jouer un rôle crucial grâce à sa vision d'ensemble des enjeux à l'échelle de vastes territoires et aux compétences qu'il mobilise.

Une **nouvelle étape d'évolution** est donc aujourd'hui proposée pour permettre au Conservatoire botanique national de Brest d'exercer ses missions de manière encore plus efficiente, dans un nouveau contexte, au service de notre patrimoine naturel commun.

Elle repose sur un projet plus collectif, **inter-régional et mutualisé**. Elle illustre aussi le besoin plus global de franchir un cap de structuration du service public de la biodiversité.

C'est le sens du projet **TransitionS**, nom donné au projet d'établissement du CBN de Brest pour la période 2024-2033.

## UN PROJET PARTICIPATIF

*TransitionS* est le **résultat d'un travail participatif** conduit entre 2021 et 2023 par les élus et les équipes salariées du CBN, les services des collectivités adhérentes, les services de la DREAL de Bretagne et le Conseil scientifique du CBN. Il a donné lieu à des interviews, séminaires d'élus, séminaires d'équipes, réunions de concertations ainsi qu'à des débats au sein du comité syndical.

Il a été **accompagné** méthodologiquement par la Direction du conseil en gestion et organisation de Brest métropole et, dans sa phase de scénarisation, par le cabinet Biodivaction.

**Deux scénarios ont été étudiés**: celui du «**socle**», avec des moyens humains constants (personnel permanent) et celui de «**l'accroissement d'activité**» pour gagner en capacités, remplir les missions de manière plus complètes et répondre fortement aux enjeux sociétaux.

Dans le contexte actuellement très tendu des finances publiques, c'est le **scénario du «socle», à moyens humains constants**, qui a été retenu pour structurer le projet d'établissement exposé dans ce document.

Ce scénario prévoit néanmoins d'importantes évolutions des orientations opérationnelles, une nouvelle organisation interne fondée sur 3 pôles ainsi qu'une large ouverture de la gouvernance.



# **PARTIE 1:**

---

REPENSER LE CADRE  
GÉNÉRAL DE L'ACTION



# 1. S'insérer dans un cadre de mission national rénové et renforcé

Les 12 CBN de France bénéficient d'un agrément national attribué par l'État. Ce cadre de mission, dans lequel se déploie leur activité a bénéficié d'une rénovation complète entre 2020 et 2022. Elle a été réalisée en concertation étroite entre les CBN, le ministère de la Transition écologique et l'Office français de la biodiversité. Elle a porté sur quatre points. Tout d'abord, les missions ont été redéfinies et portées au nombre de 5 par décret du 21 juin 2021 avec l'ajout d'une mission de gestion, diffusion et valorisation des données :

## 1 Connaissance de la flore, de la fonge et des végétations

- Inventaires, cartographie, surveillance
- Production de stratégies, méthodes et protocoles
- Amélioration et structuration des connaissances
- Gestion de collections et de fonds documentaires

## 2 Gestion, diffusion et valorisation des données

- Gouvernance et développement d'outils
- Gestion et validation de données
- Partage et diffusion de données
- Gestion de collections et de fonds documentaires

## 3 Contribution à la gestion conservatoire

- Accompagnement des opérations de conservation et de restauration *in situ*
- Développement d'actions pour la conservation *ex situ*

## 4 Appui à l'élaboration et à la mise en oeuvre des politiques publiques et de la réglementation

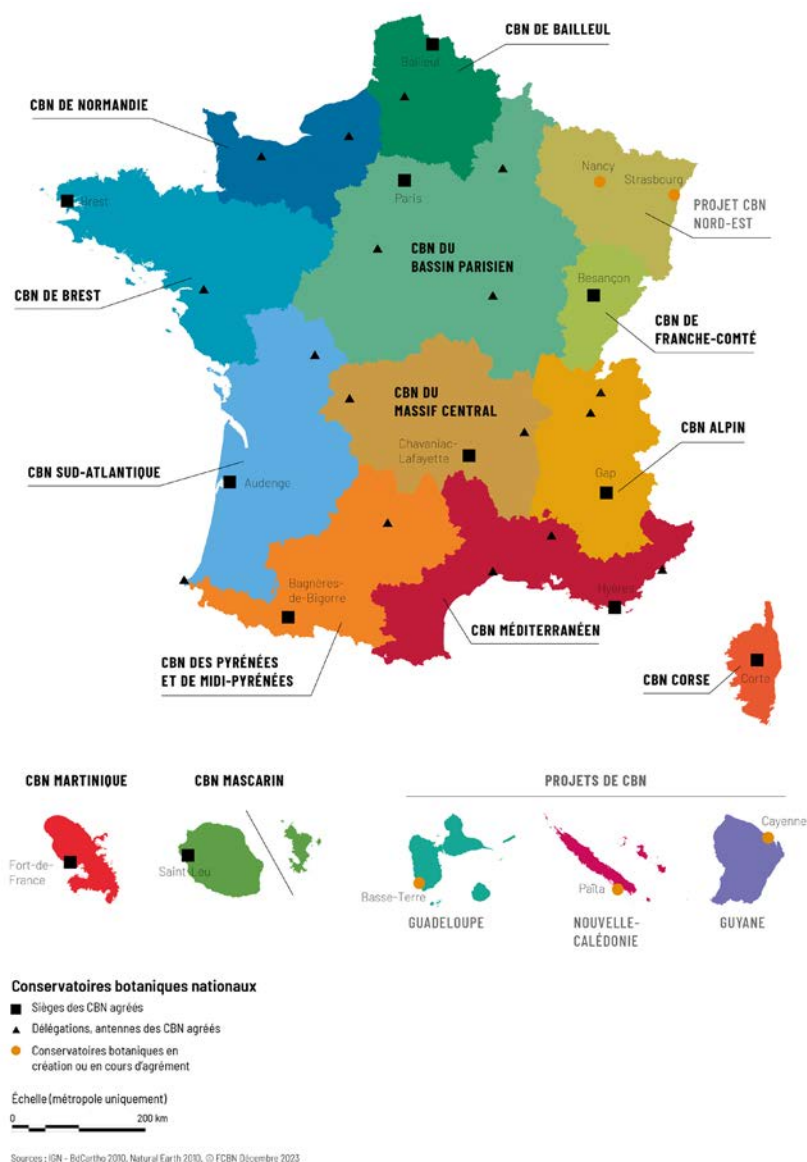
- Appui aux services de l'État et aux collectivités
- Bio évaluation et rapportage pour les directives et règlements européens
- Appui à la réglementation
- Avis technique et appui à la police de l'environnement
- Gestion de collections et de fonds documentaires

## 5 Communication, sensibilisation et mobilisation citoyenne

- Communication et sensibilisation des citoyens et professionnels
- Appui à la formation initiale et professionnelle

Ces 5 missions constituent l'**ossature du projet d'établissement du CBN de Brest**. En complément, l'arrêté ministériel du 18 février 2022 est venu **préciser le cahier des charges** des CBN, déclinant plus précisément les missions, précisant le contenu du dossier de demande d'agrément national et apportant des éléments de gouvernance des CBN et du réseau. Ensuite, les critères de calcul de la **subvention de fonctionnement attribuée par le ministère de l'Écologie** ont été revus et le **montant a été réévalué**. Ce qui s'est traduit par un doublement du financement affecté au CBN de Brest par l'État. Parallèlement, **l'affectation des financements de l'État**, issus principalement du ministère de l'Écologie, des DREAL et de l'Office français de la biodiversité,

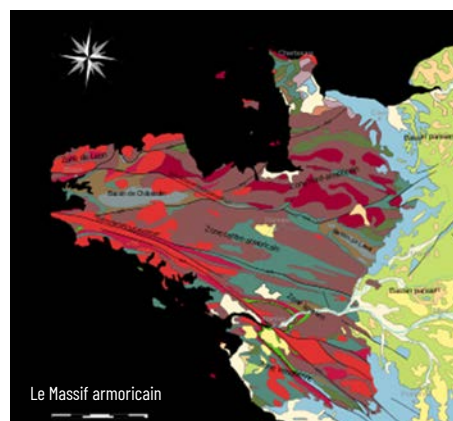
**a été clarifiée** dans une logique de complémentarité, via un document technique. Ce qui facilite l'usage de ces financements, évite les doublons et réduit les interprétations. Enfin, l'État a fait évoluer son positionnement en termes de gouvernance, acceptant **d'intégrer les établissements** portant la mission CBN, dès lors qu'ils le demandent et adoptent le statut d'Etablissement public de coopération environnementale (EPCE). L'Office français de la biodiversité, chargé de coordonner au niveau national l'action des CBN, s'est positionné de la même manière. Ces évolutions nationales contribuent au **confortement et à la clarification des missions** des CBN. Elles constituent une base essentielle pour le nouveau projet d'établissement du CBN de Brest.



## 2. S'installer dans une nouvelle géographie

À partir de 1990, dans le cadre de son agrément national, Le CBN de Brest a déployé ses activités à l'échelle d'un territoire biogéographique cohérent en termes de flore et de géologie, le Massif armoricain, couvert par trois régions : la Bretagne, l'ex Basse-Normandie et les Pays de la Loire.

Les acteurs publics de **Normandie** ont souhaité, après la fusion régionale intervenue en 2015, se doter d'un CBN. Juridiquement créé en mai 2023, il entrera pleinement en fonction en **2024** en prenant le relai des CBN de Brest et de Bailleul qui intervenaient précédemment sur la région.



Cette création entraînera une **modification du périmètre d'intervention du CBN de Brest** ainsi qu'une **réorientation d'une partie de ses moyens techniques et financiers**. Les 6 agents de l'antenne régionale normande du CBN de Brest et les moyens matériels qui leurs sont affectés seront ainsi transférés au 1<sup>er</sup> janvier 2024 au nouvel établissement. Les ressources humaines et les compétences du CBN de Brest seront ainsi diminuées. En outre, la **contribution financière** de l'antenne régionale aux ressources communes et fonctions supports du CBN de Brest (administration, documentation, informatique information géographique, appui scientifique...) s'effacera progressivement.

## ÉVOLUTION DU TERRITOIRE D'AGRÈMENT DU CBN DE BREST AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2024



Il est ainsi proposé que la séparation des fonctions entre les deux établissements s'opère sur une période de **3 ans** (2024-2026), ce qui permettra d'organiser l'autonomie du CBN de Normandie dans de bonnes conditions, de mieux gérer la démutualisation au CBN de Brest et de garantir la continuité du service.

Cette situation conduira à **réorganiser les missions et les activités du CBN de Brest sur deux régions** (Bretagne et Pays de la Loire) tout en cherchant à maintenir les compétences qui

fondent la qualité du service. Ainsi, il est proposé de maintenir les effectifs affectés aux **ressources communes scientifiques et techniques** qui reposent de surcroît sur un nombre de postes réduits et spécialisés. **S'agissant des fonctions supports**, avec un effectif maintenu, le retrait de Normandie permettra de se rapprocher d'un équilibre fonctionnel (Ressources humaines, comptabilité, suivis contractuels, maintenance des locaux, gestion réseaux et parc informatique). Les effectifs de ces fonctions sont aujourd'hui inférieurs à la moyenne des CBN.

Néanmoins la réalité biogéographique de la flore et des végétations demeurera. Ce qui justifie la recherche du **maintien des coopérations inter CBN à l'échelle du Massif armoricain**, région naturelle pertinente pour l'analyse de l'état et de l'évolution de la flore et de la végétation de nos territoires.

Parallèlement à cette réorganisation interrégionale, le CBN de Brest doit **repenser son action historique internationale** dont le volume d'activité s'est sensiblement réduit au cours de la dernière décennie dans un contexte de réduction des coopérations décentralisées, d'accès plus difficile aux financements de projets et de difficultés socio-politiques croissantes dans certaines zones.

Enfin, les activités menées au sein du **site de Brest** (jardin botanique et équipements liés) sont elles aussi à réinterroger sur le plan de leur modèle économique et de leur organisation dans un contexte de vieillissement des infrastructures et de questionnement des missions.

L'articulation de ces **trois dimensions géographiques**, interrégionale, internationale et site de Brest, doit donc être repensée.

### 3. Adopter une nouvelle organisation pour relever de nouveaux défis

Dans le nouveau contexte précédemment évoqué, il est proposé de revoir l'organisation interne de l'établissement. Aujourd'hui, celle-ci comprend 3 pôles techniques (pôle des activités régionales et interrégionales, pôle international et pôle jardin) ainsi que des services communs (administration, informatique, communicativon, conservation *ex situ*, documentation).

#### ORGANISATION ET EFFECTIFS DU CBN DE BREST EN 2022 :

| DIRECTION GÉNÉRALE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                        |                                                                                                                        |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Action régionale et interrégionale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Services communs                                                                                                                                                                                                      | Action internationale                                                                                                                  | Jardin et action éducative                                                                                             |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Directrice scientifique,</li> <li>• Coordination, CarHAB (2,65)</li> <li>• Information géographique (3)</li> <li>• Antenne de Bretagne (7,9)</li> <li>• Antenne Normandie (6,3)</li> <li>• Antenne Pays de la Loire (6,9)</li> <li>• Réseau des collaborateurs bénévoles (600)</li> </ul>                                                                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Administration générale (2)</li> <li>• Communication (1,25)</li> <li>• Informatique (3)</li> <li>• Documentation (1,3)</li> <li>• Conservation <i>ex situ</i> (1)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Directeur scientifique et chargée de projet (2)</li> <li>• Consultant à Madagascar</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Animation et éducation (2,15)</li> <li>• Jardins (Brest métropole)</li> </ul> |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• 40,9 ETP - Après répartition services communs :</li> <li>• 9,5 en Bretagne</li> <li>• 8,3 en Pays de la Loire</li> <li>• 7,6 en Normandie</li> <li>• 9,1 en interrégional</li> <li>• 3 à l'international</li> <li>• 2,8 sur le jardin (médiation)</li> <li>• +2 jardiniers de Brest métropole affectés aux cultures (*) (95% sur international + jardin)</li> </ul> |                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                        |                                                                                                                        |
| (*) intégrés dans la chaîne technique interne du CBN                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                        |                                                                                                                        |

**Afin de tenir compte des évolutions géographiques, de constituer des pôles plus structurés et de favoriser les transversalités et complémentarités, il est proposé de fonder la nouvelle organisation du CBN sur 3 pôles : 2 pôles techniques et 1 pôle administratif.**

**3.1. Le pôle Bretagne - Pays de la Loire**, chargé de la mise en oeuvre des 5 missions de l'agrément national sur les deux régions du territoire d'agrément. Dans la continuité des missions actuelles, sur un socle de connaissance experte de la flore et des milieux naturels du territoire, d'outils et de méthodes d'analyses dédiés, il évaluera les tendances, identifiant les priorités et conseillant les différents acteurs, principalement publics, dans leur action au service de la préservation de la biodiversité. Ce pôle gèrera et valorisera un capital de connaissances considérable sur la flore et les végétations de l'Ouest de la France. Il sera organisé sur 2 sites, Nantes et Brest.

Ses ressources humaines proviendront des services actuels suivants : antennes régionales, activités interrégionales, informatique, information géographique, documentation, conservation *ex situ*. Ce pôle interviendra dans un réseau dense de collaborations techniques et scientifiques constitué de nombreuses collectivités, de services de l'État, d'établissement spécialisés, d'associations, d'universités, d'organisations professionnelles, d'acteurs privés, etc. Il contribuera aux travaux du réseau national des CBN.

**3.2. Le pôle Jardin botanique**, organisé autour de la 1<sup>e</sup> collection mondiale de plantes menacées ou disparues en nature, principalement internationale, dans un site dédié, s'affirmera comme un lieu emblématique d'accueil et de

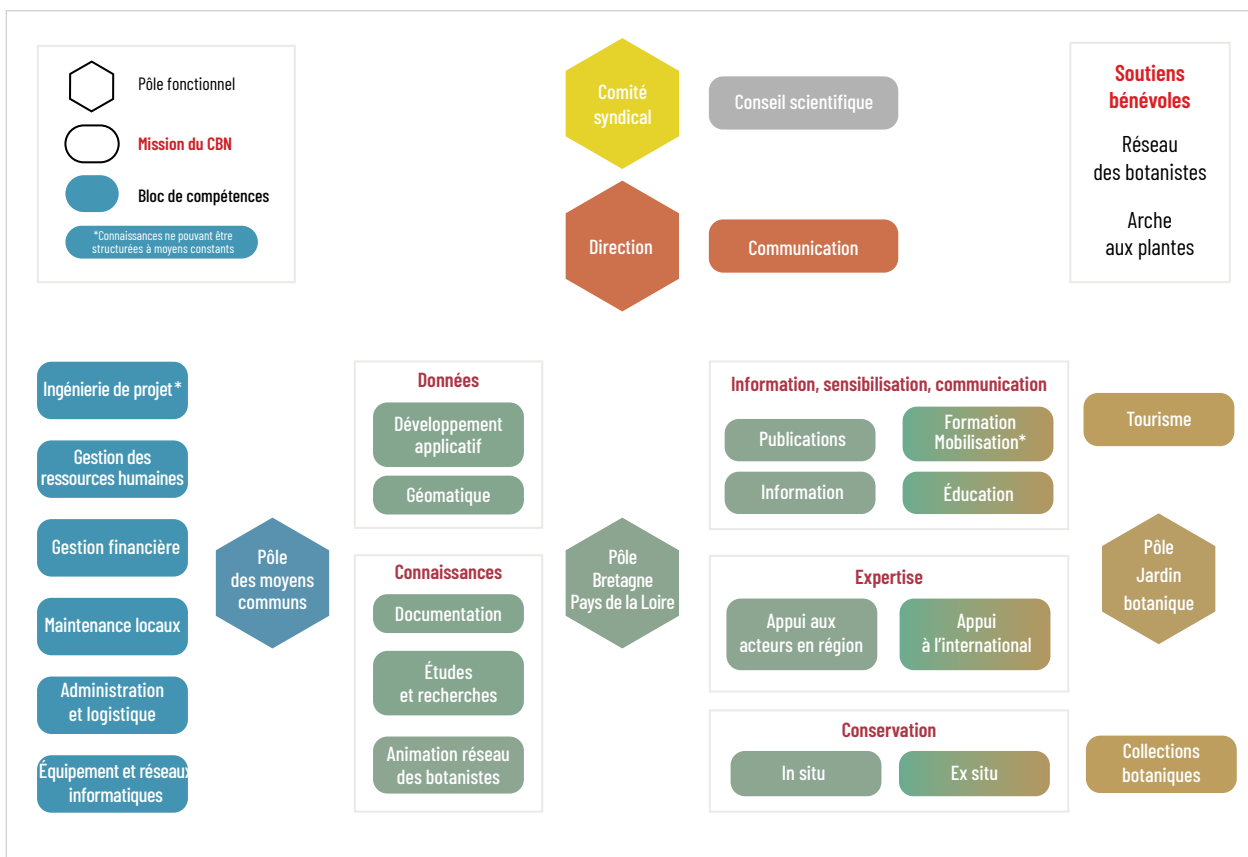
sensibilisation du public aux enjeux de la biodiversité. Il développera aussi des expertises botaniques spécifiques auprès de différentes institutions françaises (villes, jardins) ou étrangères (coopération). Il appuiera également les activités du pôle Bretagne-Pays de la Loire par des actions de médiation et de valorisation de ses activités. Il contribuera enfin à l'activité touristique locale. Ses ressources humaines proviendront des services actuels suivants : action internationale, éducation et conservation *ex situ*. L'activité internationale ne constituera plus une entité spécifique dans l'organisation compte tenu d'une réduction de son activité. Ses compétences, intimement liées aux collections végétales internationales, seront profitablement réorientées vers le Jardin botanique, permettant une réelle structuration de cette activité. Ce pôle travaillera dans le cadre d'une collaboration étroite et quotidienne avec Brest métropole, propriétaire et gestionnaire du Jardin. Il s'insèrera dans des réseaux professionnels tels que celui des jardins botaniques de France ou celui de l'éducation à l'environnement. Sa création implique une profonde refonte conceptuelle et une nouvelle vision des collaborations avec Brest métropole.

**3.3. Le pôle des moyens communs** regroupera les fonctions administratives et techniques transversales qui soutiendront l'activité opérationnelle des deux pôles techniques. Les ressources humaines proviendront principalement du service administratif actuel.

Ces trois pôles seront pilotés par une **direction générale** à laquelle sera rattachée la communication dont la vocation sera d'appuyer les différents pôles mais aussi d'accompagner la gouvernance de l'établissement.



## SCHÉMA FONCTIONNEL DE LA NOUVELLE ORGANISATION PROPOSÉE



Ce schéma figure les compétences mobilisées.

Elles sont disposées et colorisées par rapport à leurs centres de gravité principaux (pôles, direction).

Cette nouvelle organisation repose sur une vision unifiée du projet d'établissement, une **unité d'objectif**. Elle traduit un schéma stratégique clarifié, visant à **favoriser les complémentarités de compétences entre pôles et le travail en transversalité tout en permettant aux singularités techniques et opérationnelles de s'exprimer**. Ainsi, certaines activités seront spécifiques à l'un des pôles et d'autres seront partagées.

Le pôle Jardin botanique concentrera le principal effort de refonte structurelle (modèle conceptuel, cadre stratégique, périmètre technique, modèle économique, organisation, etc.). Ce constat ne doit pas conduire à sous-estimer le travail à mener au sein du pôle Bretagne – Pays de la Loire. Cependant le cadre de mission de ce dernier est d'ores et déjà fixé réglementairement et s'inscrit dans une continuité alors que le pôle Jardin botanique est à réinventer.

**Les deux pôles techniques s'articuleront et se compléteront principalement autour des missions 5 et 3**, c'est-à-dire la sensibilisation et la médiation d'une part et la conservation d'autre part. Cette organisation sera précisément déclinée entre 2024 et 2026.

### Une stabilité du personnel permanent

Les perspectives économiques à moyen terme (voir point suivant) **ne permettent pas aujourd'hui d'envisager le renforcement des équipes qui serait nécessaire pour assurer pleinement les missions du CBN** (ingénierie technique et scientifique, études, formation, maintenance des locaux, etc.).

L'étude des scénarios possibles a par conséquent conduit à retenir le **scénario du « socle »** à moyens humains permanents constants. Le

nombre d'agents ayant un statut de titulaire ou de CDI de la fonction publique ne devrait donc pas varier sur la période, sauf évolution marginale. En 2024, sans la Normandie, cela devrait représenter **33 agents sur les emplois à vocation permanente**, hors équipe normande auxquels s'ajoutent quelques renforts temporaires.

**Les actions devront donc être prioritaires** dans la déclinaison des missions et projets structurants. Cette priorisation sera effectuée avec les adhérents et l'État en début de projet d'établissement, courant 2024. Cependant, ce scénario permettra le déploiement de **renforts temporaires** dans le cadre de financements de projets, ce qui pourra permettre de répondre ponctuellement à certains besoins.



## JANVIER 2024 : LE PERSONNEL DU CBN DE BREST



## 4. Bâtir un modèle économique plus robuste et agile

### 4.1. Rendre le modèle économique plus efficient

Le modèle actuel, issu des origines pionnières du CBN, repose sur un nombre très important de sources de financement différentes (plus de 70 en 2022) et souvent obtenues sur du court terme. Cette structure diversifiée témoigne d'un réel dynamisme de projet et de la pertinence des expertises développées mais présente des faiblesses compte tenu de la nature des missions exercées.

Ainsi, dans son rapport de 2019 sur l'état du réseau des CBN, diligencé par le ministère de

l'Écologie, le Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) soulignait que cette structure financière mobilise un **temps important de prospection et de gestion** qui pourrait être plus avantageusement affecté aux fonctions opérationnelles et productives.

En outre, cette grande diversité de ressources, et par conséquent d'objectifs simultanés, complique la mise en oeuvre d'une action scientifique et technique dans la durée, de manière cohérente, structurée et adaptable. Ainsi, l'emploi des ressources humaines, contraintes (voir point précédent), **n'apparaît pas optimisé**.

Cette structure financière ne permet pas non plus d'éviter une instabilité des recettes ainsi que des faiblesses de trésorerie. À ces héritages de l'histoire s'ajoutent des défis nouveaux liés à :

- La hausse subie des charges fixes (maintenance des locaux, énergie, point d'indice),
- La démutualisation des moyens avec la Normandie,
- Le financement d'actions liées aux nouveaux enjeux (changement climatique...).

 **STRUCTURE FINANCIÈRE RECHERCHÉE :**

L'objectif est donc d'établir **un modèle plus sécurisé, plus durable et plus efficient** fondé sur les principes suivants :

- Un socle renforcé de financements permanents permettant de couvrir largement les dépenses permanentes et de réaffecter du temps

- de gestion aux missions,
- Un complément de financements partenariaux durables (subventions),
  - Des financements de projets et du mécénat pour porter des opérations circonscrites, l'expérimentation, l'innovation ainsi que des prestations rémunératrices pour des réalisations ponctuelles.

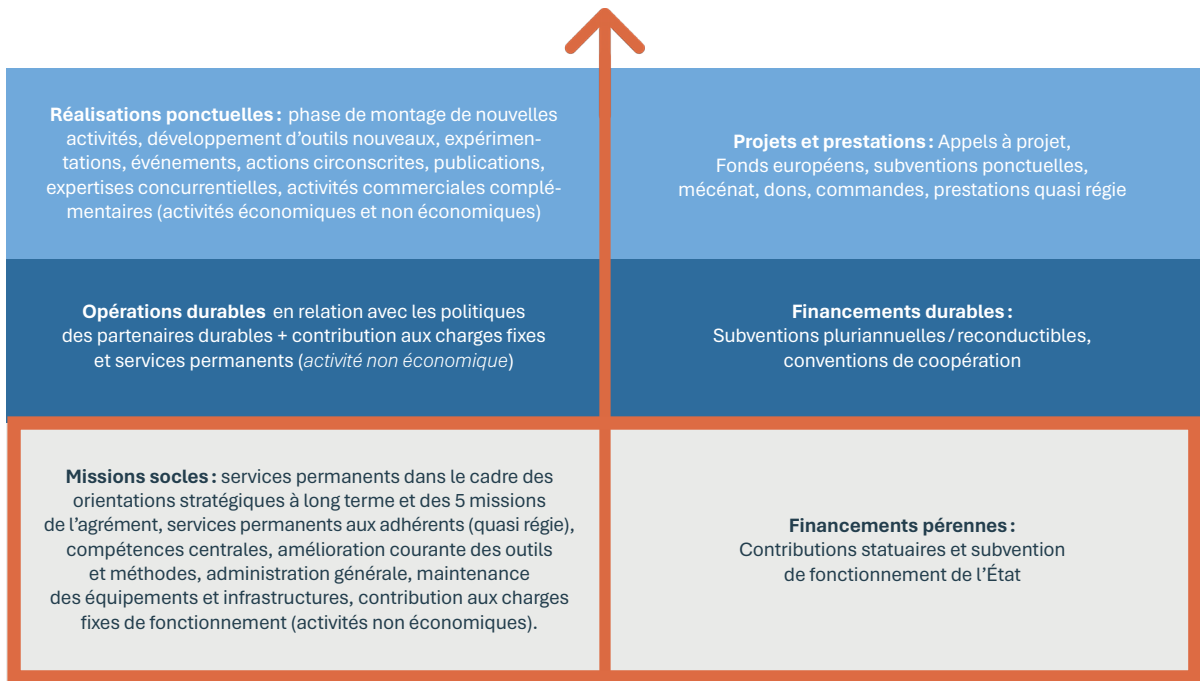
**4.2. L'architecture du modèle économique visé**

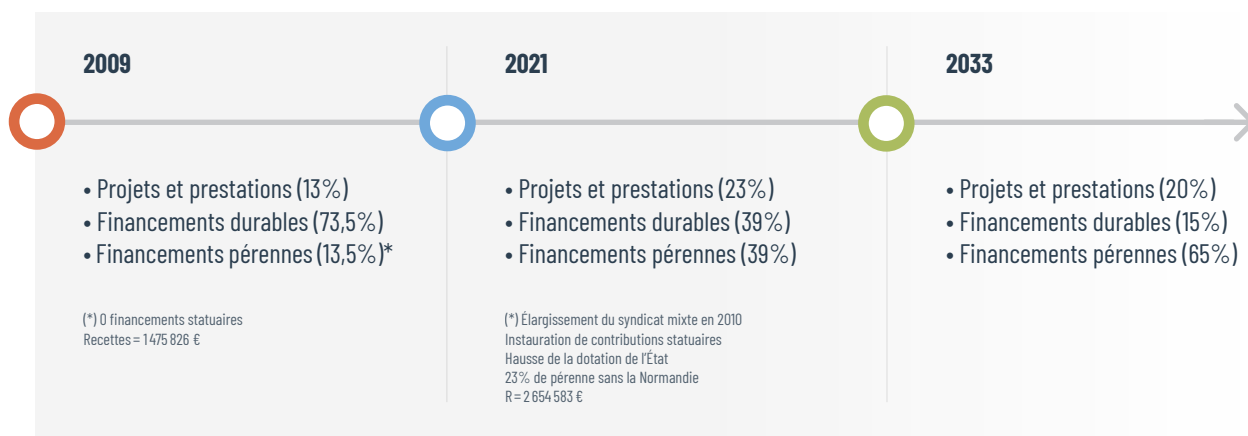
Il s'agit de mettre en cohérence type de dépenses et types de recettes, de simplifier la structure financière, de renforcer sa stabilité et de conforter la solidité juridique et fiscale de l'ensemble.

**Le socle de ce modèle** sera constitué par les **financements permanents** alimentés par l'accroissement des contributions statutaires, en particulier grâce à l'adhésion de nouvelles collectivités et de l'État mais aussi par l'implication de ce dernier dans la conservation des collections végétales internationales (qui dépasse les compétences ter-

ritoriales), par des mutualisations externes, par l'ajustement de la gestion du parc immobilier de Brest (locations voire réduction) et par une **tarification différenciée** des interventions entre adhérents et non adhérents à l'établissement (les tarifs proposés aux non adhérents seront plus élevés que les tarifs proposés aux adhérents).

Ce socle renforcé de financements permanents, en venant consolider la gestion de trésorerie, **facilitera et encouragera l'accès aux financements de projets** ainsi que leur sécurisation. Ce qui rendra par conséquent le **modèle encore plus agile et performant.**





Parallèlement, dans le but de d'optimiser davantage l'organisation des activités selon leur nature, il s'agira, pour les adhérents, de répartir les apports financiers permanents entre la **contribution à une action collective** à l'échelle des territoires d'intervention (logique de projet commun, d'action de long terme, de mission et de fonctionnement général) et la réponse à des **besoins spécifiques** (services immédiats et individualisés).

Il s'agira également, dans l'objectif de compléter les financements permanents, de rechercher des **marges sur les opérations** conduites **dans le champ des prestations** en valorisant à son juste niveau le caractère rare et de haut niveau de l'expertise du CBN.

Des ressources complémentaires issues du mécénat ou de la location d'espaces seront recherchées.

Enfin, par souci de traduire la réalité du coût global du CBN dans son budget, il est également proposé d'y intégrer une **valorisation des locaux** qui lui sont affectés par Brest métropole. Les dépenses relatives à un loyer ainsi que les recettes correspondantes seraient ainsi inscrites au budget.

#### 4.3. Deux pôles techniques, deux structures de financement

Les deux pôles techniques proposés s'appuieront sur un modèle économique fondé sur les mêmes principes généraux de correspondance entre type de financement et type d'activité mais ils se déclineront différemment en termes d'origine des financements.

#### • Pôle Bretagne-Pays de la Loire

Ici le socle financier permanent reposera sur les contributions des adhérents, principalement celles de l'État, des Régions, Départements et EPCI, dans le cadre des nouveaux statuts. Il sera complété de subventions partenariales versées par des collectivités du territoire d'intervention, des financements de projets et des prestations.

#### • Pôle Jardin botanique

Ici le socle financier reposera également sur les contributions des adhérents, en premier lieu celle de Brest métropole, propriétaire du site. La contribution de l'État à la conservation des collections internationales de plantes menacées sera également recherchée et le soutien à long terme de la Ville de Brest sera étudié. Ce socle sera complété par des recettes issues des ventes (visites, boutique), des financements de projet et des prestations.

#### 4.4. Implication financière des adhérents actuels et de l'État dans les missions et les pôles

Les adhérents actuels ainsi que l'État prévoient de s'impliquer de manière différenciée dans les différentes missions et dans chacun des deux pôles projetés, en fonction de leurs priorités opérationnelles.

**La question d'une comptabilité séparée**, voire d'une gestion indépendante du pôle Jardin a été posée durant l'élaboration du projet d'établissement. Il est proposé que cette question soit tranchée durant la phase d'adaptation 2024-2026.



## PRIORITÉS DE FINANCEMENT PAR FINANCEUR ET PAR MISSION EN 2021 :

| Missions                        | État | Région | Département | Brest métropole |
|---------------------------------|------|--------|-------------|-----------------|
| Connaissance                    |      |        |             |                 |
| Diffusion des données           |      |        |             |                 |
| Conservation                    |      |        |             |                 |
| Appui aux politiques publiques  |      |        |             |                 |
| Sensibilisation et mobilisation |      |        |             |                 |



Implication forte

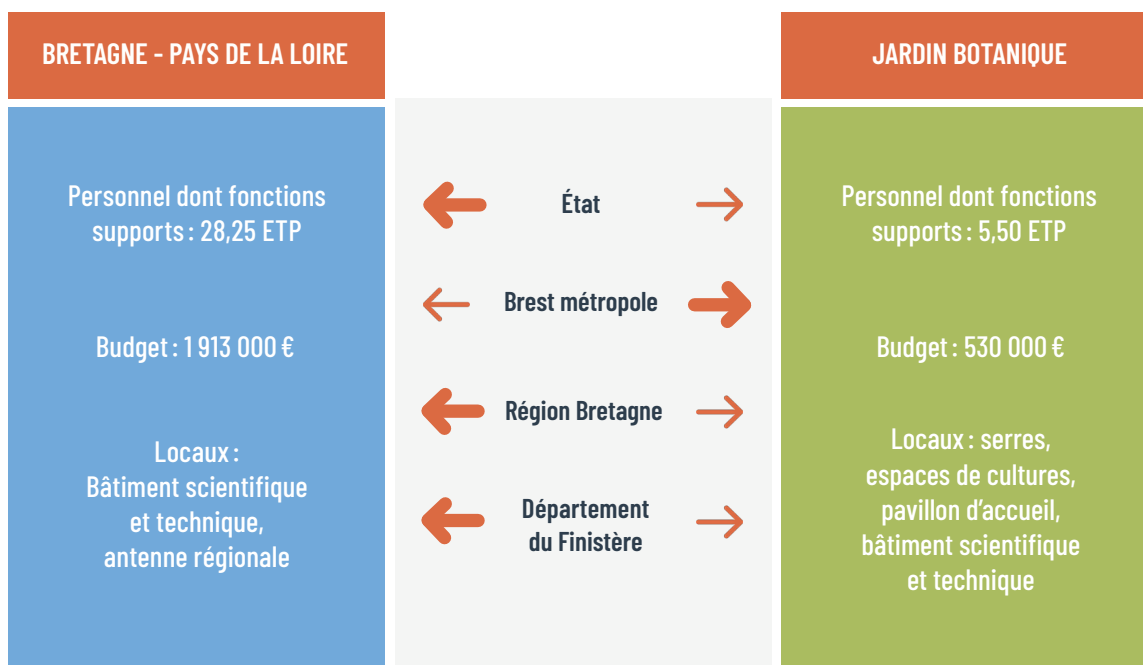


Implication faible

Ce tableau est issu des échanges bilatéraux avec les adhérents et la DREAL, durant la phase initiale du projet TransitionS (2021)



## VOLUME ESTIMÉ DES DEUX PÔLES TECHNIQUES EN 2024 ET ORIENTATION GÉNÉRALE DES FINANCEMENTS DES QUATRE FINANCEURS PERMANENTS (FLUX PRINCIPAUX ET SECONDAIRES)



Les effectifs 2024 (permanents + temporaires) pourraient représenter 37 agents et 34,5 ETP environ.

#### 4.5. Accompagner les transformations durant une période d'adaptation (2024-2026)

La hausse des charges fixes, la démutualisation avec la Normandie et les fragilités structurelles de financement génèreront un besoin de financement d'environ 325 000 € en 2024. Trouver des ressources alternatives pour maintenir les compétences est un défi important qu'il ne sera pas possible de relever en quelques mois. Par conséquent, de manière transitoire, entre 2024 et 2026, les trois collectivités adhérentes, la Ville de Brest et l'État apporteront un **concours financier complémentaire** pour répondre au besoin de financement immédiat et laisser le temps au CBN d'explorer les pistes alternatives

évoquées ci-dessus. Cet accompagnement temporaire s'ajoutera à une revalorisation des contributions statutaires en 2024, prenant en compte l'inflation cumulée 2021 et 2022. Dans le même temps, un **fléchage précis des financements** des adhérents actuels et de l'État **par pôle, mission et projet sera effectué**. Il contribuera à la préparation du volet financier de l'évolution statutaire prévue (voir point suivant).

## 5. Élargir l'assise institutionnelle et modifier les statuts

L'évolution proposée de la gouvernance et de la structure juridique du CBN sera un marqueur majeur d'appropriation par les acteurs publics et par conséquent de maturité pour le CBN. Le CBN de Brest est, depuis 2010, porté par un syndicat mixte composé de Brest métropole, de la Région Bretagne, du Département du Finistère et de l'Université de Bretagne Occidentale. Il est agréé et largement financé par l'État. Il est compétent juridiquement sur une région mais intervient sur trois (2 à compter de 2024). Faire correspondre le territoire d'intervention, le projet scientifique et le périmètre statutaire de l'établissement, rendre la gouvernance plus représentative de son territoire, mettre davantage en cohérence gouvernance et sources de financement et consolider le socle de financements permanents conduit à proposer l'élargissement de l'assise institutionnelle et la modification des statuts.

### 5.1. Accueillir de nouveaux adhérents

Il s'agit d'une part d'intégrer l'État dans la gouvernance du CBN de Brest pour faire correspondre son pilotage et sa nature d'**outil technique partagé** des collectivités et de l'État. L'adhésion de l'OFB, qui assure la coordination nationale du réseau des CBN, sera aussi recherchée. Leur représentation pourrait s'effectuer par leurs services en région.

Ces intégrations impliqueront une **évolution statutaire vers la forme juridique d'Établissement public de Coopération environnementale (EPCE)**, conçue pour permettre l'adhésion de l'État et de collectivités au sein d'un même organisme dédié aux sujets environnementaux. **L'État et l'OFB** ont affirmé leur accord pour intégrer la gouvernance des CBN qui le souhaitent dès lors qu'ils adoptent ce statut d'EPCE. Ce dis-

positif est d'ores et déjà mis en oeuvre au sein du Conservatoire botanique de Normandie. Il s'agit d'autre part d'accueillir de nouvelles collectivités de manière à couvrir plus complètement les régions Bretagne et Pays de la Loire et atteindre une meilleure correspondance entre gouvernance et territoire. **9 collectivités, partenaires du CBN depuis de nombreuses années sont identifiées en priorité** car elles ont recours depuis de nombreuses années aux services du CBN et connaissent donc ses compétences : la Région des Pays de la Loire, les départements d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan, des Côtes d'Armor, de Vendée, de Loire Atlantique, de Maine-et-Loire ainsi que les métropoles de Nantes et Angers. La Ville de Brest, qui apportera un soutien temporaire sur 2024-2026, pourrait également être sollicitée pour adhérer. Au fil du temps, cette ouverture pourrait concerner **d'autres collectivités**.

## LES ADHÉRENTS ACTUELS ET POTENTIELS



Ces diverses adhésions auraient aussi pour conséquence d'accroître le socle de financements permanents, transformant des subventions annuelles ou pluriannuelles en contributions statutaires pérennes.

### 5.2. L'intérêt d'adhérer

L'élargissement institutionnel se traduira par des gains pour l'établissement et pour ses adhérents.

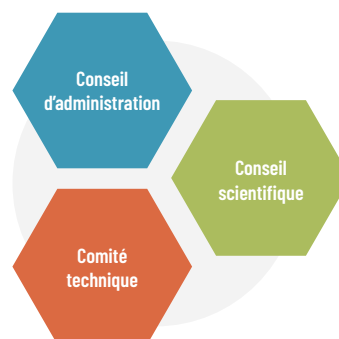
#### • Gains pour l'établissement :

L'établissement y gagnera une meilleure cohérence entre territoire d'action et cadre institutionnel de pilotage, une meilleure appropriation par les acteurs territoriaux, une plus grande lisibilité et visibilité de son action, une sécurisation liée à un élargissement de son socle financier permanent (transformation de subventions en contributions statutaires), un recentrage sur ses coeurs de métiers grâce à l'allègement de la charge administrative liée aux négociations et contractualisations annuelles, une capacité supérieure à faire appel aux financements de projets (sécurisation financière).

#### • Gains pour ses adhérents :

Les adhérents actuels et futurs y gagneront en termes de cohérence des politiques publiques, de pilotage stratégique, de construction d'un outil commun mutualisé et sécurisé, à même d'assurer un service plus performant et plus durable au bénéfice des politiques de la biodiversité. Ils profiteront d'accès à certains services et outils réservés aux adhérents. Leur participation financière concourra directement aux actions et missions du CBN, tout en allégeant les charges administratives et les coûts d'intervention (coûts non majorés par des charges administratives). Les adhérents au CBN bénéficieront ainsi de davantage de fluidité, de continuité et de réactivité des services rendus.

### 5.3. Ouvrir la gouvernance et installer un pilotage technique élargi



La gouvernance politique du nouvel établissement sera donc plus représentative de son territoire et des acteurs publics au service desquels intervient le CBN. Ce format permettra de porter plus fortement et de manière plus cohérente la notion de projet commun au service d'un territoire. Cette gouvernance s'incarnera dans un Conseil d'administration qui définira les orientations politiques et stratégiques du CBN, conduira sa gestion courante et sera un lieu d'échange sur la biodiversité végétale.

Parallèlement à cette gouvernance politique, il est proposé d'instituer un pilotage technique, sous forme de Comité technique regroupant des représentants des services du CBN et des adhérents afin de proposer au conseil d'administration des orientations annuelles opérationnelles, d'échanger sur les perspectives à moyen terme, d'évaluer les activités. Son travail concernerait en particulier à la mise en oeuvre des missions adossées aux financements permanents.

Ces deux niveaux complémentaires de gouvernance permettraient de renforcer la notion de projet commun.

Enfin, le CBN conservera un Conseil scientifique. Celui-ci constituera un centre de ressources très utile pour accompagner le CBN dans ses orientations scientifiques. Les membres de l'actuel conseil proposent de rechercher une forme plus agile d'organisation et de fonctionnement. Celle-ci pourrait peut-être s'articuler entre une formation en plénière et des groupes thématiques organisés en relation avec les grands enjeux scientifiques identifiés dans le projet d'établissement. Le Conseil scientifique est un organe prévu par l'agrément national CBN.

#### 5.4. Le statut d'EPCE

Cette nouvelle gouvernance s'incarnera dans de nouveaux statuts, sous forme d'Établissement public de coopération environnementale.

Créé par la loi 2016-1087 du 08 août 2016, le statut d'EPCE a été notamment introduit pour structurer et uniformiser le cadre juridique des CBN et proposer un mode de gouvernance partagée entre des collectivités territoriales et l'État. Finalement d'abord expérimenté par des Agences régionales de la biodiversité, il s'applique à un premier Conservatoire botanique, en 2023, en Normandie.

L'EPCE est dirigé par un conseil d'administration et sa présidence relève d'une collectivité territoriale. Sa gestion relève également du champ des collectivités territoriales (personnel, comptabi-

lité). Sa direction est cependant recrutée sur la base d'un projet pour une durée de 3 ans (voire 5 ans à la création de l'EPCE), renouvelable. Elle jouit d'une grande autonomie.

#### 5.5. La question du nom de l'établissement

Selon l'évolution de la gouvernance du CBN, son nom aura également vocation à évoluer dans une perspective de meilleure identification au territoire couvert par l'établissement et de sentiment d'appartenance. Ce sujet devra être traité dans le cadre des discussions préalables à l'élargissement institutionnel et à la révision statutaire.

#### 5.6. Calendrier

Il est proposé que ce travail de recherche de nouveaux adhérents et de modification statutaire intervienne à moyen terme, entre 2024 et 2026, en parallèle des évolutions recherchées pour le modèle économique. Il est néanmoins envisagé par le comité syndical actuel si, **fin 2026**, une dynamique d'adhésion suffisante n'est pas observée en Pays de la Loire, que le conseil d'administration du futur EPCE repose la question de la possibilité de maintenir l'engagement du CBN dans la région au terme de son agrément national 2025-2034<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Le dossier d'agrément devra être déposé fin 2024 concomitamment avec celui du CBN de Normandie et celui du CBN de Bailleul pour gérer au mieux les passages de relai entre les CBN sur le territoire normand.

## 6. Ajuster les articulations dans le nouveau paysage des acteurs de la biodiversité et travailler avec la recherche

Le CBN de Brest inscrit son action dans un dense réseau d'acteurs de natures diverses, institutionnelles, techniques, socio-professionnelles, associatives, scientifiques, etc. Les **échanges et collaborations** qui en découlent contribuent de manière essentielle à traduire concrètement les missions du CBN.

Cependant, depuis quelques années **de nouveaux acteurs de la biodiversité sont apparus** et d'autres, plus anciens, ont souhaité affirmer un rôle élargi. Ces évolutions impliquent de nouvelles articulations dans un objectif de cohé-

rence des politiques publiques afin de s'assurer de complémentarités profitables à la préservation et à la reconquête de la biodiversité.



Ainsi la loi du 08 août 2016 sur la préservation et la reconquête de la biodiversité crée l'Agence française de la biodiversité, devenue depuis l'**Office français de la biodiversité**. Celui-ci est chargé **au niveau national** de coordonner l'action des CBN. Ainsi, le réseau des CBN s'inscrit désormais dans une nouvelle dynamique, dont le CBN de Brest est partie prenante, notamment au travers de la mise en oeuvre de programmes nationaux. Cette mise en oeuvre implique de plus en plus de collaborations techniques et stratégiques entre CBN, collaborations qu'il faudra consolider, en lien avec l'OFB mais aussi avec le ministère de la transition écologique et ses délégations régionales.

**Au niveau régional**, l'OFB dispose également de services en régions dont les activités sont complémentaires de celles des CBN mais dont l'articulation n'est pas encore établie. Par ailleurs, la loi de 2016 incite également à la création d'**Agences régionales de la biodiversité**.

**En Bretagne**, L'Agence bretonne de la biodiversité (ABB), portée principalement par la Région et l'OFB, a ainsi été créée en 2020 et intervient sur les thématiques de mobilisation d'acteurs, de mise en réseau et d'ingénierie financière. Là aussi, les articulations restent à peaufiner, et ce d'autant plus que la Bretagne se distingue par l'**absence de CEN**. De facto, le CBN est conduit à en assurer certaines fonctions sans pour autant que cela soit clairement établi et reconnu sur le plan des moyens affectés.

Il faut en outre mentionner le rôle d'un établissement public plus ancien, l'**Observatoire de l'Environnement de Bretagne**, outil partagé de l'État et de la Région Bretagne, référent en matière de diffusion de données et d'informations sur différentes thématiques environnementales dont celle de la biodiversité. Sa fonction technique n'a cessé de s'affirmer durant les dernières années et sa gouvernance s'est considérablement élargie aux EPCI.

Les sujets d'articulation peuvent porter sur des sujets variés tels que l'ingénierie de projet, l'accompagnement des territoires, l'animation de réseaux, la communication, l'ingénierie financière, les évènementiels, la mise à disposition de ressources, la recherche, etc.

**En Région des Pays de la Loire**, d'autres acteurs plus anciens tels le Conservatoire des espaces

naturels (CEN) ou les Centres permanent d'initiatives pour l'environnement (**CPIE**) se sont affirmés comme des acteurs de la biodiversité floristique à côté du CBN.

Dans les deux régions, les relations avec France Nature Environnement (**FNE**) ou les réseaux d'éducation à l'environnement ont également vocation à se renforcer.

Ici les sujets d'articulation peuvent porter sur l'analyse d'enjeux pour les territoires, les expertises naturalistes, la médiation, la gestion des sites, l'animation régionale de programmes thématiques, la conservation *in et ex situ*, l'action foncière, l'alimentation et la gestion du SINP.

Cette diversité d'acteurs est porteuse de compétences et d'initiatives mais peut aussi être source de dispersion ou de redondances si l'on n'y prend pas garde. Il importe donc de **penser l'articulation du CBN avec ce réseau d'acteurs** afin d'en optimiser la mobilisation. Compte tenu de l'organisation des établissements cités, **ce sujet a vocation à être traité au niveau régional**, à l'initiative des Régions, de l'État et de l'OFB. Le CBN de Brest y contribuera.

À côté de ces acteurs spécialisés, il convient aussi de souligner l'**implication de plus en plus grande des EPCI** en matière de politiques de la biodiversité (réaménagement de l'espace, zones protégées, végétalisation, ABC, sensibilisation, etc). Ceci se traduit par des sollicitations d'accompagnement de plus en plus nombreuses auprès du CBN. La manière de gérer cette montée en puissance des attentes, généralement ponctuelles, à moyens humains constants, devra être précisée.

Parallèlement, le CBN poursuivra ses **collaborations avec la recherche** (laboratoires universitaires, établissements spécialisés, pôles techniques, etc.) dans le cadre du développement de ses compétences et l'approche de sujets nouveaux. Les sujets du changement climatique, de la génétique des populations, de la biologie de la conservation, des biostatistiques et des analyses de données, les sciences humaines appliquées à la biodiversité peuvent par exemple faire partie des champs d'exploration. Ces partenariats avec la recherche sont par ailleurs indispensables à la valorisation scientifique des travaux du CBN.

## 7. Renforcer la prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et administratifs dans la gestion courante

Stabilisé sur ses fondamentaux, l'établissement pourra aussi s'investir davantage dans des modes de gestion prenant mieux en compte les enjeux environnementaux, sociaux et administratifs.

### 7.1. Développer une RSE plus formelle

Au-delà des actions actuelles, grâce à un allègement de la gestion financière (voir le point relatif au modèle économique) le CBN pourra investir du temps pour formaliser un outil de pilotage et d'évaluation de sa Responsabilité sociale et environnementale (RSE) afin de structurer davantage son action dans ce domaine. Ce sujet pourra concerner notamment l'égalité professionnelle, le bien-être au travail, la sécurité au travail, l'impact environnemental de ses activités, de ses achats de fournitures et services... Concernant l'égalité professionnelle, il s'agira de maintenir le niveau actuel, déjà exemplaire. Concernant le bien-être au travail, volet important de la démarche RSE, la consolidation du modèle économique et organisationnel permettra de renforcer la prise en compte de sujet, en vue de diminuer les inquiétudes et les risques d'usure physique et psychique.

Concernant l'impact environnemental, il s'agira notamment :

- de rechercher des alternatives au chauffage des serres par le gaz, en relation avec Brest métropole, propriétaire des installations, dans le cadre d'une réflexion plus globale sur le devenir de ces installations anciennes et fragilisées
- de chercher à réduire les déplacements à longue distance en étudiant une plus grande per-

méabilité géographique entre les équipes des deux antennes régionales en recherchant des alternatives à la voiture dans certaines situations...

Enfin, concernant les achats, il s'agira de s'inscrire dans une démarche d'achats responsables et de faire évoluer les modalités d'approvisionnement en recherchant encore davantage la sobriété (qui s'imposait déjà par contrainte financière), la proximité et la durabilité (fournitures administratives, mobilier, véhicules, équipements divers, prestations de service...)

### 7.2. Moderniser et compléter la comptabilité analytique

Dans une optique d'amélioration du pilotage financier, il s'agira d'établir des passerelles entre logiciel comptable et outil de comptabilité analytique afin de gagner du temps de gestion dans l'analyse détaillée des dépenses et recettes. Sur le plan de l'affectation du temps et du pilotage opérationnel, il s'agira d'une part de simplifier l'outil existant et d'autre part d'intégrer une analyse par mission afin de mieux refléter l'activité technique des agents et de répondre à l'attente de l'État et des collectivités dans ce domaine. L'analyse réalisée par la Direction du conseil en organisation et en gestion de Brest métropole en 2023 pourra servir de base à ce travail.

## 8. Déployer le projet d'établissement en deux temps

Le projet d'établissement se déclinera en 2 phases :

### 8.1. La période d'adaptation 2024-2026

Comme évoqué précédemment, les importantes mutations structurelles à intervenir ne peuvent se concrétiser en quelques mois. Elles justifient une

phase d'adaptation qui s'étendra sur la période 2024-2026 et fera l'objet d'un accompagnement financier accru et temporaire de la part des 4 financeurs permanents actuels du CBN (État, Brest métropole, Département du Finistère et Région Bretagne) ainsi que de la Ville de Brest.

Cet accompagnement temporaire s'ajoutera à une revalorisation des contributions statutaires en 2024, prenant en compte l'inflation cumulée 2021 et 2022.

Cette période de transition et d'adaptation devra permettre, tout en poursuivant le travail scientifique et technique :

- De gérer le processus de retrait technique de Normandie ;
- De rechercher l'adhésion de nouvelles collectivités en Bretagne et Pays de la Loire ;
- De préparer l'adhésion de l'État et de l'OFB ;
- D'établir les nouveaux statuts ;
- De flécher précisément les financements permanents par pôle, missions et projets ;
- De faire évoluer l'organisation interne des services sur la base des trois pôles proposés ;
- De rechercher des solutions concernant la gestion du patrimoine immobilier de Brest ;
- De compléter la comptabilité analytique, notamment en termes de missions ;
- De faire évoluer le modèle économique du CBN dans un sens plus robuste ;
- De rechercher le soutien de l'État à la gestion des collections végétales internationales.

Cette période **permettra de valider ou d'invalider la durabilité du scénario 1 qui sert de base**

**au projet d'établissement.** Ainsi, fin 2026, au terme de cette période, de nouveaux arbitrages seront établis :

- Niveau de soutien des 4 financeurs permanents actuels et de la Ville de Brest, après la période d'appui financier temporaire ;
- Capacité à maintenir l'activité en Pays de la Loire au terme de la période d'agrément 2025-2034 ;
- Capacité à maintenir le pôle Jardin botanique
- Niveau général de service pouvant être maintenu durablement.

## 8.2. La période de stabilisation 2027 - 2033

Elle devra permettre de **stabiliser le nouveau modèle** économique construit durant la période précédente. L'objectif est d'établir un modèle plus sécurisé et plus durable (voir point n°4 précédent). En termes de moyens opérationnels, les projections financières ne permettent pas à ce stade d'envisager un développement notable des effectifs, permettant de combler les principales lacunes techniques et scientifiques qui demeurent.

Néanmoins, le recours à des renforts sur projets est envisageable pour mener des actions limitées dans le temps. Si l'environnement financier s'améliore durant la période, un ajustement à la hausse des compétences et services pourra être envisagé. Il n'est cependant pas prévisible à court terme.

## QUELQUES REPÈRES TEMPORELS DU PROJET TRANSITIONS

2024

- Remise à plat du fléchage précis des financements permanents par pôle et mission
- Lancement des négociations d'adhésion avec les collectivités pressenties, l'État et l'OFB
- Maquettage des futurs statuts
- Sollicitation du soutien de l'État pour la conservation des collections internationales de plantes menacées
- Constitution des trois pôles
- Étude sur l'avenir des locaux de Brest (devenir des serres, gestion des locaux scientifiques)

2025

- Poursuite des négociations d'adhésion
- Finalisation des statuts
- Poursuite de l'ajustement de l'organisation interne
- Décisions sur l'avenir des locaux de Brest

## 9. Une refonte structurelle au service des projets opérationnels

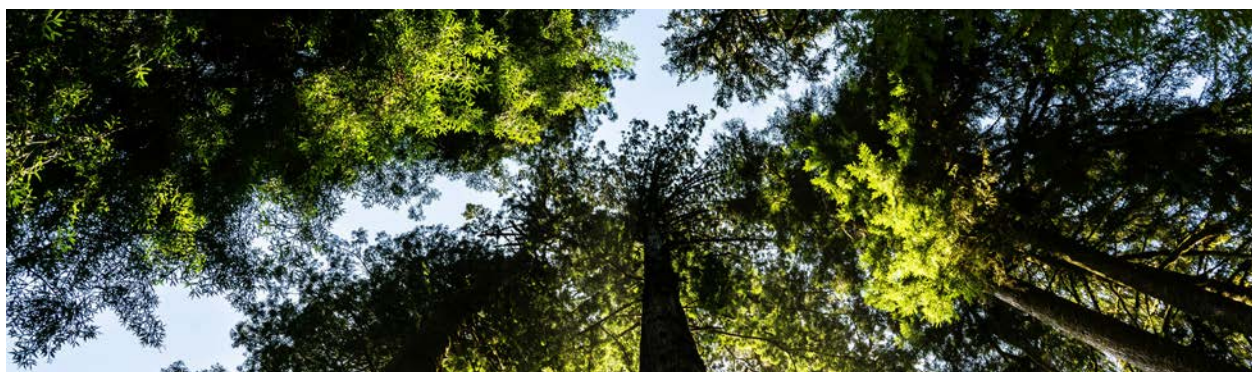
Les différents points abordés précédemment ont pour but de constituer un socle affermi pour porter l'action technique et scientifique du CBN de Brest, au service de la préservation de la biodiversité végétale, dans une vision de long terme, de cohérence de l'action et d'efficience des moyens mobilisés.

Cette action opérationnelle sera déployée par les **deux pôles techniques** précédemment évoqués. Elle se déclinera notamment en **projets traduisant plusieurs enjeux majeurs**.

Chaque pôle mettra en oeuvre des projets qui lui sont spécifiques et **certaines projets seront communs** aux deux pôles.

Ces projets communs seront les points d'**articulation, de complémentarité technique et de mutualisation de moyens**. Ils seront animés par l'un ou l'autre des deux pôles en lien avec leurs coeurs de compétences.

Ces différents projets et les enjeux qui les déterminent sont présentés dans le chapitre suivant.



2026

- Délibération des adhérents actuels et des nouveaux sur les statuts modifiés (EPCE)
- Entrée en vigueur des nouveaux statuts
- Recrutement d'une nouvelle direction en lien avec les nouveaux statuts
- Point d'étape sur la consolidation financière
- Point d'étape sur la consolidation institutionnelle
- Point d'étape sur l'organisation interne

2027

- Application des dispositions organisationnelles pour le moyen terme 2027 - 2033 en fonction du point d'étape 2026 : maintien ou non des deux pôles, perspectives en Pays de la Loire, effectifs, priorités, etc.



## **PARTIE 2:**

---

LE PROJET  
SCIENTIFIQUE

# Le projet scientifique 2024-2033

Un projet multidimensionnel et transversal pour aborder les nouveaux défis environnementaux.

## I- INTRODUCTION

Ce projet scientifique est le fruit de regards croisés sur les compétences et les expériences du CBN, ses missions, ses forces et faiblesses, ses leviers et ses contraintes, son rôle au sein des réseaux d'acteurs de la biodiversité, les attentes de ses partenaires, les besoins sociétaux au regard des changements environnementaux en cours, sans oublier, bien sûr, les enjeux concernant la biodiversité qui donnent au Conservatoire le sens de son action.

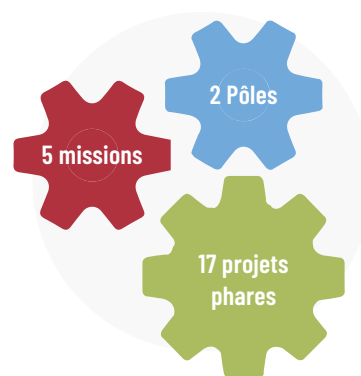
Il résulte également de la volonté de rassembler dans un même projet d'établissement des objectifs et des compétences qui autrefois se côtoyaient sans être toujours bien partagés : ceux liés « au territoire d'agrément », ceux liés « à l'International » et ceux liés « au jardin ».

La première partie de ce document (« Repenser le cadre de l'action ») explique les raisons qui poussent le CBN à réorienter l'action du Pôle international et du Pôle jardin vers un Pôle Jardin botanique, plus intégré et centré sur le site de Brest. Cette orientation est aussi l'occasion de **rechercher une plus grande convergence d'action et une meilleure mutualisation entre les deux nouveaux Pôles scientifiques**, le Pôle « Jardin botanique » et le Pôle « Bretagne-Pays de la Loire ».

Ainsi, ce projet scientifique réunit des **préoccupations partagées** par ces deux pôles : contribuer à la connaissance scientifique de la flore et de la végétation, préserver les taxons et communautés végétales les plus menacées en intégrant une vision dynamique et fonctionnelle des territoires, contribuer à l'accompagnement, l'information ou la sensibilisation du public et des « acteurs de la biodiversité ».

Ces enjeux communs recouvrent très clairement les missions des Conservatoires botaniques nationaux. C'est pourquoi, **l'ossature du projet**

**scientifique est constituée par les 5 missions des CBN**, rappelées en première partie. Celles-ci structurent un projet scientifique unifié, ayant beaucoup de sens pour l'établissement, en Bretagne et Pays de la Loire comme au sein du Jardin botanique.



Par ailleurs, **les compétences métiers du CBN, diverses et complémentaires, sont en capacité d'alimenter et de renforcer réciproquement l'action des deux pôles**. Il est ainsi envisagé de mobiliser les équipes de manière plus transversale, de rendre plus poreux les contours des deux pôles, pour une action globale plus efficace et plus efficiente. Cela se fera progressivement, en tenant compte que des « centres de gravité » marqueront chacun des pôles : sensibilisation du public et conservation *ex situ* pour le Pôle Jardin et, pour le Pôle Bretagne – Pays de la Loire, observation fine des états et évolutions de la flore sauvage, partage des données, conservation *in situ*, appui aux politiques publiques.

Dans cette logique, un **répertoire commun de 17 projets phares est proposé**. En fonction des centres de gravité évoqués précédemment, certains projets seront pilotés par l'un ou l'autre des deux pôles, d'autres seront conduits en commun. Ces projets sont présentés en 3<sup>e</sup> partie de document. Ce répertoire commun met en évidence la volonté

d'engager un **programme d'actions multidimensionnel**, à des échelles territoriales différentes, avec des logiques d'acteurs diverses, répondant à des objectifs et des missions différentes.

Les orientations du Pôle Jardin botanique et du Pôle Bretagne-Pays de la Loire étant motivées par des **trajectoires et contextes différents**, une présentation des **axes stratégiques propres à chaque Pôle** est présentée séparément, avant de déboucher sur la présentation commune des projets.

Ces contextes singuliers se rejoignent au ser-

vice de la **préservation et la reconquête de la biodiversité** qui constitue la finalité recherchée à l'échelle de l'établissement. De manière déterminante, **deux autres enjeux communs** viennent également orienter le projet scientifique de l'établissement : d'une part, la compréhension des effets du **changement climatique** sur la biodiversité végétale et les nécessaires recherches d'adaptation, et d'autre part, la **mobilisation** des citoyens et des professionnels, plus que jamais indispensable pour relever les défis du 21<sup>e</sup> siècle, en particulier pour **réconcilier biodiversité et agriculture** ou encore **biodiversité et aménagement du territoire**.

## II. LE PÔLE BRETAGNE - PAYS DE LA LOIRE

### 1. Les défis

L'action du pôle Bretagne-Pays de la Loire s'inscrit dans la continuité des actions engagées depuis 30 ans dans le cadre des missions de l'agrément national. Néanmoins, le contexte change et le Conservatoire va devoir s'adapter. Il s'agira en particulier d'intégrer de nouvelles questions sociétales, de s'insérer dans les nouvelles dynamiques d'acteurs et de penser différemment l'organisation de ses compétences techniques dans une nouvelle géographie composée de 2 régions au lieu de 3 précédemment.



**5 DÉFIS STRUCTURANTS SONT AINSI IDENTIFIÉS À CETTE ÉCHELLE TERRITORIALE :**

1

Poser le **long terme** comme base du suivi de la biodiversité

2

**S'organiser** pour garantir la «capacité à faire» du CBN

3

Construire les **connaissances**, partager des informations fiables, objectives et utiles pour l'action

4

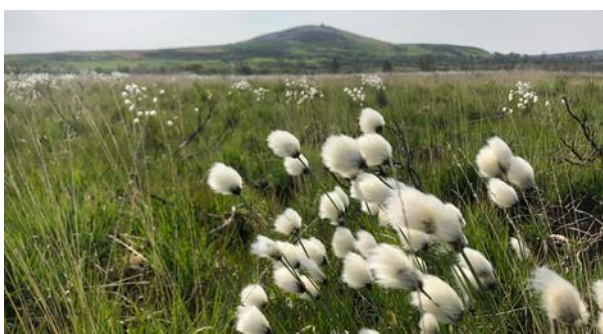
**Mobiliser et accompagner** pour agir contre l'érosion de la biodiversité et pour sa restauration

5

**Préserver et restaurer** la biodiversité bretonne et ligérienne, dans un contexte de changement climatique

### 1.1. Poser le long terme comme base du suivi de la biodiversité

**La biodiversité n'est pas un état figé**, ce n'est pas un simple «catalogue d'espèces», elle est une dynamique complexe d'interactions qui maille le tissu vivant de la planète. Elle évolue en permanence à différentes échelles d'espace et de temps. Elle se modifie et se complexifie à ses différents niveaux d'organisation et d'interaction : gènes, espèces, communautés et écosystèmes. L'étude des plantes et de leurs milieux de vie le montre bien : en permanence de nouvelles espèces arrivent, parfois provenant de très loin ; des hybrides se créent, dont il faut suivre les trajectoires et auxquels il faut donner de nouveaux noms ; les communautés végétales se transforment, au gré de leurs dynamiques naturelles ou d'invasions biologiques. Les changements du climat et leurs effets sur l'érosion côtière ou l'humidité des sols entraînent de nouveaux mouvements, parfois encore difficiles à cerner.



**Décrire et comprendre la biodiversité végétale** est une condition nécessaire à sa préservation. Il s'agit d'un véritable défi, particulièrement complexe, tant la question est vaste. Y répondre **nécessite avant tout de travailler sur un temps long**. Cela demande aussi de s'approprier des connaissances très diverses sur les fonctions des écosystèmes (hydrologiques, géochimiques, biologiques, etc.) et de mettre en place de multiples processus techniques et scientifiques : recueil d'observations de terrain, étude de la littérature historique et d'herbiers, croisement de données anciennes et récentes, analyse de processus observés en culture grâce à la conservation *ex situ* ou observés *in situ* grâce au suivi des évolutions de populations d'espèces ou de certaines végétations. Ainsi, **la connaissance de la biodiversité demande de solides compétences métiers et une ingénierie pointue** ; elle fait appel à des spécialités scientifiques multiples, complémentaires, rarement réunies dans le même établissement scientifique (génétique, botanique,

biologie de la reproduction, ethnobotanique, phytogéographie, phytosociologie, agronomie, écologie, biostatistiques, pour ne citer que quelques exemples). Elle demande ainsi le développement de partenariats scientifiques et un travail en réseau. La nécessité d'observer les évolutions découlant du **changement climatique** et l'identification des nouveaux enjeux rend encore plus nécessaire cette inscription dans le temps long.

Sans qu'il soit nécessaire d'attendre de «tout connaître» pour agir, **certains éléments de connaissance sont essentiels** pour engager des actions efficaces de sauvegarde et de gestion durable de la biodiversité :

- Bien identifier et reconnaître les espèces et les communautés végétales,
- Cerner leurs conditions de vie, leurs interactions avec l'environnement,
- Comprendre leur fonctionnement, leurs dynamiques, leurs capacités de résilience,
- Savoir si elles sont indigènes, rares, menacées, en régression...

Tout cela fait partie des missions du CBN de Brest et prend du temps.

Depuis plus de 30 ans, et malgré son modèle économique contrariant la construction de dispositifs durables d'observation et l'obligeant à n'avoir comme horizon qu'une succession de courts termes, le Conservatoire a réussi, sur son territoire d'intervention, à mettre en place une **équipe pluridisciplinaire** solide et un **centre de données et de ressources** unique dans l'Ouest de la France, lui permettant de faire vivre un **observatoire de la flore et de la végétation** du Massif armoricain et de ses marges, et ainsi de contribuer à relever le défi de la connaissance du monde vivant. Il a développé de nombreux partenariats dans cet objectif et a été reconnu comme «chef de file» pour la connaissance de la flore sauvage, des lichens et des communautés végétales de son territoire d'agrément. Ces partenariats sont à consolider et à développer.

**Garantir la capacité à produire et analyser sur le long terme des connaissances sur la biodiversité végétale est le premier défi à relever.**

## 1.2. S'organiser différemment pour garantir la « capacité à faire » du CBN

Pour tenter de répondre au mieux aux missions du CBN, dans un contexte où, à court terme, il n'est pas envisagé de faire évoluer fortement les effectifs du Pôle Bretagne-Pays de la Loire, une évolution de l'organisation interne est nécessaire.

En effet, la nouvelle emprise territoriale du CBN de Brest, recentrée sur la Bretagne et les Pays de Loire, rebat les cartes de l'organisation interne du Conservatoire : en passant de 3 à 2 régions d'interventions, des démutualisations de moyens humains et techniques vont s'opérer. **L'équilibre de la chaîne technique et scientifique**, bousculé, est par conséquent à redéfinir.

Il s'agira pour le CBN de continuer à alimenter sa mission de connaissance, socle de toutes les autres missions, tout en structurant davantage son travail sur les données, en refondant sa stratégie de conservation, et en répondant aux besoins d'expertise et d'appui attendus par de nombreux acteurs du territoire.

Le scénario « socle » retenu conduira à **rechercher le meilleur équilibre possible** entre les moyens humains et financiers disponibles, l'étendue du territoire, la montée en puissance des sollicitations, et l'affirmation d'enjeux nouveaux (changement climatique, mobilisation croissante d'acteurs nouveaux en faveur de la biodiversité, notamment), tout en continuant à travailler sur les actions « historiques » indispensables. L'équation ne sera pas simple à résoudre. Un des défis principaux sera de concilier le développement de la demande d'expertises, souvent ponctuelles, et la capitalisation de compétences et de savoir-faire qui nécessitent une longue durée d'apprentissage et de construction.

Pour gagner en efficience et permettre la montée en compétence des personnels, tant sur les sujets « socles » (missions) que sur les projets qui émergent en lien avec les enjeux sociétaux actuels, l'organisation des personnels scientifiques et techniques sera repensée. Il s'agit de rechercher une plus grande - complémentarité entre les équipes de Bretagne, des Pays de la Loire, et des services assurant les fonctions supports (informatique, information géographique, documentation, conservation *ex situ*, communication, pédagogie, recherche de financements et montage de projets). Un **management plus transversal** est attendu, avec de nou-

velles formes d'implication des personnels, par exemple en tant que référents interrégionaux sur les sujets structurants. Une plus grande transversalité sera également recherchée avec le pôle Jardin botanique, au travers de certains projets communs, et avec le Pôle administratif sur la question du montage de projets. Cette organisation rénovée se mettra en oeuvre progressivement durant les premières années du projet d'établissement.

Ces enjeux nouveaux et cette subtile combinaison opérationnelle et économique justifient que le nouveau projet scientifique soit mis en oeuvre de manière la plus cohérente et efficiente possible sur l'ensemble du territoire d'agrément, dans un esprit de **co-construction avec les adhérents et les partenaires du CBN**. C'est aussi pourquoi une nouvelle gouvernance est proposée (partie 1).

L'enjeu de ce projet est aussi de tenir compte de certains écueils apparus par le passé (trop grande multiplicité d'actions difficiles à capitaliser, coordonner et valoriser), pour rendre l'action du Conservatoire plus solide dans le temps et plus lisible.

S'organiser pour trouver un nouvel équilibre technique et scientifique est le deuxième défi du CBN.

## 1.3. Construire les connaissances et partager des informations fiables, objectives et utiles pour l'action

Ce point dépend étroitement des précédents : les actions liées à l'observation, l'analyse et l'étude des tendances, s'inscrivent nécessairement dans un temps long et dans une chaîne technique organisée précisément. Ces conditions permettent au CBN de produire une information fiable pour éclairer les politiques publiques de préservation de la biodiversité.

Ainsi, depuis sa création, le CBN de Brest s'emploie à produire des connaissances en s'appuyant sur des compétences humaines sérieuses et une approche scientifique rigoureuse. Cette approche qui a fait ses preuves a été saluée par les partenaires institutionnels et techniques du CBN, pour sa capacité à éclairer objectivement les états et les évolutions de la flore et de la végétation ainsi que les politiques de la biodiversité. **La qualité de l'expertise et l'indépendance scientifique du CBN sont à maintenir.**



Les conditions nécessaires au maintien de la pertinence scientifique du CBN reposent sur **3 piliers**.

**Le premier pilier est humain.** Il repose sur le travail fourni par **des femmes et des hommes formés et compétents**, au premier rang desquels **le personnel scientifique du Conservatoire**. Celui-ci doit entretenir en permanence ses compétences pour être au fait des évolutions de la flore et de la science (évolutions des conceptions botaniques, de la nomenclature, etc.). Il s'agit de faire du terrain dans différents contextes, partager des découvertes, des protocoles et des problématiques, se confronter à la bibliographie et aux herbiers, échanger avec d'autres structures, d'autres professionnels notamment issus du monde de **la recherche**... Cela prend du temps et ce n'est pas à négliger : c'est une condition nécessaire à la qualité de l'expertise du CBN et à sa valorisation. Par ailleurs, le Conservatoire a créé il y a plus de 30 ans un dispositif permettant de fédérer et de faire monter en compétences divers professionnels ou passionnés du monde végétal. Issus de laboratoires de recherche, de bureaux d'études, d'associations et plus globalement de la société civile, **le réseau des botanistes correspondants du CBN** a mobilisé, entre 2020 et 2023 **plus de 1000 personnes** à l'échelle du Massif armoricain et de ses marges, c'est considérable. En leur fournissant des outils d'aide à la détermination, des occasions d'échanger, et des garanties de contrôle et de validation de leurs données, le Conservatoire a créé un effet d'entraînement qui contribue à la démultiplication des connaissances acquises. S'opère ainsi une montée en compétence globale et une émulation collective propices à la fiabilité des données récoltées. C'est pourquoi **il est crucial de poursuivre le travail d'animation et de formation**

des réseaux de botanistes et de phytosociologues ainsi que **la validation** des données par le personnel du Conservatoire. Un enjeu apparaît de renforcer les réseaux d'observateurs dans les domaines de la lichénologie et de la phytosociologie, tout en ne relâchant pas l'effort sur l'animation des botanistes spécialistes de la flore vasculaire et des bryophytes.

**Le deuxième pilier est technique.** Il tient au déploiement des capacités du CBN à agréger, traiter, analyser et interpréter les données dont il dispose, afin de les mettre au service de politiques et d'actions de préservation de la biodiversité. Cela passe par **la maintenance et le développement de systèmes d'information performants**, permettant la production de jeux de données mutualisées, de cartes d'alerte ou d'indicateurs pertinents pour comprendre les états et les évolutions de la biodiversité végétale. Ce pilier technique est par ailleurs en interaction avec d'autres acteurs et d'autres dispositifs de partage de données : bases de données des autres CBN, d'associations naturalistes, des plateformes nationales et régionales de la biodiversité (Biodiv'Bretagne et Biodiv'Pays de Loire), notamment. Ces interactions sont à entretenir pour le bénéfice réciproque de l'ensemble des acteurs. Elles permettent une meilleure mutualisation des données et des connaissances et elles rendent plus efficaces la communication et le partage des informations utiles à la préservation de la biodiversité.

**Le troisième pilier est relationnel.** Il repose sur le développement de **collaborations scientifiques** en faveur de l'analyse des données, désormais nombreuses en ce qui concerne la flore vasculaire et qu'il faut mieux valoriser en les « faisant parler ». L'enjeu consiste à le faire d'une part, à l'échelle des régions Bretagne et Pays de la Loire, d'autre part, à l'échelle du Massif armoricain, territoire biogéographique pertinent en termes d'analyse des connaissances, et enfin à l'échelle du territoire national, pour lequel les données des CBN constitue un vivier de connaissances incomparable.

Mettre en commun et partager des connaissances fiables et utiles à la préservation de la biodiversité est le troisième défi à relever.

#### 1.4. Mobiliser et accompagner pour agir contre l'érosion de la biodiversité et pour sa restauration

Dans le prolongement des points précédents, l'expertise du CBN doit aussi lui permettre de concourir davantage à la mobilisation des acteurs en faveur de la biodiversité.

En effet, de très nombreux acteurs ont déjà engagé des actions visant à préserver ou restaurer la biodiversité ; d'autres s'y engagent progressivement, dans des espaces protégés ou plus « ordinaires », urbains comme ruraux. Cependant, hormis les gestionnaires d'espaces protégés et quelques collectivités expertes dans ce domaine, de nombreux acteurs observent que la biodiversité est un sujet complexe et manifestent un **besoin d'accompagnement** pour agir de manière pertinente.

Aujourd'hui, dans un contexte où les spécialistes de la flore et de la végétation sont malheureusement peu nombreux, **le CBN de Brest est fortement sollicité pour apporter son éclairage et ses conseils** auprès d'acteurs, sur des sujets variés : gestion de sites ou de stations d'espèces et de milieux rares et menacés, lutte contre les espèces invasives, stratégies d'aménagement du territoire, conseils pour des plans de reboisement, pour la restauration de la biodiversité dans les systèmes agricoles, pour l'élaboration de documents d'urbanisme et de planification (SCOT, PLUi...) ou pour la mise en place d'Atlas de la biodiversité communale, pour ne citer que quelques exemples.

L'enjeu pour le CBN, dont les moyens humains seront globalement stables sur la période du projet d'établissement, sera de **trouver les conditions** lui permettant d'inscrire son travail dans la durée, dans la proximité, et dans la réactivité opérationnelle, tel un service technique de collectivité.



Durant la prochaine décennie sur son territoire d'agrément, le CBN propose de **travailler en priorité sur deux points** :

- En concertation avec ses partenaires régionaux et départementaux, renforcer l'action opérationnelle du CBN auprès des **EPCI**, chevilles ouvrières de nombreuses actions favorables à la biodiversité.
- Consolider l'information et la formation de **professionnels** jouant un rôle crucial sur le terrain : bureaux d'études en charge d'études d'impact, gestionnaires d'espaces naturels et d'aires protégées, services instructeurs de l'État, agents de l'OFB, professionnels d'entreprises et d'organismes en lien avec la nature.

Concernant ce dernier point, le CBN propose de mettre un accent particulier sur les **domaines agricoles et forestiers**, dans lesquels des évolutions majeures sont attendues dans la prochaine décennie. Dans des régions comme la Bretagne ou les Pays de la Loire, dans lesquelles l'espace agricole couvre plus des deux-tiers du territoire, l'importance de **travailler sur les liens entre agriculture et biodiversité** apparaît en effet majeure. Ainsi en matière agricole, il est proposé de se mobiliser sur le sujet des **prairies naturelles** qui accueillent une grande biodiversité mais connaissent une forte régression. S'agissant des forêts, il est proposé d'accompagner les acteurs impliqués dans la gestion multifonctionnelle des forêts ou dans les nouvelles stratégies de boisement des territoires.

Ce travail partenarial à l'échelle du territoire d'agrément viendra compléter l'action mise en oeuvre à l'échelle du Jardin botanique, dans lequel la sensibilisation du public est développée dans le souci de mobilisation citoyenne autour des enjeux de biodiversité.

Former, informer et accompagner pour mobiliser un plus grand nombre d'acteurs est le quatrième défi à relever.

### 1.5. Préserver et restaurer la biodiversité bretonne et ligérienne, dans un contexte de changement climatique

Pour le Conservatoire botanique national de Brest, la préservation de la biodiversité est **une finalité**, c'est ce qui guide le sens de son action.

Pour ce faire, depuis 30 ans qu'il est agréé sur l'ouest de la France, il a analysé les connaissances et les contextes territoriaux, il a identifié les espèces et les habitats les plus menacés sur le territoire, a constitué des cartes d'alerte, des «listes rouges», et s'est entouré d'un réseau d'acteurs permettant d'engager des actions en ciblant les espèces et les végétations les plus en danger. La banque de graines, avec près de 280 taxons menacés de Bretagne et des Pays de la Loire, constitue un réservoir de ressources biologiques pour la restauration ou le renforcement de populations. Cinquante plans de conservation ont été établis et de **nombreuses actions mêlant conservation *in situ* et *ex situ* ont été mises en œuvre sur le terrain**, parfois dans l'ombre.

Les approches «espèces» sont une porte d'entrée pour travailler, en collaboration avec les gestionnaires d'espaces (publics ou privés), avec d'autres naturalistes et chercheurs, à la préservation et à la restauration de milieux ou de sites, dans une **approche dynamique et fonctionnelle de la biodiversité**. Elles intègrent nécessairement la prise en compte d'une vision globale des sites, prenant en compte leurs potentialités écologiques et les facteurs humains qui s'y expriment. Ces actions de conservation *in situ* nécessitent de s'appuyer sur des connaissances complexes, construites sur le long terme et en lien avec la recherche.

En Bretagne et en Pays de la Loire, où l'érosion de la biodiversité végétale est, comme ailleurs, patente, de nombreux acteurs se mobilisent pour sa conservation ou sa restauration. Pour le CBN de Brest, la tâche est immense; il faut structurer, prioriser et définir une **stratégie d'ensemble**. Pour cela, la **concertation** avec les acteurs concernés (collectivités, établissements de l'État, acteurs scientifiques et techniques) est nécessaire, pour plus de complémentarité et plus d'efficacité. **Sortir des approches en silos et mettre en commun les forces vives** constituent un enjeu collectif fort pour réussir la préservation

et la reconquête de la biodiversité. Le CBN de Brest propose de s'engager encore davantage dans cette voie, en partenariat avec ces acteurs institutionnels, scientifiques et techniques.

Désormais, Le CBN de Brest doit aborder l'accélération de l'érosion de la biodiversité, sous la **pression des changements globaux**, en particulier du changement climatique.

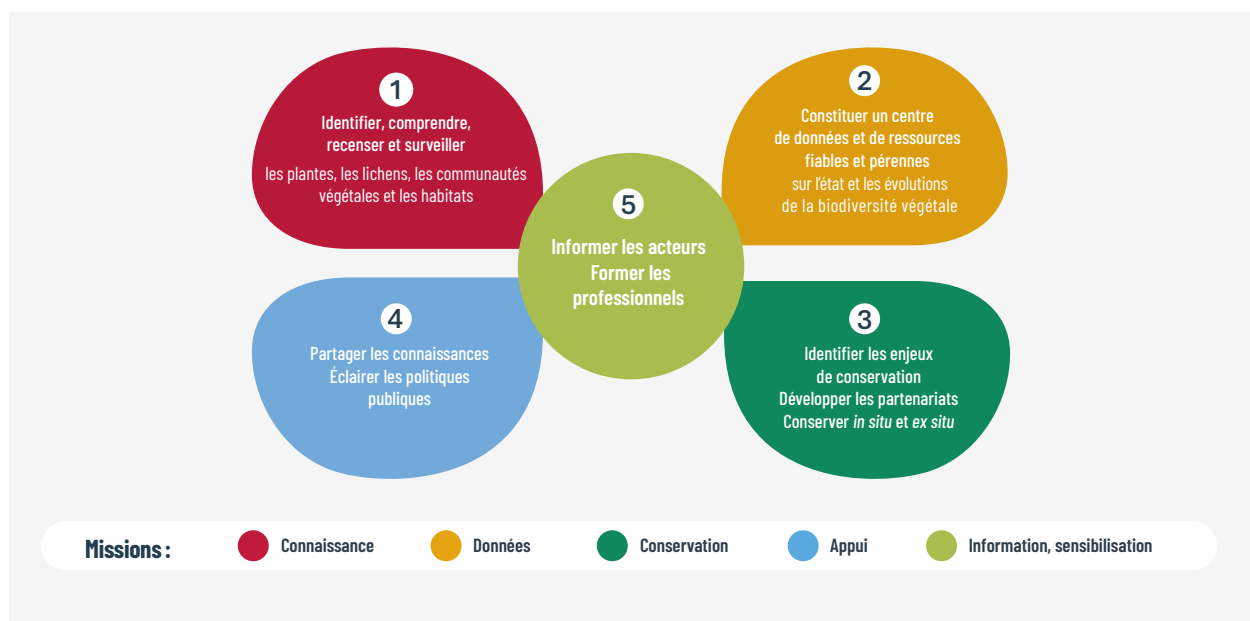


Cette biodiversité végétale régionale qui était perçue comme relativement stable dans sa composition générale (au-delà de ses variations internes, spatiales et temporelles), en lien avec un relatif équilibre climatique plurimillénaire, doit maintenant être pensée en **contexte évolutif rapide**. Cela réinterroge les dispositifs d'observation mais aussi les stratégies de conservation, qui sont désormais à réexaminer, d'une part, en intégrant **la question climatique** et d'autre part, en renforçant les **approches pluridisciplinaires** nécessaires à la compréhension du fonctionnement et de la dynamique de la biodiversité végétale.



## 2. Les axes stratégiques du Pôle Bretagne - Pays de la Loire

Compte-tenu de ces défis, il est proposé de développer des projets répondant à différents axes stratégiques répartis selon les 5 missions des CBN :



Les axes stratégiques du Pôle Bretagne - Pays de la Loire répartis selon les 5 missions du CBN de Brest.

### 2.1. Identifier, comprendre, recenser et surveiller la flore, les lichens, les communautés végétales et les habitats (mission « connaissance »).

L'enrichissement et le renouvellement permanent des connaissances sont des piliers de l'action du CBN dont **la fonction d'observatoire doit être consolidée dans la prochaine décennie. L'effort d'acquisition de données doit se poursuivre, quels que soient les groupes biologiques.** Concernant la fonge, domaine immense désormais attribué aux CBN, le CBN de Brest propose de rechercher des collaborations avec les sociétés mycologiques, afin de structurer un dispositif de connaissance durable, basé sur un partenariat avec des scientifiques compétents dans leur domaine. Le CBN se concentrera ainsi sur l'acquisition de connaissances pour les groupes qu'il maîtrise davantage : trachéophytes, bryophytes, lichens, communautés végétales et habitats. Le besoin d'acquisition de données reste important pour ces 5 groupes, encore plus pour les 4 derniers.

Par ailleurs, le CBN est positionné comme référent sur son territoire pour la contribution aux **référentiels** de nomenclature et la constitution de listes de références ; poursuivre l'action dans ces domaines est une évidence stratégique. La connaissance de **l'écologie des communautés végétales et des taxons** les plus menacés est également un enjeu, afin de mieux accompagner leur gestion et conservation *in situ*. Un autre enjeu consiste à réussir à passer de « l'inventaire » au « suivi » de la flore et des communautés végétales, afin de **mieux comprendre les dynamiques et la dimension fonctionnelle de la biodiversité**. Il devient en effet crucial de pouvoir renseigner et documenter les changements de la flore et des végétations, notamment au regard des changements globaux (changement climatique en particulier). Sur ces différents aspects, le développement de **partenariats scientifiques** sera recherché, ainsi qu'une intégration dans plusieurs projets de dimension nationale (surveillance nationale de la biodiversité terrestre notamment).

## 2.2. Constituer un centre de données et de ressources fiables et pérennes sur les états et les évolutions de la biodiversité végétale (mission « données »)

Il s'agit ici de **consolider les moyens** techniques, scientifiques et organisationnels permettant de rassembler et valoriser les données et connaissances. Il s'agit aussi de **mieux «faire parler les données»**, d'une part, pour éclairer les politiques de biodiversité (enjeu stratégique), et d'autre part, pour pouvoir informer de manière juste et pertinente (enjeu scientifique). Cet axe stratégique concerne bien entendu les données géographiques (localisation des espèces et habitats), indispensables à tout travail de cartographie, mais aussi les données biologiques et écologiques nécessaires aux connaissances sur la dimension fonctionnelle des populations, des communautés et des écosystèmes, les données des bases *ex situ*, indispensables aux actions de conservation, les données bibliographiques et les données d'herbiers, permettant de **comprendre les tendances historiques et à venir**. Dans cette perspective, les outils, les standards et les procédures de gestion et d'exploitation des données restent à consolider. Certaines applications sont à moderniser ou à développer, elles nécessitent un travail de documentation (démarche qualité interne). Le travail engagé sur la sécurisation du système informatique et des données du CBN est à poursuivre. Des projets d'analyse des données sont à développer, de manière transversale au sein du CBN, en lien avec les acteurs de la recherche et en fonction des besoins des territoires.

## 2.3. Consolider les actions et la stratégie de conservation *in* et *ex situ* en intégrant les changements globaux (mission « conservation »)

La mission de conservation est une mission immense et complexe, elle nécessite des connaissances sur le fonctionnement des milieux, la dynamique des populations, les réponses de celles-ci aux menaces et pressions qu'elles subissent. Elle implique de nombreux acteurs, scientifiques, professionnels et collectivités territoriales, qu'il faut mobiliser. L'un des axes stratégiques du projet d'établissement est de mieux structurer cette mission, en intégrant les changements globaux et en considérant les enjeux de restauration. **Une nouvelle stratégie «de conservation» est à penser et une nouvelle dynamique d'acteurs à créer, pour plus d'efficacité collective.** Il sera nécessaire de faire le bilan des nombreux plans

de conservation d'espèces menacées déjà mis en œuvre, de leurs résultats, de ce qu'ils impliquent en termes d'animation et de mise en œuvre opérationnelle. Il pourra être envisagé d'établir de nouveaux plans, notamment pour certains bryophytes et lichens, mais aussi pour certains sites, communautés végétales ou habitats. La mise en œuvre de tels plans avec le soutien d'acteurs professionnels (gestionnaires d'espaces, agriculteurs...) et de collectivités locales permettrait de gagner en efficacité et durabilité. Cela suppose de préciser la notion d'«enjeu de conservation» pour les habitats et communautés végétales dont certaines sont marquées par des dynamiques d'évolution rapide, en lien avec des processus naturels d'évolution ou avec les changements globaux. Tout cela amène à se poser de nouvelles questions en termes de stratégie et d'objectifs de conservation, tant *in situ* que *ex situ*. Concernant l'*ex situ*, apparaît un enjeu de priorisation et d'organisation des collectes de graines, celles-ci étant encore trop souvent réalisées au coup par coup, faute de moyens. Enfin, de nombreux habitats remarquables, abritant souvent des espèces protégées ou menacées sont encore détruits ; un partenariat plus étroit entre le CBN et les acteurs de la police de l'environnement est à construire.

## 2.4. Partager les connaissances, éclairer les politiques publiques (mission «Appui aux politiques publiques»)

Les politiques publiques de la biodiversité tentent de se structurer, à tous les échelons. **De nouvelles questions émergent, en lien avec les changements globaux et les transitions en cours.** Les besoins de connaissances et d'accompagnement sont considérables (notamment sur les questions d'adaptation au changement climatique) et les spécialistes de la flore et de la végétation peu nombreux. Dans ce contexte, le CBN apparaît comme un soutien précieux du fait de sa compétence et il se retrouve fortement sollicité. À moyens constants, il ne lui sera pas possible d'être présent partout et devra tenter de résoudre une équation difficile : continuer à assurer ses missions d'appui historiques très attendues des partenaires (implication dans le partage des données via les plateformes régionales et nationales, conception d'outils d'alerte et d'aide à la décision pour les pouvoirs publics, conseil à la gestion des réserves et espaces naturels sensibles, appui aux diagnostics de territoires et à l'identification des « zones à enjeu »),

tout en s'ouvrant et en s'adaptant aux nouvelles dynamiques sociétales et aux demandes croissantes des services de l'État et des collectivités (EPCI notamment). Pour y parvenir, **le CBN accordera une attention particulière au dimensionnement de son expertise et à la priorisation de ses interventions**. Celle-ci sera définie en tenant compte des enjeux de conservation/restauration/adaptation aux changements globaux, en concertation avec les adhérents du CBN.

### 2.5. Informer les acteurs, former les professionnels (mission « Communication, sensibilisation, mobilisation »)

Malgré l'importante production de documents par le Conservatoire et la réalisation de très nombreux travaux et études, il apparaît que le CBN manque de visibilité concernant son action en régions. Celui-ci dispose de peu de temps pour valoriser ses travaux, dans les colloques et les revues scientifiques d'une part, et auprès des acteurs techniques

ou politiques de la biodiversité d'autre part. La période 2024-2033 doit améliorer cette situation par une plus grande communication de documents utiles (guides, articles, cartes, etc.) et par la valorisation des travaux du CBN dans des revues scientifiques et auprès du public : visiteurs du Jardin botanique, acteurs naturalistes, professionnels en lien avec la biodiversité, agents et élus des collectivités, notamment. Pour gagner en capacité informative, la revue Erica, pilier de l'animation du réseau des botanistes armoricains, sera repensée et le site Internet retravaillé. **L'enjeu décennal est de construire et de mettre en oeuvre la valorisation du Conservatoire et de ses travaux**, en s'appuyant sur les ressources internes en termes de communication et de médiation (lien avec le Pôle Jardin botanique). **Il est aussi d'organiser le transfert de connaissances vers certains professionnels dont l'action influence fortement les évolutions de la biodiversité** (agriculteurs et sylviculteurs, ingénieurs des collectivités en particulier).

## 3. Les projets du Pôle Bretagne – Pays de la Loire

En déclinaison de ces axes stratégiques il est proposé de mettre en oeuvre, sur le territoire Bretagne-Pays de la Loire, les 12 projets opérationnels suivants, présentés dans la 3<sup>e</sup> partie du document :

|                  |                                                                                                                                        |
|------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Proposition n°1  | Améliorer la visibilité et la fonctionnalité du <b>centre de ressources techniques</b>                                                 |
| Proposition n°2  | Accompagner les défis liés au <b>changement climatique</b>                                                                             |
| Proposition n°3  | Connaître, préserver et restaurer la biodiversité des <b>milieux agricoles et forestiers</b>                                           |
| Proposition n°4  | Consolider, alimenter et animer l' <b>observatoire de la biodiversité végétale</b> de Bretagne – Pays de la Loire                      |
| Proposition n°5  | Construire les collaborations en faveur de l'analyse des évolutions et des enjeux floristiques à l'échelle du <b>Massif armoricain</b> |
| Proposition n°6  | Renforcer l'implication dans les <b>réseaux et projets nationaux</b>                                                                   |
| Proposition n°7  | Poursuivre et renforcer le <b>partage des données</b> et des connaissances                                                             |
| Proposition n°8  | Contribuer à la <b>conservation in situ</b> de la flore menacée et de ses habitats                                                     |
| Proposition n°9  | Contribuer à la <b>conservation ex situ</b> de la flore menacée                                                                        |
| Proposition n°11 | Appuyer les acteurs de la gestion des <b>espaces « protégés »</b>                                                                      |
| Proposition n°12 | Appuyer les acteurs de l' <b>aménagement du territoire</b> et de la planification territoriale                                         |
| Proposition n°14 | <b>Communiquer, former et informer les acteurs</b> de la biodiversité et des transitions dans les territoires                          |

Les projets n°1, n°2, n°6 et n°9 feront l'objet d'un **pilotage partagé** avec le Pôle Jardin botanique.

Les projets n°2, n°3 et n°5 correspondent à de **nouvelles propositions**, les autres s'inscrivent dans la continuité.

### III- Le Pôle Jardin botanique

La réduction du périmètre géographique du territoire d'agrément du CBN de Brest, la diminution de ses activités internationales, due à la réduction de la coopération décentralisée de collectivités partenaires et la nécessité de requestionner le modèle économique et les missions des activités menées au sein du site de Brest (jardin et équipements liés), justifient la mise en place du projet *TransitionS*. Cette situation conduit à repenser et à réorganiser les missions et activités du CBN tout en maintenant les compétences qui fondent la qualité du service en les adaptant aux nouveaux enjeux environnementaux et aux attentes de la société.

Il est ainsi proposé de créer un nouveau pôle intitulé « Pôle Jardin botanique ». Ce pôle constituera une **entité plus lisible** faite de complémentarités techniques plus articulées et porteuse d'un fort potentiel.

**Les orientations proposées ici seront à approfondir durant la première phase du projet d'établissement (phase d'adaptation) dans une co-construction avec Brest Métropole**, propriétaire du site et co-gestionnaire avec le CBN.



## 1. Le défi : réinventer le Jardin botanique de Brest

De façon générale, un jardin botanique est « une institution qui rassemble des collections documentées de végétaux vivants à des fins de recherche scientifique, de conservation, d'exposition, d'enseignement et de sensibilisation du public, en plus d'être un lieu d'inspiration ou de loisirs » (Wyse Jackson, 1999).

En France, les Jardins botaniques publics dépendent le plus souvent des villes ou métropoles, parfois en co-gestion avec des universités (Nantes, Caen, Le Havre, Nancy, Lyon, Bordeaux, Strasbourg...)

L'actuel jardin du CBN de Brest et ses riches collections provenant du monde entier sont à l'origine de la création du Conservatoire bota-

nique de Brest en 1975. Déployé sur un site de 32 hectares en coeur d'agglomération et doté d'infrastructures de conservation (serres, pépinières), d'accueil du public et de locaux professionnels, le jardin représente une part importante de son identité et de la forte singularité de Brest parmi les autres CBN. La **collection internationale de plantes menacées, reconnue pour être la plus importante au monde**, ancre le Conservatoire dans son site. Le jardin est aujourd'hui la composante du CBN la plus connue du public mais aussi celle qui, paradoxalement, bénéficie du moins de moyens dédiés.

Du fait de son histoire et de son patrimoine botanique exceptionnel, **le jardin de Brest représente**

**pourtant un atout stratégique majeur** en termes de médiation et d'attractivité. Mieux valoriser cet important potentiel implique de faire évoluer ses objectifs et son organisation actuels pour **regrouper les compétences et mieux valoriser leurs potentiels, renforcer leurs synergies dans une même et nouvelle entité**. Relever ce défi permettra au nouveau Jardin botanique d'accomplir pleinement ses **missions de conservation, de communication, de sensibilisation et de mobilisation, située au coeur de sa responsabilité sociétale** et de donner au CBN la visibilité qu'il n'a pas.

**Cette création entrainera un profond remaniement interne** : ses ressources humaines proviendront des services actuels de l'action internationale et de l'éducation, en lien étroit avec le service de la conservation *ex situ*. Le service international ne constituera plus une entité spécifique et ses compétences, intimement liées aux collections végétales, seront profitablement réorientées vers le Jardin botanique, permettant une réelle structuration de cette activité.

Ils s'agit donc ici de saisir l'opportunité du projet *TransitionS* pour **créer un véritable jardin botanique** en lui donnant une reconnaissance plus formelle au sein de l'établissement, une place mieux identifiée au sein des politiques de Brest métropole, une incarnation et les moyens de **devenir le pôle de conservation d'un patrimoine botanique exceptionnel et de médiation tourné vers le grand public** dont l'attente est de plus en plus forte lorsqu'il s'agit de préservation de la nature.

Le pôle Jardin botanique du CBN pourra proposer une offre originale et rare compte tenu de son histoire et de ses spécificités, en s'appuyant sur un patrimoine biologique unique, sur l'exper-

tise régionale et internationale et sur les services communs de l'établissement, dans un site emblématique entièrement dédié à la préservation de la biodiversité végétale.

Il inscrira ses activités dans un cadre de mission national, celui de l'agrément des CBN, délivré par le ministère de l'Écologie (décret du 21 juin 2021). Ses activités couvriront principalement des missions d'intérêt général prévues dans le cadre de cet agrément : **conservation du patrimoine botanique du Conservatoire**, communication, sensibilisation et mobilisation fondées sur les compétences botaniques présentes sur le site, en incluant celles du pôle Bretagne - Pays de la Loire. **Ces actions de médiation et de valorisation des activités du CBN permettront d'accroître sa visibilité et son attractivité auprès du public**. Le pôle Jardin botanique développera aussi des **expertises botaniques spécifiques auprès de différentes institutions françaises** (villes, jardins) **ou étrangères** (coopération) et des collaborations avec les réseaux professionnels tel celui des Jardins Botaniques de France et des Pays Francophones. Il pourra également **contribuer au développement de l'activité touristique** locale, le tourisme étant une partie intégrante de l'accomplissement de la mission des jardins botaniques et de leur viabilité économique.

La création de ce nouveau pôle impliquera une profonde refonte conceptuelle et organisationnelle basée sur l'identité, l'expérience spécifique du CBN de Brest, sur l'adhésion de ses équipes, sur une nouvelle vision de sa collaboration étroite et quotidienne avec Brest métropole, propriétaire et gestionnaire du jardin et sur l'identification des principaux axes stratégiques pour le Jardin botanique dans son territoire.



## 2. Les axes stratégiques du pôle Jardin botanique

- Sécuriser et valoriser la plus importante collection mondiale de plantes menacées
- Développer la médiation et renforcer la visibilité de l'ensemble des activités du CBN de Brest auprès du grand public
- Proposer une expertise botanique spécifique auprès d'institutions françaises ou étrangères
- Devenir un lieu d'expérimentations et de sensibilisation du public sur les questions de protection de la nature en ville et de ses enjeux
- Développer le potentiel touristique du Jardin botanique en lien avec la découverte de la biodiversité végétale

### 2.1. Sécuriser et valoriser la plus importante collection mondiale de plantes menacées

**Les collections vivantes se situent au cœur de l'activité de tous les jardins botaniques et constituent la base de leurs actions de connaissance, de conservation, de médiation et de leur visibilité.** Depuis sa création en 1975, le CBN de Brest n'a cessé de poursuivre le développement de sa collection de plantes menacées originaires du monde entier (principalement des archipels océaniques) conservées en banque de graines, en serres, au jardin et en herbiers. Ses objectifs sont de connaître, de conserver à long terme ce patrimoine végétal inestimable, de produire des végétaux à des fins de renforcement ou de réintroduction en nature, de collaborer avec d'autres institutions du monde scientifique et professionnel (jardins botaniques) et de constituer un support de choix pour l'action éducative.

Cette collection totalise 1 226 taxons menacés, depuis les espèces disparues en nature jusqu'aux espèces vulnérables, selon les critères de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature. Elle est aujourd'hui **la plus importante collection de ce type au monde**, devant celles des jardins botaniques royaux d'Edimbourg, de Kew Gardens (Londres), du Missouri Botanical Garden (USA), de

Meise (Belgique) et de Lyon. Ce trésor botanique constitue **une part importante de l'identité du CBN** et contribue à sa réputation et à sa forte originalité parmi les autres jardins et conservatoires botaniques. Il est aussi un outil commun et un support précieux de transversalité et d'échanges entre les équipes du CBN et de Brest métropole.

La sécurisation et la valorisation de la collection internationale d'espèces menacées conservées à Brest représentent donc un enjeu particulièrement crucial pour l'établissement et un **atout majeur pour porter une nouvelle stratégie de développement axée sur la médiation et le tourisme.**

La responsabilité d'un tel patrimoine vivant implique de conforter davantage le niveau, la qualité et les moyens nécessaires à sa bonne gestion en s'appuyant sur les ressources humaines actuelles en botanique tropicale et en conservation *ex situ*. Le Conservatoire botanique porte aussi la lourde responsabilité de conserver ce patrimoine végétal vivant d'intérêt mondial, sans assurance de sa **pérennité à moyen terme**. Ce qui implique de rechercher les moyens de maintenir ce patrimoine, en relation avec Brest métropole, propriétaire du site et de l'État, soutien initial de cette collection et référent pour les coopérations internationales.

Par ailleurs, ses serres, âgées de cinquante ans pour les plus anciennes, sont aujourd'hui vieillissantes (structures, équipement) et de plus en plus inadaptées (coût énergétique, environnemental et de maintenance, sécurité) pour permettre une gestion sereine des collections végétales et un accueil optimal du public. Renverser cette tendance permettrait de garantir la pérennité de ces collections uniques dans des infrastructures adaptées et d'assurer les missions de connaissance, de conservation et de sensibilisation qui y sont associées.

### 2.2. Développer la médiation et renforcer la visibilité de l'ensemble des activités du CBN auprès du grand public

Des jardins médicinaux des monastères aux jardins d'acclimatation puis universitaires, le rôle des jardins botaniques a évolué depuis leur origine, en réponse aux changements sociétaux,

économiques et environnementaux. Plus récemment, en raison de l'impact dramatique de l'homme sur l'environnement, les jardins botaniques ont ressenti la nécessité d'ajuster leur rôle pour contribuer à la conservation des plantes et de leurs écosystèmes. Au cours des 20 dernières années, les jardins botaniques ont trouvé un sens à leur mission d'éducation environnementale et de communication scientifique. Ils reconnaissent maintenant que leur avenir dépend de leur **capacité à faire comprendre l'importance de leur travail et à établir des liens solides avec un large public.**

Le CBN de Brest offre des possibilités d'apprentissage pour tous, proposées à un public scolaire ou aux visiteurs sensibilisés aux enjeux de la conservation par le biais de collections vivantes et attrayantes et de l'expertise de son personnel éducatif. Cela permet de faire participer directement les apprenants et d'établir des liens clairs entre les plantes, les habitats et leur vie quotidienne. Cette activité et le public impacté demeurent cependant limités aujourd'hui (4 000 scolaires et groupes divers et 6 000 visiteurs individuels). La principale contrainte résulte des moyens humains (2 salariés) et financiers affectés à ces activités d'éducation et de médiation, pourtant décisives à la compréhension des enjeux majeurs liés à la biodiversité. Préjudiciable au bon exercice de cette mission, ce relatif anonymat du CBN et de ses actions, même auprès de la population locale, contribue à le percevoir comme un lieu réservé aux initiés et peu ouvert sur l'extérieur.



Le Conservatoire recèle pourtant un **potentiel d'attractivité indéniable** avec ses ressources humaines rares, ses activités diversifiées, son site exceptionnel et ses 400 000 usagers du site par an. Un choix stratégique fort, accompagné de moyens spécifiques pour attirer de nouveaux

publics, permettrait de positionner le Jardin botanique en **véritable pôle d'interprétation et de médiation à l'échelle de l'établissement**, clé de la compréhension et de l'appropriation par la société des enjeux de préservation de la biodiversité. Il gagnerait ainsi en visibilité **en déployant la médiation sur l'ensemble du site (jardin, serres, locaux professionnels) et de ses activités, en diversifiant les offres thématiques et en améliorant les conditions d'accueil du public.** Cela nécessitera un travail interservices important. Le Jardin botanique pourrait ainsi **incarner les activités du CBN de Brest**, matérialiser concrètement les enjeux environnementaux et rendre son projet scientifique et technique accessible et compréhensible par le grand public.

### 2.3. Proposer une expertise botanique spécifique auprès d'institutions françaises ou étrangères

Le CBN de Brest est engagé à l'international depuis les années 70, il est le seul Conservatoire botanique national agissant hors de son aire biogéographique. En lien avec de multiples partenaires étrangers, il participe à de nombreuses actions opérationnelles dans le domaine de la conservation de la flore mondiale menacée (transfert de savoir-faire, outils, plans de conservation d'espèces). Cette capacité à déployer moyens et compétences à l'international est une des **spécificités historiques majeures du CBN de Brest**, une part importante de son identité qui le singularise des autres conservatoires. Elle est d'autant plus précieuse qu'elle repose sur un effectif limité à 2,5 ETP. Ces activités internationales ont permis la constitution de la première collection mondiale de plantes menacées, à la base de nombreuses actions de sauvetage, de réintroductions ou de renforcement d'espèces, lui donnant ainsi tout son sens et sa légitimité.

Il est aujourd'hui essentiel de **conserver cette compétence internationale** au sein du CBN et de rassembler ressources humaines et savoir-faire dans ce pôle Jardin botanique, en l'adaptant à l'émergence de nouveaux partenariats. La recherche de compétences en botanique s'accroît au niveau national et demeure active au niveau international. Les demandes d'expertises visent notamment la réalisation d'études, d'outils liés au développement de la connaissance, la délivrance de conseils ou d'appuis pour mener à bien des actions opérationnelles de conservation d'espèces ou d'habitats, la conception de supports pédagogiques.

Proposer une nouvelle offre d'expertises fondées sur les compétences internationales regroupées au sein du nouveau pôle Jardin botanique permettrait principalement de répondre aux **solllicitations croissantes émanant de différentes institutions françaises (collectivités, jardins) en matière d'évaluation et d'aide à la gestion de leurs collections botaniques** et de **conserver une visibilité et une capacité de coopération à l'étranger** (appuis, études, actions de coopérations inter-CBN à l'international, etc.). De plus, ce contexte favorable faciliterait la promotion et le développement à l'international de l'expérience et des savoir-faire spécifiques des Conservatoires botaniques français.

#### 2.4. Devenir un lieu d'expérimentation et de sensibilisation du public sur les questions de protection de la nature en ville et de ses enjeux

En France, plus de 22 % du territoire est urbanisé et près de 80 % de la population vit en ville selon l'INSEE. Pour que cette vie citadine soit durable, elle a besoin de préserver et développer la biodiversité singulière qui la compose et contribue par exemple à réguler la température et à limiter les effets de la pollution. La présence d'éléments de nature apporte de **nombreux bénéfices culturels et sanitaires** et participe au **bien-être et à la bonne santé** physiologique et psychologique des urbains.

Les jardins botaniques ont un rôle important à jouer dans la promotion de la durabilité environnementale par leurs propres pratiques de gestion (abandon des pesticides, meilleure gestion de la ressource en eau,...), mais également en incitant et en inspirant leurs visiteurs à comprendre le rôle essentiel que jouent les plantes dans le maintien de la vie sur notre planète. Cela est particulièrement important en cette période de changement global rapide.

Avec ses 32 hectares d'espaces naturels, semi-naturels, jardinés et construits situés en cœur d'agglomération et les compétences des différentes équipes (botanistes, animateurs, jardiniers) qui y travaillent, le jardin et les installations dédiées du CBN offrent un site de choix et des compétences pour contribuer à répondre à ce besoin de nature en ville et à une demande sociétale croissante. En proposant un **nouveau terrain d'études (sui-vi de la biodiversité), d'essais et d'échanges** en ce domaine, le Jardin botanique pourrait, en association avec les acteurs de la ville (collectivités, entreprises, associations) et de l'écologie urbaine,

devenir un lieu idéal pour **l'information et la sensibilisation du public** autour des différents enjeux de la nature en ville et des pratiques à adopter. Le CBN de Brest renforcerait ainsi son rôle d'acteur de la mobilisation citoyenne pour la biodiversité végétale (découvrir, faire aimer, préserver et mener des actions concrètes à son échelle).

#### 2.5. Développer le potentiel touristique du Jardin botanique en lien avec la découverte de la biodiversité végétale

Le réseau international des jardins botaniques (Botanical Garden Conservation International) estime que 500 millions de personnes visitent les jardins botaniques chaque année, ce qui représente un potentiel inestimable pour faire connaître la conservation des plantes et offrir une occasion vitale de loisirs, de détente et de contemplation. Ainsi, les jardins botaniques sont aujourd'hui des destinations touristiques importantes traduisant la forte attente du public. Leur nombre impressionnant de visiteurs fait du tourisme une **partie intégrante de l'accomplissement de la mission des jardins botaniques et de leur viabilité économique**.

Avec ses 400 000 visiteurs annuels, le jardin du CBN compte parmi les plus fréquentés de l'Ouest de la France, offrant un site exceptionnel et très original pour un jardin botanique urbain.

En complément de ses missions, le CBN de Brest valorise depuis de nombreuses années ses installations scientifiques et éducatives sous l'angle touristique. Il collabore avec divers acteurs du territoire (Offices de tourisme, Océanopolis, Chemins du patrimoine, ...) et fait partie de la **destination touristique** « Brest Terres Océanes », portée dans le cadre de la stratégie touristique régionale.

Cette valorisation demeure cependant embryonnaire en regard de l'important potentiel d'attractivité touristique du jardin, les compétences et ressources humaines étant trop limitées en ce domaine. Le Jardin botanique représente en effet un **atout stratégique majeur pour le développement futur du Conservatoire** qui permettrait d'**accroître son attractivité et son rayonnement et de contribuer au développement touristique de Brest métropole, du Département du Finistère et de la Région Bretagne**.

C'est pourquoi il est aujourd'hui proposé d'étudier ces nouvelles pistes de développements touristiques et leur intégration dans le nouveau modèle économique du Jardin botanique, largement dédié à la découverte du végétal en tant que patrimoine vivant, culturel et naturel. Il s'agira d'imaginer une véritable transition qui donnera un nouveau visage au Conservatoire et constituera une très belle opportunité pour l'avenir du Jardin botanique.

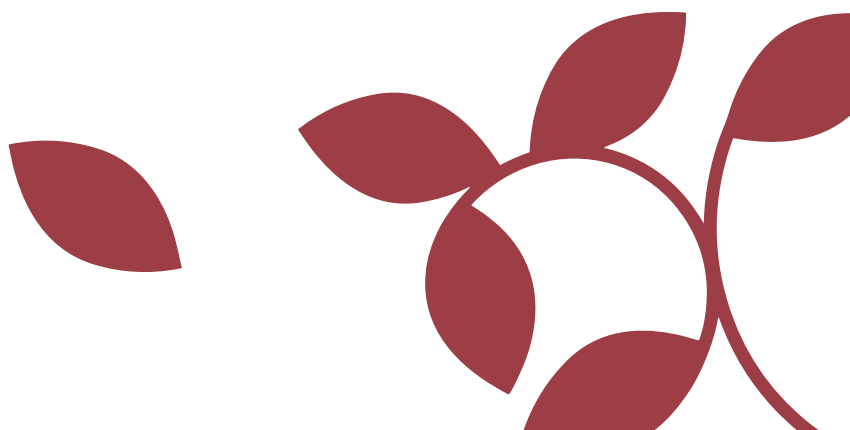
Le choix de cette option impliquera nécessairement la création de nouvelles structures d'accueil du public, de nouveaux produits (expositions, muséographies, boutique, etc.) et l'acquisition de nouvelles compétences pour inciter les visiteurs à découvrir le site et ses activités.

### 3. Les projets du Pôle Jardin botanique

En déclinaison des axes stratégiques exposés plus haut, le pôle Jardin botanique propose de mettre en oeuvre les 9 projets suivants, présentés dans la 3<sup>e</sup> partie du document :

|                   |                                                                                                                                  |
|-------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Proposition n° 1  | Améliorer la visibilité et la fonctionnalité du <b>centre de ressources techniques</b>                                           |
| Proposition n° 2  | Accompagner les défis liés au <b>changement climatique</b>                                                                       |
| Proposition n° 6  | Renforcer l'implication dans les <b>réseaux et projets nationaux</b>                                                             |
| Proposition n° 9  | Contribuer à la <b>conservation ex situ</b> de la flore menacée                                                                  |
| Proposition n° 10 | Gérer, sécuriser et valoriser les <b>collections internationales</b>                                                             |
| Proposition n° 13 | <b>Apporter un appui aux collections botaniques</b> auprès d'institutions françaises et des expertises à l'international         |
| Proposition n° 15 | <b>Développer la médiation</b> et la visibilité des activités du CBN de Brest                                                    |
| Proposition n° 16 | Faire du Jardin botanique un lieu d'études, d'expérimentations et de sensibilisation sur les <b>questions de nature en ville</b> |
| Proposition n° 17 | <b>Développer une offre touristique au Jardin botanique</b> axée sur la découverte et la protection de la biodiversité végétale  |

Les projets n°1, n°2, n°6 et n°9 feront l'objet d'un pilotage partagé avec le Pôle Bretagne - Pays de la Loire. Les projets n°2, n°13, n°16 et n°17 correspondent à de nouvelles propositions, les autres s'inscrivent dans la continuité.



## IV- Synthèse

Ce projet scientifique est structuré autour des 5 missions attribuées aux **Conservatoires botaniques nationaux**.

Le schéma ci-dessous présente l'articulation entre les 5 missions du CBN et les 17 projets phare envisagés, et ce pour les 2 pôles scientifiques du CBN. Il traduit la volonté du Conservatoire de mettre en oeuvre un projet scientifique cohérent, transversal, reposant sur un plus grand décloisonnement entre les pôles et les services.

À moyens constants, la mise en oeuvre de ce projet s'annonce ambitieuse. Celle-ci dépendra des solutions institutionnelles et financières qui seront trouvées dans la période 2024-2026 pour consolider l'activité « socle » du Conservatoire.

Dans le même temps, une nouvelle organisation sera à mettre en place progressivement, au bénéfice des différents **projets présentés dans la 3<sup>e</sup> partie de ce document**.



# **PARTIE 3 :**

---

LES PROJETS PHARES  
2024-2033





# Proposition de 17 projets phares pour la période 2024-2033

Chaque proposition est présentée via une « **fiche projet** » de 2 pages (voir mode d'emploi ci-après).  
Chaque projet est rattaché à une mission principale. Chaque mission est repérable par une couleur :

MISSIONS :
 

Connaissance

Données

Conservation

Appui

Information  
Sensibilisation

Transversal

| PILOTAGE*                                                                           | N° | INTITULÉ DU PROJET                                                                                                                     |
|-------------------------------------------------------------------------------------|----|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|    | 1  | Améliorer la visibilité et la fonctionnalité du <b>centre de ressources techniques</b>                                                 |
|    | 2  | Accompagner les défis liés au <b>changement climatique</b>                                                                             |
|    | 3  | Connaître, préserver et restaurer la biodiversité des <b>milieux agricoles et forestiers</b>                                           |
|    | 4  | Consolider, alimenter et animer l' <b>observatoire de la biodiversité végétale</b> de Bretagne - Pays de la Loire                      |
|   | 5  | Construire les collaborations en faveur de l'analyse des évolutions et des enjeux floristiques à l'échelle du <b>Massif armoricain</b> |
|  | 6  | Renforcer l'implication dans les <b>réseaux et projets nationaux</b>                                                                   |
|  | 7  | Poursuivre et renforcer le <b>partage des données</b> et des connaissances                                                             |
|  | 8  | Contribuer à la <b>conservation in situ</b> de la flore menacée et de ses habitats                                                     |
|  | 9  | Contribuer à la <b>conservation ex situ</b> de la flore menacée                                                                        |
|  | 10 | Gérer, sécuriser et valoriser les <b>collections internationales</b>                                                                   |
|  | 11 | Appuyer les acteurs de la gestion des espaces « protégés »                                                                             |
|  | 12 | Appuyer les acteurs de l' <b>aménagement du territoire</b> et de la planification territoriale                                         |
|  | 13 | <b>Apporter un appui aux collections botaniques</b> auprès d'institutions françaises et des expertises à l'international               |
|  | 14 | Communiquer, former et informer les <b>acteurs</b> de la biodiversité et des transitions dans les territoires                          |
|  | 15 | <b>Développer la médiation</b> et la visibilité des activités du CBN de Brest                                                          |
|  | 16 | Faire du Jardin botanique un lieu d'études, d'expérimentations et de sensibilisation sur les <b>questions de nature en ville</b>       |
|  | 17 | <b>Développer une offre touristique au Jardin botanique</b> axée sur la découverte et la protection de la biodiversité végétale        |

\* Pilotage des projets proposés :  Pôle Bretagne-Pays de la Loire  Pôle Jardin botanique  Projet partagé

## Fiches projets : mode d'emploi

### Page 1 : descriptif du projet

Couleur de la mission principale  
à laquelle se rattache le projet

Indique si le projet est nouveau  
ou dans la continuité des actions précédentes

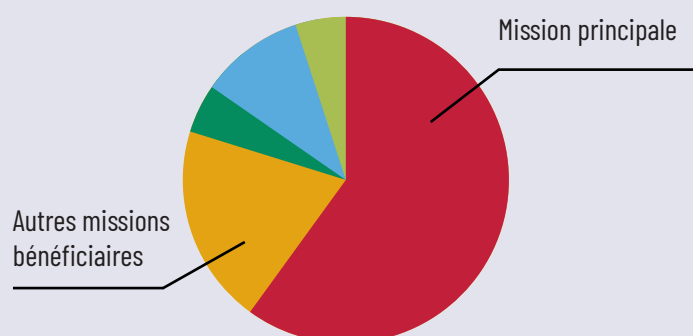
NOUVEAU

CONTINUITÉ

| Numéro du projet              | Titre du projet                                                          |                       |                |
|-------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|-----------------------|----------------|
| Pôle référent                 | Pôle Bretagne - Pays de la Loire                                         | Pôle Jardin botanique | Les deux pôles |
| Contexte et motif             | Pourquoi proposer ce projet ?                                            |                       |                |
| Description                   | De quoi s'agit-il ?                                                      |                       |                |
| Objectifs stratégiques du CBN | Quel cap stratégique propose le CBN ?                                    |                       |                |
| Moyens opérationnels          | Comment y arriver ?                                                      |                       |                |
| Exemples d'actions concrètes  | Quelques exemples d'actions proposées                                    |                       |                |
| Personnel impliqué            | Compétences métiers impliquées                                           |                       |                |
| Principaux partenaires        | Principaux partenaires techniques et financiers ( liste non exhaustive ) |                       |                |

### Page 2 : points de repères

#### Contribution aux missions du CBN



Connaissance

Données

Conservation

Appui

Information, sensibilisation

Transversal

| PROPOSITION<br>N°1                     | AMÉLIORER LA VISIBILITÉ ET LA FONCTIONNALITÉ<br>DU CENTRE DE DONNÉES ET DE RESSOURCES TECHNIQUES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|----------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| RÉFÉRENT                               | PÔLE BRETAGNE-PAYS DE LA LOIRE / PÔLE JARDIN BOTANIQUE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| CONTEXTE /<br>MOTIFS                   | <p><b>Le centre de données et de ressources techniques du CBN de Brest est ancré</b> dans ses locaux scientifiques situés à Brest. Il s'est construit au fil du temps, souvent par à-coups. Après plusieurs décennies de travail, un riche patrimoine botanique a été constitué (plantes vivantes, herbiers) et d'importants outils de connaissance et de conservation ont été développés, sur lesquels le CBN appuie son expertise au quotidien, sur l'ensemble de son territoire d'intervention.</p> <p>Le centre de ressources techniques abrite aujourd'hui :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une plateforme technique de <b>conservation <i>ex situ</i></b> (laboratoire, banque de graines, serres...) lui permettant de gérer la 1<sup>re</sup> collection mondiale de plantes menacées ou disparues en nature.</li> <li>• Un centre de <b>gestion et d'analyse des données</b> sur les plantes, lichens et végétations unique pour l'Ouest de la France (bases de données, système d'information géographique centralisés).</li> <li>• Un centre de <b>documentation</b> : bibliothèques, archives, service en ligne d'accès aux documents.</li> <li>• Des salles dédiées aux <b>herbiers</b>.</li> <li>• Des salles dédiées à la formation ou aux échanges (salles de réunion et <b>salles pédagogiques</b>).</li> </ul> <p><b>Ces outils sont précieux et indispensables au travail scientifique</b> du Conservatoire et à la valorisation pédagogique de son action. Certaines lacunes sont d'ores et déjà identifiées freinant la pleine fonctionnalité du centre de ressources et la réalisation de certaines actions. Enfin, force est de constater que, en dehors des acteurs scientifiques et des partenaires qui connaissent le site de Brest, ce centre de ressources est encore très largement <b>méconnu dans sa globalité</b>, ce qui constitue une limite à la mise en place de projets scientifiques et techniques innovants.</p> |
| DESCRIPTION                            | <p>Afin de continuer à renforcer la qualité de l'expertise du CBN en lui permettant de continuer à être à la hauteur des enjeux et de ses missions, il est nécessaire de faire évoluer progressivement le centre de ressources pour qu'il soit en <b>adéquation avec le nouveau projet d'établissement</b> et que sa trajectoire soit mieux définie, plus lisible. Il s'agit aussi d'<b>accroître sa visibilité</b>, de <b>sécuriser les patrimoines</b> qu'il contient. Il s'agira ainsi, progressivement, de combler les lacunes identifiées (photothèque, bases de données, gestion électronique de documents, équipements liés à la conservation <i>ex situ</i>...), en travaillant sur une analyse des priorités et des collaborations à engager.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| OBJECTIFS<br>STRATÉGIQUES<br>DU CBN    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Faire connaître</b> le centre de ressources du CBN (institutions, acteurs techniques, chercheurs, réseaux de la connaissance et de la conservation).</li> <li>• <b>Garantir</b> la cohérence scientifique et la pérennité du centre de ressources ainsi que sa capacité à s'adapter aux risques, besoins et évolutions (scientifiques et technologiques notamment).</li> <li>• <b>Développer des projets</b> permettant de poursuivre les équipements nécessaires et de combler les lacunes techniques qui constituent des freins à la mise en place de certains projets.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| MOYENS<br>OPÉRATIONNELS                | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Mutualiser</b> davantage les actions et outils des 2 pôles concernant la conservation <i>ex situ</i>.</li> <li>• <b>Faire évoluer</b> le centre de documentation (bibliothèque en ligne, photothèque).</li> <li>• Développer la <b>sécurisation</b> des données, des documents et du patrimoine vivant.</li> <li>• Mettre en place une <b>politique d'investissements scientifiques</b> : outils de conservation <i>ex situ</i>, outils de gestion numérique de documents, outils d'analyse statistiques de données, logiciels...</li> <li>• Mettre en oeuvre des <b>projets spécifiques</b>, pour des actions à durée limitée dans le temps.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| EXEMPLES<br>D'ACTIONS<br>CONCRÈTES     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre l'accueil, la gestion, la numérisation, la sécurisation et la valorisation des <b>herbiers</b>.</li> <li>• Développer une <b>bibliothèque numérique</b>, axée sur les thématiques du projet d'établissement.</li> <li>• Equiper les salles de travail (matériel scientifique, pédagogique, visio-conférence).</li> <li>• Structurer et valoriser la <b>photothèque</b> du CBN.</li> <li>• <b>Consolider</b> la base de données dédiée à la conservation <i>ex situ</i>.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| PERSONNEL<br>IMPLIQUÉ                  | <p>Responsables des services documentation, informatique, information géographique, pédagogie, <i>ex situ</i>, communication, responsables d'antenne, direction générale et directions scientifiques.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| PRINCIPAUX<br>PARTENAIRES<br>IMPLIQUÉS | <p><b>Techniques et scientifiques</b> : Réseau des CBN, Conseil scientifique du CBN, réseaux documentaires, Muséum national d'histoire naturelle, établissements conservant des herbiers, OEB.</p> <p><b>Financiers</b> : collectivités partenaires et adhérentes du CBN, ministère de l'Écologie, DREAL, OFB, Financements sur projets.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |

Points de repères

## LE CENTRE DE DONNÉES ET DE RESSOURCES TECHNIQUES

Contribution aux missions du CBN



Le centre de données et de ressources est indispensable à l'action scientifique et pédagogique du CBN, il recouvre toutes ses missions. Il est important d'accroître sa visibilité et de mettre en place les conditions de son adaptabilité aux évolutions technologiques et au nouveau projet d'établissement.

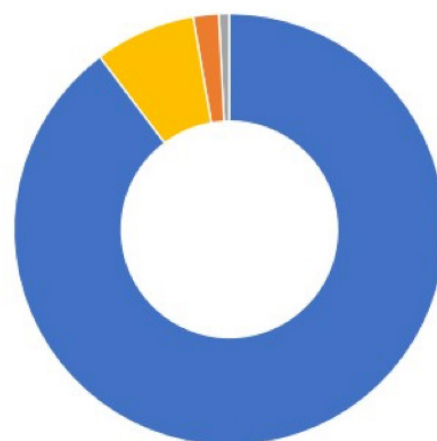
### UN PATRIMOINE UNIQUE DANS L'OUEST DE LA FRANCE, À CONSOLIDER ET À VALORISER

**62 763**  
Références bibliographiques

**19**  
Collections d'herbiers

**7 MILLIONS**  
de données d'espèces  
et de communautés végétales

**4 847**  
espèces en culture ou en banque de graines



- plantes vasculaires
- bryophytes
- lichens
- végétations



| PROPOSITION<br>N°2                     | ACCOMPAGNER<br>LES DÉFIS LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE (CC)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|----------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| RÉFÉRENT                               | PÔLE BRETAGNE-PAYS DE LA LOIRE / PÔLE JARDIN BOTANIQUE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| CONTEXTE /<br>MOTIFS                   | Le climat de l'Ouest de la France se modifie, ajoutant une pression supplémentaire sur la biodiversité. La flore et la végétation sont, pour partie, les témoins de ces changements globaux. Il est essentiel d'étudier et de comprendre leurs évolutions, par exemple en engageant <b>l'observation, le suivi et la mesure</b> des modifications de la composition végétale des territoires ou de la phénologie de certaines plantes. En outre, dans un souci d'anticipation, de nombreuses instances, publiques ou privées, recherchent des solutions d'atténuation et d' <b>adaptation au changement climatique</b> . Il est essentiel que les propositions de solutions s'appuient sur des éclairages techniques et scientifiques solides. Le CBN peut apporter un appui utile.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| DESCRIPTION                            | Il s'agit pour le CBN de Brest de structurer son action courante et ses missions autour de la «question climatique». Il est proposé que celle-ci constitue désormais un <b>fil rouge des programmes scientifiques et pédagogiques du Conservatoire</b> . Cette orientation nécessitera : <ul style="list-style-type: none"> <li>• d'intégrer les enjeux du climat dans l'ensemble des missions du CBN,</li> <li>• de collaborer avec les réseaux scientifiques travaillant sur ces sujets,</li> <li>• de faire évoluer les outils et process internes pour proposer des solutions d'adaptation et améliorer la compréhension des effets du changement climatique sur la végétation.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| OBJECTIFS<br>STRATÉGIQUES<br>DU CBN    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Observer et comprendre les effets du changement climatique</b> sur la biodiversité végétale,</li> <li>• Appuyer la <b>recherche de solutions d'adaptation et d'atténuation</b> du changement climatique,</li> <li>• <b>Conseiller/informer</b> pour favoriser l'action politique et la mobilisation citoyenne.</li> <li>• Être un <b>établissement éco-responsable</b> et rechercher, pour le CBN, des solutions d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| MOYENS<br>OPÉRATIONNELS                | <p>Étudier et suivre les évolutions de la flore et de la végétation, produire des indicateurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contribuer aux échanges et travaux des instances d'évaluation du changement climatique,</li> <li>• Fournir des informations / données / conseils permettant l'adaptation et l'atténuation du CC,</li> <li>• Préparer et contribuer à la sauvegarde des plantes et communautés végétales en danger,</li> <li>• Sensibiliser le grand public lors de ses visites au Jardin botanique de Brest.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| EXEMPLES<br>D'ACTIONS<br>CONCRÈTES     | <p>Intégrer des experts du CC dans le <b>Conseil scientifique</b> du CBN (groupe de travail dédié);</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaborer avec d'autres <b>conservatoires et jardins botaniques</b> (Alliance internationale des JB sur le changement climatique dont ceux de Nantes et Caen) et institutions scientifiques;</li> <li>• Co-construire les <b>indicateurs</b> liés à l'évolution de la répartition des plantes et de la végétation;</li> <li>• Engager des <b>suivis à long terme</b> de stations d'espèces et de communautés végétales à valeur de « sentinelle du climat » ; suivre des <b>territoires de référence</b> (mailles ou sites ateliers);</li> <li>• <b>Mobiliser</b> le réseau de botanistes sur les suivis et sur les inventaires permanents;</li> <li>• Adapter les plans de collecte pour la <b>conservation ex situ</b>;</li> <li>• Apporter un <b>conseil à la gestion adaptative des territoires</b> : contribuer à des instances de conseil ou de pilotage (ex. : Plans arbres, gestion du trait de côte, etc.);</li> <li>• <b>Informer les visiteurs du jardin</b> sur les liens entre biodiversité et climat;</li> <li>• En interne, développer une <b>démarche « RSE »</b> : achats responsables, baisse de consommation d'énergies fossiles (déplacements, serres).</li> </ul> |
| PERSONNEL<br>IMPLIQUÉ                  | L'ensemble du personnel contribue à cette action.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| PRINCIPAUX<br>PARTENAIRES<br>IMPLIQUÉS | <p><b>Techniques et scientifiques</b> : Services ENS des Départements et autres services de collectivités, Conservatoire du littoral, gestionnaires d'espaces protégés, CEN Pays de la Loire, RGENB, Organismes professionnels (ONF, Chambres d'agriculture...), instituts de recherche, observatoires de l'environnement, OFB, Haut Conseil pour le Climat Breton, GIEC des Pays de la Loire, Alliance internationale des Jardins botaniques sur le changement climatique...</p> <p><b>Financiers</b> : Collectivités adhérentes et partenaires du CBN, ministère de l'Écologie et DREAL. Financement sur projets de longue durée.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |

NOUVEAU

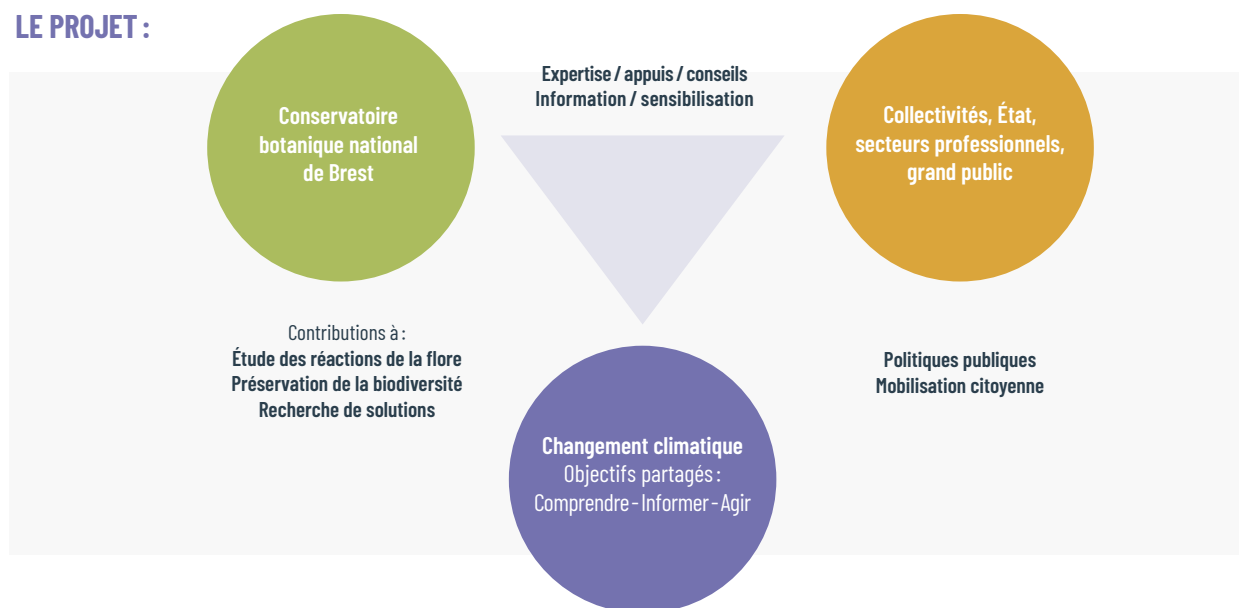
## LES DÉFIS LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

### Contribution aux missions du CBN



Le CBN de Brest se propose de contribuer à relever les défis liés au changement climatique. En cohérence avec sa mission «Appui aux politiques publiques», il suggère de mettre en place des partenariats et des actions qui permettront d'éclairer et d'anticiper les choix de gestion des territoires : observation des effets du changement climatique sur la flore et la végétation (mission « connaissance »), production et partage avec le public d'informations et de données, recherche de solutions de conservation et d'adaptation fondées sur les capacités de résistance ou de résilience des espèces et des communautés végétales.

### LE PROJET :



EN BRETAGNE

Suivi de la végétation des Monts d'Arrée, suite aux incendies spectaculaires de l'été 2022.



EN PAYS DE LA LOIRE

Suivi de la flore soumise à l'érosion côtière en Vendée

| PROPOSITION<br>N°3                     | CONNAITRE, PRÉSERVER ET RESTAURER LA BIODIVERSITÉ VÉGÉTALE<br>DES MILIEUX AGRICOLES ET FORESTIERS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|----------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| RÉFÉRENT                               | PÔLE BRETAGNE-PAYS DE LA LOIRE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| CONTEXTE /<br>MOTIFS                   | En Bretagne et en Pays de la Loire, les espaces liés à l'activité agricole (cultures, prairies, bocage) marquent fortement les paysages. Dans ces espaces, des <b>transitions sont engagées</b> pour répondre aux nouveaux enjeux sociétaux, climatiques et écologiques. Il en est de même dans le secteur de la sylviculture, avec la montée en puissance de la place de « la forêt » dans nos régions, identifiée comme espace de stockage de CO <sub>2</sub> , de production de bois, et de réservoir de biodiversité. Les acteurs de ces filières (politiques et professionnels notamment) ont une responsabilité particulière dans la préservation et la restauration de la biodiversité ; les pratiques professionnelles nécessitent parfois un <b>éclairage technique et scientifique sur la flore et la végétation</b> , pour une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité.                                                                                                                                   |
| DESCRIPTION                            | L'éclairage des acteurs agricoles et sylvicoles, professionnels ou politiques, peut être fourni par le CBN via divers diagnostics et conseils dans différents domaines : botanique, phytosociologie, écologie végétale, pratiques favorables à la conservation ou à la restauration d'espèces ou de communautés « à enjeu », en particulier. Ces diagnostics pourront être mutualisés avec des chercheurs et des associations/observatoires naturalistes, avec qui les relations doivent être renforcées. Cela nécessite d'une part, de <b>consolider et structurer les connaissances</b> concernant la flore et la végétation de ces milieux, dans une <b>approche fonctionnelle</b> intégrant les changements globaux, les potentialités des sols et les pratiques agricoles/forestière ; d'autre part, de <b>favoriser l'interconnaissance entre le CBN</b> et les réseaux agricoles et sylvicoles ; et enfin de s'organiser pour proposer un <b>accompagnement adapté</b> .                                                   |
| OBJECTIFS<br>STRATÉGIQUES<br>DU CBN    | <b>La stratégie est ici de démultiplier l'action en faveur de la biodiversité</b> en participant : <ul style="list-style-type: none"> <li>• à la consolidation des connaissances de la flore et de la végétation des milieux forestiers et agricoles (avec en particulier un <b>focus sur les prairies naturelles et sur les forêts de feuillus</b>)</li> <li>• à des échanges et expérimentations de gestion / restauration de la biodiversité en milieu forestier et agricole</li> <li>• au transfert de ces connaissances vers les acteurs professionnels et politiques : les agriculteurs et sylviculteurs, leurs organisations professionnelles ou syndicales, les groupements de formation, les responsables techniques et politiques de collectivités territoriales.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                            |
| MOYENS<br>OPÉRATIONNELS                | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux de terrain et bibliographiques</li> <li>• Synthèses et communication</li> <li>• Ancrage dans les réseaux et groupes de travail intra ou inter-professionnels.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| EXEMPLES<br>D'ACTIONS<br>CONCRÈTES     | <p>Dans le <b>domaine de l'agriculture</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contribution au plan national en faveur des <b>prairies naturelles</b></li> <li>• Élaboration et diffusion d'un <b>guide</b> des prairies de Bretagne et des Pays de la Loire</li> <li>• Contribution aux <b>réseaux</b> permettant la mobilisation d'acteurs en faveur des prairies naturelles.</li> <li>• <b>Formation</b> d'agriculteurs à la conservation de la diversité végétale.</li> <li>• Mise en oeuvre de plans de conservation des <b>messicoles</b> (<i>in situ</i> et <i>ex situ</i>)</li> </ul> <p>Dans le <b>domaine de la sylviculture</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation aux groupes de travail régionaux et départementaux sur les <b>plans de boisement</b>.</li> <li>• Élaboration d'un <b>catalogue</b> des végétations forestières de Bretagne et des Pays de la Loire.</li> <li>• Contribution aux réseaux d'acteurs et à certains programmes (Fogefor, Renecofor...).</li> </ul> |
| PERSONNEL<br>IMPLIQUÉ                  | Botanistes, phytosociologues, informaticiens, personnel en charge de la communication ou du suivi et du développement des partenariats.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| PRINCIPAUX<br>PARTENAIRES<br>IMPLIQUÉS | <p><b>Techniques et scientifiques</b> : Syndicats agricoles et forestiers, techniciens agricoles et forestiers, CIVAM, Chambres régionales d'agriculture, DDTM, collectivités territoriales, OFB, Institut Agro-Rennes-Angers, INRAe, ONF, CNPF Bretagne-Pays de la Loire, réseaux scientifiques de la restauration écologique, réseau des CBN.</p> <p><b>Financiers</b> : ministère de l'Écologie, DREAL, collectivités adhérentes et partenaires du CBN, OFB, financements sur projets.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |

## MILIEUX AGRICOLES ET FORESTIERS

### Contribution aux missions du CBN



Le CBN propose qu'à l'échelle de son territoire d'agrément, soient développées différentes actions en faveur de la biodiversité végétale des milieux agricoles et forestiers. Des transitions importantes sont en effet engagées dans les domaines agricoles et sylvicoles, en lien avec le changement climatique ou les changements d'usages de ces milieux.

### QUELQUES ENJEUX :

#### Déployer des pratiques favorables aux prairies naturelles

Les prairies naturelles sont des réservoirs de biodiversité et marqueurs paysagers majeurs. Entre 1970 et 2010, la Bretagne et les Pays de la Loire ont perdu près d'1,2 millions d'hectares de prairies.

La Bretagne est la région française qui, en pourcentage de sa superficie, a enregistré le plus de recul dans cette période, juste avant l'Île de France et les Pays de la Loire.

**La formation et l'information des agriculteurs est un levier** pour préserver et restaurer la biodiversité de ces milieux.

#### Accompagner les acteurs forestiers :

Le CBN intervient en appui du Centre national de la Propriété forestière dans des Formations à la Gestion Forestière (Programme FOGFOR). Ci-contre, une **formation à l'attention des propriétaires forestiers des Pays de la Loire**, visant à faire connaître la biodiversité forestière et son importance pour la santé et la production de la forêt.



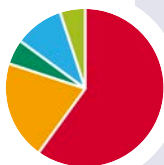
| PROPOSITION<br>N°4               | <div>CONTINUITÉ</div> <b>CONSOLIDER, ALIMENTER ET ANIMER L'OBSERVATOIRE DE LA BIODIVERSITÉ VÉGÉTALE DE BRETAGNE - PAYS DE LA LOIRE</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|----------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| RÉFÉRENT                         | <b>PÔLE BRETAGNE-PAYS DE LA LOIRE</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| CONTEXTE / MOTIFS                | <p><b>La connaissance de la flore et de la végétation</b> permet de comprendre le fonctionnement des écosystèmes et de proposer des solutions pour la préservation de la biodiversité. Cette connaissance, <b>pilier de tout le reste</b>, repose sur le travail de spécialistes, professionnels et bénévoles. Elle est <b>inéga</b>le, meilleure pour les plantes à fleurs que pour les mousses, les communautés végétales ou la fonge. Elle <b>évolue en permanence</b>, grâce aux données de plus en plus nombreuses, aux progrès réalisés en termes d'analyse, et en raison des mouvements perpétuels caractérisant le monde vivant : migrations d'espèces, hybridations, adaptations aux changements, etc. Comprendre ces phénomènes et suivre leurs évolutions, produire des indicateurs fiables sur la biodiversité végétale et fongique <b>nécessite des compétences et des dispositifs d'observation durables et adaptatifs</b>.</p>                                                                                                                                                                           |
| DESCRIPTION                      | <p>Depuis 30 ans, <b>l'observatoire est un pilier de l'action scientifique du CBN</b>. Il a permis de produire et d'entretenir des connaissances fiables et objectives sur l'état et les évolutions des plantes à fleurs de l'Ouest de la France. Son périmètre s'est récemment élargi aux mousses, aux lichens et aux communautés végétales, compartiments pour lesquels des progrès restent à faire.</p> <p>L'observatoire est un <b>dispositif collaboratif</b>, actuellement <b>mutualisé</b> à l'échelle de 3 régions.</p> <p>Il implique de nombreux process techniques, de nombreuses collaborations et des compétences pointues en botanique, écologie, lichénologie et phytosociologie notamment.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| OBJECTIFS STRATÉGIQUES DU CBN    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Suivre sur le long terme l'état</b> et les évolutions de la flore, des lichens et de la végétation.</li> <li>• <b>Produire des informations fiables et validées</b> pour identifier les enjeux, éclairer et conseiller.</li> <li>• <b>Garantir le maintien des compétences</b> nécessaires à la production des connaissances.</li> <li>• <b>Fédérer</b> les forces vives de l'observation du patrimoine végétal de Bretagne - Pays de la Loire.</li> <li>• Nouer des partenariats en faveur de la mise en place d'un <b>réseau de connaissance de la fonge</b>.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| MOYENS OPÉRATIONNELS             | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Augmenter la capacité à observer</b> en développant les compétences techniques et scientifiques : maintien et renouvellement des compétences en botanique, lichénologie et phytosociologie du personnel du CBN ; animation du réseau de botanistes-phytosociologues pour assurer leur montée en compétence, leur mobilisation et la qualité des observations.</li> <li>• <b>Produire et partager des outils</b> permettant de créer une connaissance collective fiable : protocoles standards, référentiels et catalogues communs, bases de données, outils de saisie, dispositifs de validation, fiches et clés d'identification de plantes difficiles à reconnaître...</li> <li>• <b>Coordonner</b> des projets structurants (atlas, herbier de référence du Massif armoricain...)</li> <li>• <b>Coopérer</b> avec les autres observatoires de l'environnement du territoire.</li> </ul>                                                                                                                                                                                  |
| EXEMPLES D'ACTIONS CONCRÈTES     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Recenser et cartographier</b> les plantes, les lichens, les associations et séries de végétations.</li> <li>• <b>Valider</b> les données.</li> <li>• Mettre en place des <b>plans de prospection</b> organisés dans le temps et l'espace (inventaire systématique) permettant de renouveler les données tous les 20 ans.</li> <li>• Organiser et animer des <b>sorties de terrain</b> et des réunions d'échanges scientifiques.</li> <li>• Actualiser en continu et partager les <b>catalogues et listes de référence</b> (espèces et communautés végétales indigènes / non indigènes, rares / communes, menacées/non menacées...).</li> <li>• Administrer et maintenir à jour les <b>bases de données</b> et le <b>système d'information géographique</b>.</li> <li>• Assurer ou organiser le <b>suivi stationnel de plantes menacées</b>, notamment dans les espaces protégés publics (RNR, RNR, Sites du CdL, etc.) et dans les sites Natura 2000.</li> <li>• Nouer des <b>partenariats</b> (ex : sociétés mycologiques sur la connaissance des champignons).</li> </ul> |
| PERSONNEL IMPLIQUÉ               | Botanistes, phytosociologues, lichénologues, informaticiens, géomaticiens, documentaliste, animateurs de réseaux, responsables d'antennes, direction scientifique.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| PRINCIPAUX PARTENAIRES IMPLIQUÉS | <p><b>Techniques et scientifiques</b> : botanistes bénévoles, associations naturalistes, observatoires naturalistes, gestionnaires d'espaces, Museum national d'histoire naturelle, Universités ...</p> <p><b>Financiers</b> : ministère de l'Écologie, OFB, adhérents du CBN, grandes collectivités du territoire d'agrément, fonds privés issus du bénévolat (fonctionnement et investissements matériels).</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |



Points de repères

## L'OBSERVATOIRE DE LA BIODIVERSITÉ VÉGÉTALE DE BRETAGNE - PAYS DE LA LOIRE

Contribution aux missions du CBN



L'observatoire du CBN de Brest  **fédère**  plus d'un millier de botanistes et rassemble des millions de données sur la flore et la végétation. Il permet de **comprendre** et de **mesurer** les états et les évolutions de la biodiversité végétale en Bretagne et en Pays de la Loire. **C'est un pilier** de l'action du CBN. Socle de la mission « Connaissance », il nourrit l'ensemble des autres missions, en particulier celle dédiée aux données.

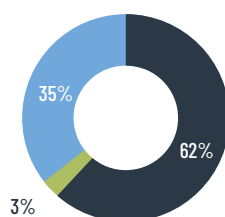
### DOMAINES D'ÉTUDE ET D'ANALYSE :



- Plantes à fleurs
- Lichens
- Mousses
- Algues charophytes
- Habitats et paysages
- Communauté végétales



Entre 2020 et 2023, **plus de 1000 botanistes** professionnels et bénévoles ont contribué à l'observatoire de la flore et des lichens animé par le Conservatoire botanique.



- Bénévoles individuels
- Botanistes du CBN
- Botanistes liés à un organisme partenaire

|                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|-------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>PROPOSITION<br/><b>N°5</b></p>               | <p><b>CONSTRUIRE LES COLLABORATIONS EN FAVEUR DE<br/>L'ANALYSE DES ÉVOLUTIONS ET DES ENJEUX À L'ÉCHELLE DU MASSIF ARMORICAIN</b></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <p>RÉFÉRENT</p>                                 | <p><b>PÔLE BRETAGNE-PAYS DE LA LOIRE</b></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <p>CONTEXTE /<br/>MOTIFS</p>                    | <p>Le Massif armoricain est une <b>région naturelle</b> liée à un socle géologique et un climat spécifiques, dans laquelle se développent une végétation et des espèces végétales particulières. <b>Analyser les connaissances à cette échelle interrégionale est nécessaire pour définir de manière pertinente les enjeux de conservation et pour comprendre les évolutions territoriales à l'heure du changement climatique.</b> Historiquement, l'agrément ministériel du CBN portait sur un territoire recouvrant la totalité de cette unité biogéographique, ce qui a permis au CBN de développer des actions et un dispositif d'étude et d'analyse mutualisé à cette échelle (observatoire de la flore du Massif armoricain et de ses marges). Un important réseau de botanistes y a ainsi été construit ; de nombreuses données y ont été acquises et structurées. <b>Le nouveau périmètre géographique du CBN de Brest est désormais amputé de la partie normande du Massif armoricain.</b> Pour pouvoir continuer à avoir une vision des enjeux à cette échelle, il sera nécessaire, pour le CBN de Brest comme pour celui de Normandie, de trouver les conditions d'une capacité d'analyse des états et des évolutions de la flore, des habitats et des végétations à l'échelle armoricaine.</p> |
| <p>DESCRIPTION</p>                              | <p>Dans la continuité des actions précédentes et dans la perspective de bâtir à moyen terme (3 à 5 ans) un observatoire de la flore et des végétations du Massif armoricain, il est proposé de <b>définir et construire les nouvelles collaborations</b> entre le CBN de Brest, le CBN de Normandie, et le CBN Sud-Atlantique dont une petite partie du territoire d'agrément (nord des Deux-Sèvres) est située sur le Massif armoricain. Les rôles des uns et des autres sont à définir, tout comme d'éventuels projets opérationnels communs ; les moyens de l'action sont à trouver.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <p>OBJECTIFS<br/>STRATÉGIQUES<br/>DU CBN</p>    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contribuer à un <b>observatoire de la biodiversité végétale du Massif armoricain</b>.</li> <li>• Participer à sa gouvernance</li> <li>• <b>Engager des projets</b> de connaissance et de conservation à cette échelle.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <p>MOYENS<br/>OPÉRATIONNELS</p>                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place des <b>temps d'échange</b> entre les équipes des 3 CBN pour définir les conditions et modalités d'un travail commun à l'échelle biogéographique.</li> <li>• À terme, viser la <b>mutualisation</b> de moyens et de ressources : outils d'inventaires et d'animation des réseaux de botanistes, protocoles communs, ressources bibliographiques partagées...</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <p>EXEMPLES<br/>D'ACTIONS<br/>CONCRÈTES</p>     | <p>En fonction des moyens et des ressources humaines mobilisables :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Révision de la <b>liste des plantes menacées du Massif armoricain</b> (dernière édition : 1993)</li> <li>• Analyse de la <b>responsabilité des territoires armoricains</b> pour la préservation d'espèces et d'habitats sensibles au changement climatique</li> <li>• Mise en commun de travaux et actions concernant la préservation des <b>prairies</b> et du <b>bocage</b>...</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <p>PERSONNEL<br/>IMPLIQUÉ</p>                   | <p>Dans un 1<sup>er</sup> temps : directeurs et directrices scientifiques des CBN.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <p>PRINCIPAUX<br/>PARTENAIRES<br/>IMPLIQUÉS</p> | <p><b>Techniques et scientifiques</b> : CBN de Normandie, CBN Sud-Atlantique, OFB<br/><b>Financiers</b> : ministère de l'Écologie, OFB, adhérents des CBN.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |

**NOUVEAU**  
(DANS LE CONTEXTE)

Points de repères

## LES COLLABORATIONS SCIENTIFIQUES À L'ÉCHELLE DU MASSIF ARMORICAIN

Contribution aux missions du CBN



Le Massif armoricain est un territoire pertinent pour l'analyse des connaissances scientifiques sur les états et les évolutions de la biodiversité végétale, pour éclairer les changements climatiques, pour définir les enjeux de conservation spécifiques à cette région naturelle et pour nourrir des projets de conservation dans ce territoire.

### TERRITOIRE D'ÉTUDE ET D'ANALYSE :



### CHIFFRES CLÉS :

CBN de Brest  
CBN de Normandie  
CBN Sud-Atlantique

3 CBN

4580  
plantes, lichens  
et communautés  
végétales\*

4  
régions

Bretagne  
Pays de la Loire  
Normandie  
Nouvelle-Aquitaine

Dans le Massif armoricain et ses marges : 4580 espèces de plantes et lichens, sans compter les hybrides et les groupes complexes ; 761 communautés végétales (associations et sous-associations) (Chiffres CBN de Brest septembre 2023)

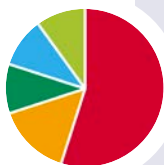
| PROPOSITION<br>N°6                     | RENFORCER L'IMPLICATION DU CBN DANS<br>LES RÉSEAUX ET LES PROJETS NATIONAUX                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|----------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| RÉFÉRENT                               | PÔLE BRETAGNE-PAYS DE LA LOIRE / PÔLE JARDIN BOTANIQUE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| CONTEXTE /<br>MOTIFS                   | Le CBN de Brest est inscrit dans plusieurs réseaux professionnels de connaissance et de conservation à l'échelle nationale et internationale. Ces réseaux se sont fortement structurés ou étoffés pendant la dernière décennie. Cela a permis à chacun d'améliorer ses méthodes, savoir-faire et sa visibilité, grâce à la <b>mutualisation de moyens, d'objectifs et d'actions</b> . L'implication dans ces réseaux est à poursuivre et parfois à renforcer car elle permet de mettre en oeuvre des <b>projets innovants</b> aux plans scientifiques et techniques, utiles pour l'amélioration collective des connaissances ou pour la conservation ; ces projets et échanges associés sont une source d'enrichissement, de progrès, de possibilités de valorisation et d'économies d'échelles.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| DESCRIPTION                            | Il s'agit de poursuivre et renforcer la collaboration avec les réseaux suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réseau des <b>Conservatoires botaniques nationaux</b></li> <li>• Réseau des <b>Jardins botaniques de France et des Pays Francophones</b></li> <li>• Réseau des <b>Observatoires</b> et plateformes de données naturalistes</li> <li>• Réseau de <b>surveillance nationale de la biodiversité terrestre</b></li> <li>• Réseau des « <b>Sentinelles du Climat</b> »</li> <li>• Réseau de <b>l'écologie de la restauration</b></li> <li>• Réseau de suivi des <b>espèces exotiques envahissantes</b></li> <li>• Réseau d'<b>éducation à l'environnement</b>.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| OBJECTIFS<br>STRATÉGIQUES<br>DU CBN    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Concourir à la vie des réseaux et à leurs travaux pour de meilleurs <b>bénéfices réciproques</b>.</li> <li>• Faire <b>rayonner</b> l'action du CBN en dehors de son territoire d'agrément et du Jardin botanique.</li> <li>• <b>Enrichir</b> les échanges et pratiques du CBN sur différents sujets de connaissance et conservation.</li> <li>• Contribuer à la convergence et à la <b>mutualisation</b> des outils et des méthodes de travail.</li> <li>• <b>Développer les bonnes pratiques et l'innovation</b> en termes de gestion des collections, d'accueil et de sensibilisation du public, d'offre touristique.</li> <li>• <b>Mieux comprendre</b> les états et évolutions de la biodiversité, en régions comme au niveau national, et <b>mieux contribuer</b> à la protection des espèces et habitats menacés.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| MOYENS<br>OPÉRATIONNELS                | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer, à hauteur des moyens, <b>aux groupes de travail</b> de ces réseaux.</li> <li>• Contribuer aux <b>programmes nationaux</b> les plus structurants.</li> <li>• Mettre en oeuvre des <b>projets</b> spécifiques avec ces réseaux</li> <li>• Contribuer aux <b>bilans nationaux et européens</b>.</li> <li>• <b>Communiquer</b> au niveau national sur la contribution scientifique du CBN de Brest et des CBN.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| EXEMPLES<br>D'ACTIONS<br>CONCRÈTES     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer à la construction d'une <b>base de données nationale</b> sur les plantes conservées <i>ex situ</i>.</li> <li>• <b>Mettre en oeuvre des plans nationaux d'action</b> sur les communautés végétales et les espèces menacées (prairies à flore naturelle, plantes menacées en métropole ou en outre-mer...)</li> </ul> <p><u>Plus spécifiquement pour le Pôle Jardin botanique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Développer les collections vivantes et améliorer leur gestion et leur sécurisation</b> par des échanges de méthodes, de techniques, de matériel végétal et de personnels.</li> <li>• Développer des <b>projets avec les Jardins botaniques de l'Ouest de la France</b> (conservation, pédagogie, tourisme...).</li> </ul> <p><u>Plus spécifiquement pour le Pôle Bretagne-Pays de la Loire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contribuer à l'actualisation des <b>catalogues et référentiels nationaux</b> de flore et de végétation</li> <li>• Participer à la finalisation et valorisation de la <b>carte nationale des habitats</b> (CarHAB)</li> <li>• Contribuer aux <b>rapportages européens</b> liés à la Directive Habitats-Faune-Flore</li> <li>• Alimenter l'<b>observatoire national de la biodiversité</b> et le SINP</li> <li>• Participer au programme national de <b>Surveillance de la biodiversité terrestre</b></li> </ul> |
| PERSONNEL<br>IMPLIQUÉ                  | Tous (botanistes, phytosociologues, informaticiens et géomaticiens, documentaliste, responsable <i>ex situ</i> , directions, médiateurs pédagogiques, chargée de communication...)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| PRINCIPAUX<br>PARTENAIRES<br>IMPLIQUÉS | <p><b>Techniques et scientifiques</b> : membres des réseaux cités, OFB, PatriNat et, pour le Jardin : associations liées aux jardins, à l'international et en local, direction Espaces verts /Brest métropole.</p> <p><b>Financiers</b> : ministère de l'Écologie, OFB, Financements sur projets.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |

CONTINUITÉ

Points de repères

## L'IMPLICATION DU CBN DANS LES RÉSEAUX NATIONAUX

Contribution aux missions du CBN



L'implication du CBN dans certains réseaux nationaux permet au CBN d'améliorer ses méthodes, ses savoir-faire et sa visibilité tout en apportant ses compétences dans des domaines multiples : gestion des collections végétales, partage de données, connaissance des plantes et des habitats, suivi d'espèces menacées... Elle permet d'alimenter les observatoires nationaux de la biodiversité, d'éclairer les politiques publiques nationales et de contribuer à des projets de conservation ou de surveillance d'espèces et d'habitats à fort enjeu de conservation.

**QUELQUES RÉSEAUX AVEC LESQUELS LA COLLABORATION EST À POURSUIVRE OU À RENFORCER :**

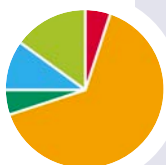


| PROPOSITION<br><b>N°7</b>              | POURSUIVRE ET RENFORCER<br>LE PARTAGE DES DONNÉES ET DES CONNAISSANCES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|----------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| RÉFÉRENT                               | PÔLE BRETAGNE-PAYS DE LA LOIRE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| CONTEXTE /<br>MOTIFS                   | <p>Bien que la mission confiée par le Ministère aux CBN concernant les données soit une <b>mission très récente</b> (2022), le CBN a une <b>expérience confirmée</b> de l'agrégation, de la gestion et de la diffusion de <b>données fiables</b> à l'échelle de l'Ouest de la France (données concernant la répartition des plantes, lichens et communautés végétales). Du fait de cette expérience reconnue et de son rôle de « chef de file sur la flore et les habitats », le CBN est en relation avec de nombreux partenaires. Il est fortement investi dans l'élaboration d'<b>outils</b> et de <b>formats</b> standards permettant de mutualiser de nombreuses données et dans la mise en place des <b>plateformes de données</b> régionales (Biodiv' Bretagne et Biodiv' Pays de la Loire) ou nationales (OpenObs) permettant le <b>partage des données en ligne</b>. Ce travail est à poursuivre.</p> <p>Il est également important de continuer à « faire parler les données » pour alimenter les politiques de préservation de la biodiversité. Le <b>porter à connaissance</b> de « données utiles », en particulier à l'échelle des communes, apparaît également comme un enjeu fort.</p> |
| DESCRIPTION                            | <p>Il s'agit de poursuivre le travail visant à <b>consolider, sécuriser et stabiliser</b> les outils, standards et procédures de gestion, d'exploitation et de diffusion des données géographiques, en lien avec les partenaires techniques du CBN. Il s'agit aussi de <b>développer l'analyse des données</b>, en lien avec les orientations du projet d'établissement (changement climatique...) et via des collaborations scientifiques ; et de <b>mieux faire connaître les informations</b> mises à disposition par le CBN, en particulier par l'actualisation régulière du Guide d'accès aux données. Enfin, le CBN de Brest se doit d'organiser le <b>transfert des données de Normandie</b> vers le nouveau Conservatoire botanique de Normandie, en lien avec le CBN de Bailleul.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| OBJECTIFS<br>STRATÉGIQUES<br>DU CBN    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre la <b>structuration de la mission</b> dédiée aux données géographiques.</li> <li>• <b>Accueillir, contrôler, standardiser, gérer et partager</b> les données.</li> <li>• Poursuivre la « <b>démarche qualité</b> » mise en place pour disposer en permanence de données fiables sur la flore et de la végétation.</li> <li>• « <b>Faire parler les données</b> », concevoir et produire des « connaissances utiles ».</li> <li>• Accompagner la création du système d'information du CBN de <b>Normandie</b>.</li> <li>• Contribuer à l'<b>agrégation nationale des données des CBN</b>.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| MOYENS<br>OPÉRATIONNELS                | <p>Développer et gérer un <b>système d'information</b> interopérable, comprenant les éléments indispensables à la production de connaissances utiles.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer des <b>collaborations internes et externes</b> pour renforcer la mutualisation des données et pour analyser les données et identifier les états et évolutions de la flore, de la fonge et de la végétation (si possible à l'échelle armoricaine, voir fiche n°5).</li> <li>• Développer le <b>porter à connaissance</b> en lien avec les plateformes et observatoires.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| EXEMPLES<br>D'ACTIONS<br>CONCRÈTES     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Administrer les bases de données</b> en cohérence avec les besoins et évolutions technologiques.</li> <li>• Concevoir et faire vivre les <b>outils de saisie</b> de données de biodiversité végétale.</li> <li>• Développer les <b>bases de données</b> nécessaires à l'analyse scientifique (base des traits de vie écologiques des plantes).</li> <li>• <b>Gérer et contrôler les "flux de données"</b> : recevoir les flux entrants, organiser les flux sortants</li> <li>• Contribuer à la mise en place de <b>visualiseurs</b> de données.</li> <li>• Élaborer des <b>indicateurs</b> sur l'état et les évolutions de la flore</li> <li>• <b>Produire</b> des couches d'alertes, des cartes de répartition, des cartes d'analyse des territoires.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| PERSONNEL<br>IMPLIQUÉ                  | <p>Botanistes, phytosociologues, animateurs de réseaux de bénévoles, responsables d'antennes, direction scientifique, géomaticiens.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| PRINCIPAUX<br>PARTENAIRES<br>IMPLIQUÉS | <p><b>Techniques et scientifiques</b> : Réseau des CBN, PatriNat, OFB, Réseau des botanistes correspondants du CBN de Brest, Observatoires de la biodiversité et de l'environnement, Conseil scientifique du CBN, établissements de recherche.</p> <p><b>Financiers</b> : collectivités adhérentes et partenaires du CBN, ministère de l'Écologie, DREAL, OFB.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |

## Points de repères

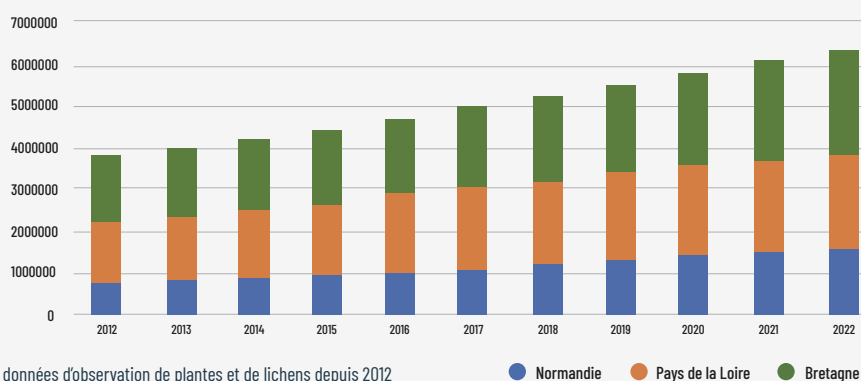
## LE PARTAGE DES DONNÉES ET DES CONNAISSANCES

### Contribution aux missions du CBN



Le partage des données de flore et de végétation est une mission confiée par l'État aux CBN depuis 2022. Elle contribue à l'information des acteurs de la biodiversité et des citoyens sur l'état de la biodiversité et ses évolutions.

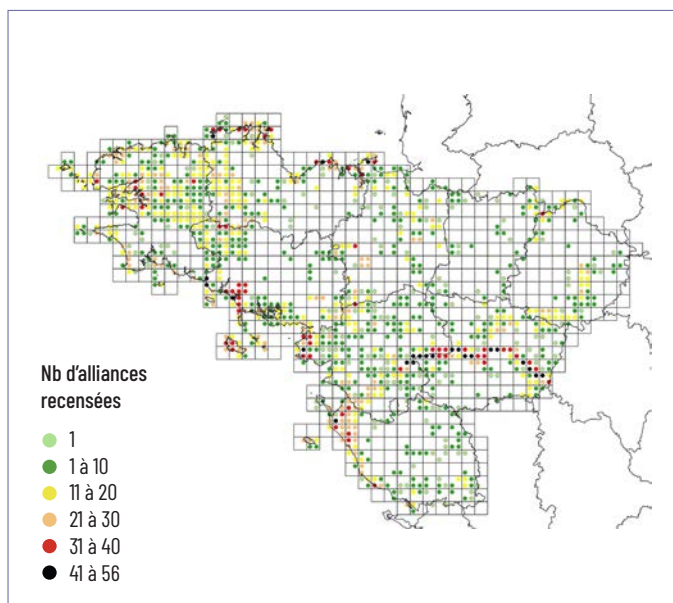
### LE PARTAGE DES DONNÉES ET DES CONNAISSANCES



Progression du nombre de données d'observation de plantes et de lichens depuis 2012

● Normandie ● Pays de la Loire ● Bretagne

### Répartition des données d'observation d'unités phytosociologiques en Bretagne et Pays de la Loire



## 3,7 MILLIONS

C'est le nombre de données de **flore et de lichens** partagées en ligne via les plateformes Biodiv'Pays de la Loire et Biodiv'Bretagne.

## 535 000

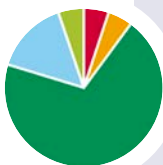
Données d'observations de communautés végétales (unités phytosociologiques). Ces données sont encore inégalement réparties sur le territoire (carte ci-contre).

| PROPOSITION<br>N°8                     | <div>CONTINUITÉ</div> <b>CONTRIBUER À<br/>LA CONSERVATION <i>IN SITU</i> DE LA FLORE MENACÉE ET DE SES HABITATS</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|----------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| RÉFÉRENT                               | <b>PÔLE BRETAGNE-PAYS DE LA LOIRE</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| CONTEXTE /<br>MOTIFS                   | <p>Les espèces et les communautés végétales les plus menacées de Bretagne et des Pays de la Loire ont été identifiées par le CBN. Des plans de conservation ont été établis : ils pointent les actions à engager et les acteurs à mobiliser. Nombre d'entre eux sont déjà en contact ou en partenariat avec le Conservatoire, dans les services de l'État, les collectivités territoriales, les associations ou parmi certains professionnels (agriculteurs, forestiers...). Cela a permis d'engager de nombreuses actions de conservation ou de restauration mais l'effort reste à poursuivre. La mise en oeuvre de ces plans nécessite un suivi régulier et une animation importante, car il est nécessaire d'associer différents acteurs techniques, scientifiques, élus. Pour gagner en efficacité, il faut mobiliser davantage et multiplier les actions, en particulier dans les espaces non protégés. Enfin, à l'heure du changement climatique, de nouvelles questions en termes de stratégie et d'objectifs de conservation apparaissent, auxquelles il est nécessaire de répondre.</p> |
| DESCRIPTION                            | <p>Le CBN de Brest propose de poursuivre ses actions visant à préparer, promouvoir et accompagner des plans de conservation d'espèces menacées. Il propose de travailler sur la mise en place de <b>plans de conservation</b> dédiés à certaines communautés végétales (prairies...). Il suggère aussi d'impulser, en lien avec ses partenaires régionaux (Régions Bretagne et Pays de la Loire, notamment), une <b>réflexion stratégique</b> permettant de démultiplier et de prioriser les actions de conservation de la flore et de la végétation à l'échelle régionale, en intégrant les changements globaux. Dans cette réflexion, la question de la dynamique d'acteurs et de la complémentarité des rôles est à questionner. Le CBN propose ainsi de creuser l'idée d'un « <b>réseau de la conservation de la biodiversité végétale</b> », avec ses différents partenaires institutionnels, techniques ou scientifiques.</p>                                                                                                                                                              |
| OBJECTIFS<br>STRATÉGIQUES<br>DU CBN    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Redéfinir la <b>stratégie de conservation</b> de la flore et de la végétation de Bretagne et des Pays de la Loire, en concertation avec le réseau des partenaires du CBN (voir infra).</li> <li>• Contribuer, en lien avec les Régions et DREAL, l'ABB (en Bretagne) et le CEN (en Pays de la Loire) à la création et à l'animation d'un <b>réseau d'acteurs de la conservation</b> du patrimoine végétal, en s'inspirant par exemple du réseau RESEDA.</li> <li>• <b>Suivre les zones à enjeu</b> de conservation, conseiller et mobiliser ; porter à connaissance.</li> <li>• Contribuer à la <b>protection juridique ou foncière</b> des espèces et habitats menacés.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| MOYENS<br>OPÉRATIONNELS                | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place du <b>temps d'échange et de construction</b> avec les acteurs de la conservation.</li> <li>• <b>Actualiser les listes</b> d'espèces et de communautés « à enjeu de conservation », y compris en anticipant sur les enjeux liés au changement climatique ; les partager.</li> <li>• Actualiser, proposer et (co)animer des <b>plans de conservation</b>.</li> <li>• Proposer des <b>outils d'information et de formation</b> aux acteurs de la conservation.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| EXEMPLES<br>D'ACTIONS<br>CONCRÈTES     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Écrire, après concertation avec ses partenaires, la <b>stratégie de conservation du CBN</b></li> <li>• Développer des <b>plans de conservation</b> « multi-espèces » ou « habitats » (prairies...).</li> <li>• Collaborer <b>avec les agents de l'OFB</b> (notamment) pour une meilleure protection des stations.</li> <li>• Alerter les pouvoirs publics sur les enjeux de conservation afin d'<b>anticiper les destructions</b>.</li> <li>• Désigner des <b>ZNIEFF</b>, proposer des <b>sites à protéger ou acquérir</b> (ENS...)</li> <li>• Associer des botanistes bénévoles et des partenaires à la <b>surveillance des stations menacées</b>.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| PERSONNEL<br>IMPLIQUÉ                  | Botanistes, phytosociologues, animateurs de réseaux de bénévoles, responsables d'antennes, direction scientifique, géomaticiens.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| PRINCIPAUX<br>PARTENAIRES<br>IMPLIQUÉS | <p><b>Techniques et scientifiques</b> : CEN Pays de la Loire, Réseau des gestionnaires des espaces naturels bretons, associations naturalistes, Directions régionales de l'OFB, DDTM, Parcs naturels, réserves naturelles, gestionnaires des sites Natura 2000, Conservatoire du littoral, Agence bretonne de la biodiversité, Réseau REVER (restauration), Chercheurs en génétique, écologie et en biologie de la conservation (projet Biodiversa...), DREAL, collectivités territoriales...</p> <p><b>Financiers</b> : collectivités, ministère de l'Écologie, DREAL, OFB, financement sur projets.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |

## Points de repères

## LA CONSERVATION *IN SITU* DE LA FLORE MENACÉE ET DE SES HABITATS

Contribution aux missions du CBN



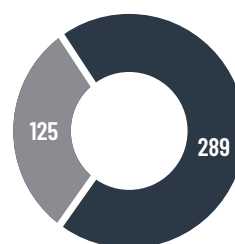
La conservation *in situ* permet la préservation effective, sur le terrain, d'espèces et d'habitats menacés. En contribuant à la sauvegarde ou à la restauration de milieux humides, de prairies, d'espaces littoraux ou forestiers..., elle participe à des solutions fondées sur la nature pour s'adapter au changement climatique. La mise en œuvre d'actions de conservation *in situ* répond aux objectifs des politiques publiques de l'environnement. Elle améliore la connaissance de l'écologie des espèces et des communautés végétales. Elle favorise la sensibilisation du public aux enjeux de biodiversité.

50

Plans de conservation régionaux  
ou nationaux conduits  
en Bretagne et Pays de la Loire.

414 espèces rares  
et menacées sont suivies  
en nature par le CBN,  
avec l'appui de son réseau  
de correspondants.

Pays de la Loire ●  
Bretagne ●



### EXEMPLES DE CONTRIBUTION À LA CONSERVATION *IN SITU* DE PLANTES MENACÉES :



EN PAYS DE LA LOIRE

Réintroduction de la Tulipe sauvage dans les vignobles du Pays nantais



EN BRETAGNE

Appui à la gestion du Liparis de Loesell dans un site Natura 2000 (collaboration avec Bretagne Vivante et la Communauté de communes du Pays bigouden sud).

| PROPOSITION<br>N°9                     | <div>CONTINUITÉ</div> <b>CONTRIBUER À<br/>LA CONSERVATION <i>EX SITU</i> DE LA FLORE MENACÉE</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|----------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| RÉFÉRENT                               | PÔLE BRETAGNE-PAYS DE LA LOIRE ET PÔLE JARDIN BOTANIQUE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| CONTEXTE /<br>MOTIFS                   | <p>Le CBN de Brest dispose d'une expérience de plus de 40 ans concernant la conservation <i>ex situ</i> de plantes sauvages menacées, provenant de l'Ouest de la France ou du monde entier. Les plantes y sont conservées dans une banque de graines congelées ou dans des espaces de culture dédiés, permettant ainsi le renforcement de populations d'espèces menacées ou la réintroduction de plantes éteintes. Les dispositifs de conservation <i>ex situ</i> permettent également de mieux comprendre la biologie des plantes et d'alimenter des programmes de recherche : à l'heure du changement climatique et de l'effondrement de la biodiversité, la conservation <i>ex situ</i> peut apporter des informations sur l'évolution des patrimoines génétiques des plantes et sur la façon dont celles-ci réagissent aux facteurs externes. C'est pourquoi il est important de <b>garantir le maintien à long terme et la capacité de renouvellement des dispositifs de conservation</b> des plantes en culture ou en banque de graines.</p> <p>Enfin, il faut noter que la collection vivante constituée par le CBN à l'international est l'une des plus importantes au monde, ce qui lui confère une responsabilité majeure. Ce point fait l'objet d'une fiche spécifique (voir fiche n°10).</p> |
| DESCRIPTION                            | <p>Il s'agit de poursuivre et d'<b>améliorer la conservation, en banque de semences ou en espaces de culture, de plantes « à enjeu »</b> (menacées, climato-sensibles...), afin de contribuer à la conservation de ces espèces et de permettre l'amélioration des connaissances sur leur biologie. Par ailleurs, la redéfinition des priorités de collecte d'espèces rares s'avère nécessaire pour renouveler le matériel conservé <i>ex situ</i> et ainsi mieux préparer les plans de restauration de populations d'espèces menacées. Pour gagner en efficacité, il sera recherché une <b>plus grande mutualisation avec les jardins botaniques de l'Ouest de la France, avec le réseau des CBN et avec des organismes de recherche</b>. Ce projet propose également de renforcer l'implication du service <i>ex situ</i> dans les opérations de conservation <i>in situ</i> et d'amélioration des connaissances des espèces (biologie, systématique) grâce à l'expérience acquise en culture.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| OBJECTIFS<br>STRATÉGIQUES<br>DU CBN    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Sécuriser</b> les moyens/outils de la conservation <i>ex situ</i>.</li> <li>• Établir une nouvelle feuille de route, avec des <b>priorités de collecte redéfinies</b>, une organisation dédiée, et des orientations méthodologiques éclairées par le débat scientifique,</li> <li>• Définir et mettre en oeuvre les conditions de conservation durable du patrimoine vivant préservé au CBN, dans un contexte de changement global.</li> <li>• <b>Intégrer la conservation <i>ex situ</i> dans les réflexions sur la stratégie de conservation</b> (fiche 8).</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| MOYENS<br>OPÉRATIONNELS                | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre les actions de conservation <i>ex situ</i> engagées : mise en banque de graines / culture )</li> <li>• <b>Renforcer les partenariats</b> avec les jardins botaniques de l'Ouest de la France et avec les services <i>ex situ</i> des autres CBN afin de mutualiser les méthodes de conservation et les données (catalogues de graines, résultats des tests de germination...)</li> <li>• <b>Renforcer la contribution du service <i>ex situ</i> aux actions de conservation <i>in situ</i></b> et d'amélioration des connaissances des espèces.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| EXEMPLES<br>D'ACTIONS<br>CONCRÈTES     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Établir et <b>faire connaître le bilan des actions</b> réalisées en termes de conservation <i>ex situ</i></li> <li>• Actualiser la stratégie de collecte et de conservation <i>ex situ</i> du CBN</li> <li>• <b>Renforcer les collectes d'espèces prioritaires</b></li> <li>• <b>S'impliquer dans les travaux inter-CBN</b> concernant la conservation <i>ex situ</i> (échanges techniques et scientifiques sur les bases de données, mutualisation des réflexions...)</li> <li>• Partager les méthodes, les bases de données et certains lots de plantes menacées</li> <li>• <b>Participer à des programmes de renforcement ou de réintroduction de populations.</b></li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| PERSONNEL<br>IMPLIQUÉ                  | Botanistes, technicienne de conservation, responsable de la conservation <i>ex situ</i> , direction scientifique.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| PRINCIPAUX<br>PARTENAIRES<br>IMPLIQUÉS | <p><b>Techniques et scientifiques</b> : Réseau des CBN, laboratoires de recherche en biologie de la conservation, acteurs des projets de conservation <i>in situ</i> et de l'écologie de la restauration.</p> <p><b>Financiers</b> : Collectivités partenaires et adhérentes du CBN, ministère de l'Écologie, OFB, financements sur projets.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |

Points de repères

## LA CONSERVATION *EX SITU* DE LA FLORE MENACÉE

Contribution aux missions du CBN



La conservation *ex situ* (en culture ou en banque de graines) contribue au renforcement *in situ* de populations de plantes menacées ou à la réintroduction d'espèces disparues dans la nature. Elle est aussi un vecteur très important de l'amélioration des connaissances sur la biologie des espèces et sur leurs capacités d'adaptation aux facteurs environnementaux. **Le CBN de Brest abrite la 1<sup>re</sup> collection de plantes menacées du monde.**

**4 847**

Espèces conservées en culture  
ou en banque de graines :

Territoire d'agrément : 331

Autres origines : 4 516



Le laboratoire



Réintroduction de l'Ail des Landes en Loire-Atlantique



Réintroduction de *Zelkova sicula* en Sicile



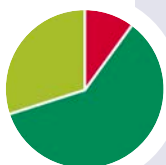
| PROPOSITION<br>N°10                    | GÉRER, SÉCURISER ET VALORISER<br>LES COLLECTIONS INTERNATIONALES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|----------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| RÉFÉRENT                               | PÔLE JARDIN BOTANIQUE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| CONTEXTE /<br>MOTIFS                   | <p>Les collections végétales représentent le cœur des jardins botaniques et la base matérielle (plantes vivantes, graines, herbiers) de leurs actions de connaissance, de conservation de la flore et de sensibilisation du public. Celles du CBN constituent un patrimoine exceptionnel par le nombre d'espèces menacées originaires de toute la planète, conservées au jardin, en serres, en banque de graines et en herbiers, à Brest.</p> <p><b>Avec 1 226 espèces disparues ou menacées, cette collection se classe aujourd'hui en tête des grandes collections mondiales de ce type.</b> Véritable centre de ressources génétiques, le CBN s'appuie sur ses collections pour exercer ses missions et collaborer avec d'autres institutions scientifiques et professionnelles.</p> <p><b>L'avenir de cette collection d'intérêt mondial est aujourd'hui menacé à moyen terme</b> par l'état de vétusté, le coût énergétique et environnemental des infrastructures (serres) qui l'abritent. Sécuriser le devenir de ces collections internationales est un enjeu crucial pour permettre au Jardin botanique d'assurer pleinement ses missions et de garantir un accueil optimal du public.</p> |
| DESCRIPTION                            | <p>Les collections internationales d'espèces menacées du CBN constituent un patrimoine botanique d'intérêt mondial. Ce projet propose de <b>conforter les moyens nécessaires à leur gestion et leur valorisation</b> en s'appuyant sur ses ressources et compétences actuelles (conservation <i>ex situ</i>, éducation, international). Le Jardin botanique prévoit de <b>renforcer ses collaborations avec les réseaux professionnels</b> afin d'enrichir ses pratiques sur de multiples sujets communs (gestion des collections, conservation, bonnes pratiques). Ce projet permettra également d'<b>étudier la faisabilité de la rénovation des serres actuelles ou de la reconstruction de nouvelles serres</b>, en lien avec Brest métropole.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| OBJECTIFS<br>STRATÉGIQUES<br>DU CBN    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Sécuriser, développer et valoriser</b> la plus importante collection de plantes menacées au monde</li> <li>• <b>Conserver les ressources et les compétences</b> liées aux collections</li> <li>• Renforcer la participation du CBN dans les <b>réseaux professionnels</b> (jardins botaniques)</li> <li>• Aller vers une <b>gestion éco-responsable des collections</b> (réflexion sur la sobriété énergétique)</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| MOYENS<br>OPÉRATIONNELS                | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place un groupe de travail pour étudier l'adaptation des infrastructures liées à la conservation des collections, en lien avec Brest métropole</li> <li>• Augmenter la capacité à développer les collections et des projets spécifiques pour renforcer leur conservation</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| EXEMPLES<br>D'ACTIONS<br>CONCRÈTES     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Étudier la faisabilité de la rénovation ou de la reconstruction des serres.</b></li> <li>• <b>Poursuivre l'enrichissement des collections</b> botaniques (jardin, serres, banque de graines et herbiers) en lien avec le nombre croissant d'espèces critiqueusement menacées.</li> <li>• Renforcer la participation du CBN aux travaux relatifs aux collections (systématique, conservation, expérimentations) dans les réseaux scientifiques et professionnels.</li> <li>• Mettre en oeuvre des projets spécifiques pour <b>améliorer les conditions de conservation des collections</b> (jardin, serres, banque de graines et herbiers).</li> <li>• <b>Étudier et favoriser les bonnes pratiques</b> sur le site, au jardin et aux serres notamment la gestion de l'énergie (chauffage urbain, chaudière à bois) et des eaux pluviales.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| PERSONNEL<br>IMPLIQUÉ                  | Directions générale et scientifique, responsables des services éducation, <i>ex situ</i> , documentation, communication                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| PRINCIPAUX<br>PARTENAIRES<br>IMPLIQUÉS | <p><b>Techniques et scientifiques</b> : D.E.V. de Brest métropole, Réseau des jardins botaniques...</p> <p><b>Financiers</b> : Brest métropole, collectivités adhérentes, État, OFB, financements sur projet.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |

CONTINUITÉ

Points de repères

## LES COLLECTIONS INTERNATIONALES

Contribution aux missions du CBN



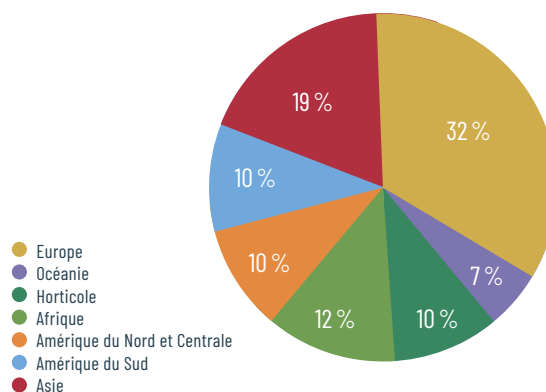
Les collections végétales internationales du CBN représentent un patrimoine botanique exceptionnel nécessaire à la réalisation d'une part importante de ses actions de connaissance, de conservation et de médiation. Elles sont aussi le support de collaborations avec d'autres institutions du monde scientifique et professionnel.

# 1 226

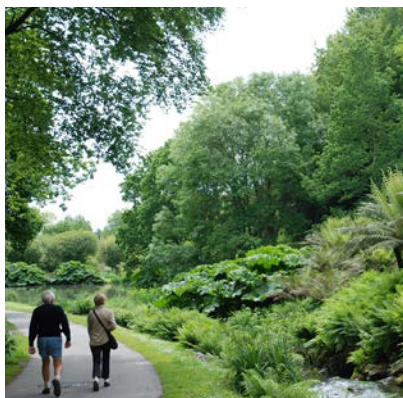
Espèces disparues en nature à vulnérables, conservées en culture ou en banque de graines soit **la plus importante collection de plantes menacées au monde**



### RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES COLLECTIONS VIVANTES



### UN PATRIMOINE D'INTÉRÊT MONDIAL, UN JARDIN BOTANIQUE ET DES ÉQUIPES

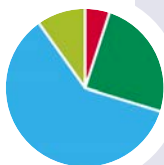


| PROPOSITION<br>N° 11                   | APPUYER LES ACTEURS DE<br>LA GESTION DES ESPACES « PROTÉGÉS »                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|----------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| RÉFÉRENT                               | PÔLE BRETAGNE-PAYS DE LA LOIRE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| CONTEXTE /<br>MOTIFS                   | Les collectivités territoriales, des établissements de l'État et certains organismes environnementaux ont développé des programmes d'acquisition foncière ou de gestion concertée d'espaces naturels. Ces espaces « protégés » sont par exemple : les espaces naturels sensibles des Départements, les Réserves naturelles régionales ou nationales, les sites du Conservatoire du littoral, les réserves associatives, les forêts domaniales, les sites Natura 2000. Leur biodiversité est souvent remarquable, des enjeux forts de conservation sont mis en évidence. Leur gestion demande ainsi un regard expert, notamment <b>pour comprendre</b> les dynamiques de végétation qui s'expriment dans ces sites <b>et pour définir des plans de gestion favorables à la biodiversité</b> .                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| DESCRIPTION                            | Le CBN de Brest accompagne depuis de très nombreuses années les gestionnaires d'espaces « protégés » pour une meilleure prise en compte des enjeux de conservation des espèces et des végétations à forte valeur patrimoniale. Il s'agit de <b>poursuivre cet accompagnement</b> et de <b>former les gestionnaires</b> pour qu'ils renforcent leurs propres capacités d'expertise. Il s'agit aussi de « capitaliser » et de contribuer à la mise en valeur des résultats acquis au travers de cet accompagnement. Il est proposé que, en Bretagne comme en Pays de la Loire, le réseau des espaces naturels « protégés » soit valorisé en tant que pilier d'une stratégie de conservation de la flore et des habitats qu'il est important de mettre en place, en collaboration avec les acteurs concernés (voir fiche n° 6) ; <b>ces espaces sont des vitrines et des modèles</b> pour d'autres espaces.                                                                                                                                                                    |
| OBJECTIFS<br>STRATÉGIQUES<br>DU CBN    | L'objectif du CBN est d'apporter son appui aux gestionnaires d'espaces « protégés » (ENS, RNR, RNN, Natura 2000...), notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un appui à l'<b>identification des espèces et communautés végétales</b> présentes dans les sites,</li> <li>• Une aide à la hiérarchisation des <b>enjeux de conservation</b> dans les sites,</li> <li>• Des éléments de compréhension de la dynamique et les <b>potentialités de végétation</b> (éléments influençant les choix de gestion),</li> <li>• Des propositions d'<b>orientation de gestion</b>,</li> <li>• Des éléments d'évaluation de l'<b>état de conservation</b> des sites.</li> </ul> Ce travail devra se faire en tenant compte de <b>contextes différents dans les 2 régions</b> : en Pays de la Loire, des collaborations sont engagées et à consolider avec le Conservatoire des espaces naturels (CEN) tandis qu'en Bretagne, l'absence de CEN impacte le CBN en le mobilisant sur certaines actions qui dans les autres régions sont habituellement partagées avec les CEN. |
| MOYENS<br>OPÉRATIONNELS                | En fonction des moyens humains disponibles et des priorités : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Visites et expertises de sites.</li> <li>• Échanges avec les gestionnaires sur les pratiques de gestion favorables à la biodiversité.</li> <li>• Participation aux instances de gouvernance (conseils scientifiques, comités de gestion...).</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| EXEMPLES<br>D'ACTIONS<br>CONCRÈTES     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contribution à l'élaboration de <b>documents de gestion</b>.</li> <li>• <b>Suivis</b> des populations de certaines espèces rares.</li> <li>• <b>Cartographie</b> des séries de végétation et mise en évidence de potentialités de gestion.</li> <li>• <b>Diagnostics</b> écologiques ou relatifs à l'état de conservation d'un site.</li> <li>• Visites de sites pour apporter au gestionnaires un <b>regard d'expert</b> sur la flore et la végétation.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| PERSONNEL<br>IMPLIQUÉ                  | Botanistes, phytosociologues, cartographes.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| PRINCIPAUX<br>PARTENAIRES<br>IMPLIQUÉS | <p><b>Techniques et scientifiques</b> : Services ENS des Départements, gestionnaires de RNR, RNN, sites Natura 2000, CEN Pays de la Loire, Réseau des gestionnaires des espaces naturels bretons (RGENB), Organisations et établissements professionnels (Conservatoire du littoral, ONF...).</p> <p><b>Financiers</b> : Collectivités adhérentes et partenaires du CBN, ministère de l'Écologie et DREAL, OFB.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |

Points de repères

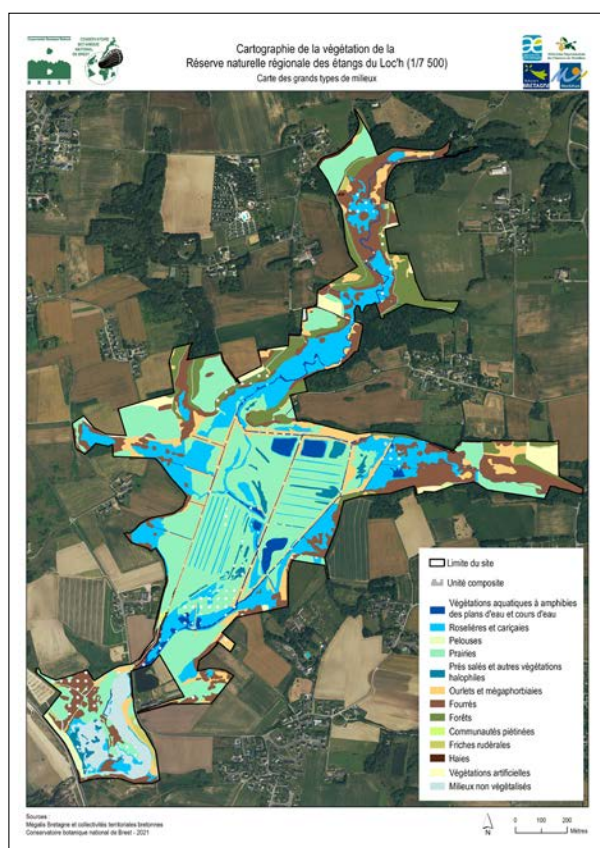
## L'ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS DE LA GESTION D'ESPACES « PROTÉGÉS »

Contribution aux missions du CBN



Le CBN propose d'accompagner et de former les gestionnaires des Espaces naturels sensibles des Départements, des Réserves naturelles, des sites Natura 2000, notamment. Il s'agit d'apporter un appui technique et une expertise pour aider les gestionnaires à mieux comprendre la flore et la végétation de leurs sites (mission « connaissance ») et mieux les gérer (mission « conservation »). Cet accompagnement permet aussi de produire de nouvelles données d'observation et de les partager.

### EXEMPLES D'ACTIONS



Le **site des Étangs du Loc'h** (Guidel, 56) est une Réserve naturelle régionale gérée par la Fédération départementale des chasseurs du **Morbihan**. Le CBN y a réalisé la **cartographie de la végétation (ci-contre)** en amont de la restauration des continuités écologiques (réouverture à la mer). Cette carte constitue un état de référence pour le suivi des changements.

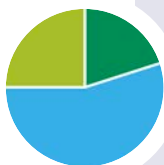
Le **Massif dunaire de l'Aubraie** aux Sables d'Olonne en **Vendée** est un site Natura 2000 de grande valeur patrimoniale. Un **travail de typologie des groupements végétaux et des habitats** a été mené par le CBN afin d'identifier les enjeux de conservation du site et d'éclairer les choix de gestion.



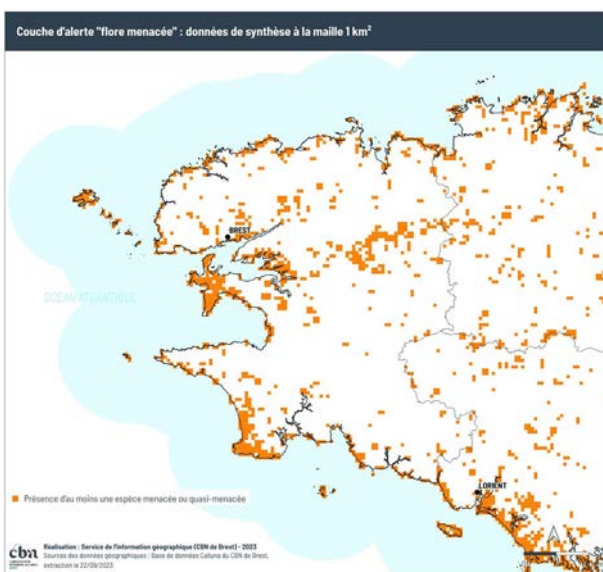
| PROPOSITION<br>N°12                    | <div>CONTINUITÉ</div> <b>APPUYER LES ACTEURS DE<br/>L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA PLANIFICATION TERRITORIALE</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|----------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| RÉFÉRENT                               | <b>PÔLE BRETAGNE-PAYS DE LA LOIRE</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| CONTEXTE /<br>MOTIFS                   | <p>L'aménagement et la planification du territoire sont une clé de voute de la préservation du patrimoine naturel. Lorsque la biodiversité d'un territoire est bien identifiée et <b>prise en compte en amont des projets</b> d'aménagement, elle s'avère en général mieux préservée et mieux gérée durablement. Ainsi, il est important de consolider et de déployer la collaboration entre les acteurs scientifiques et techniques et les services de l'État et des collectivités, afin de mettre en place les conditions d'une intégration réelle des enjeux de biodiversité dans la gestion des territoires. Le CBN de Brest contribue depuis longtemps à apporter son expertise auprès des acteurs publics en charge de la planification territoriale. Il a ainsi contribué à divers <b>diagnostics de territoires</b>, à plusieurs <b>stratégies et schémas départementaux ou nationaux</b> ; il a participé à la construction des SRCE, intégrés depuis dans le SRADDET, et a fourni de nombreuses données permettant de nourrir des <b>SCOT, PLU, PLUi...</b> Ce travail est à <b>poursuivre et à consolider</b>.</p> |
| DESCRIPTION                            | <p>Progressivement en fonction des moyens, il est proposé de <b>renforcer les processus de collaboration</b> entre le CBN de Brest et les acteurs majeurs de l'aménagement du territoire et d'améliorer les processus d'information de ces acteurs. Sont particulièrement visés : les <b>collectivités régionales et départementales</b> commanditaires de travaux d'aménagement ou élaborant des schémas et stratégies de préservation ou de restauration du patrimoine naturel ainsi que les <b>services instructeurs de l'État</b> (DDTM, DREAL). L'appui auprès des EPCI en phase d'élaboration de SCOT, PLUi ou d'Atlas de la biodiversité intercommunale devra faire l'objet d'une réflexion stratégique (en partenariat avec les adhérents du Conservatoire notamment) car le CBN ne pourra pas accompagner tous les EPCI de son territoire d'intervention.</p>                                                                                                                                                                                                                                                        |
| OBJECTIFS<br>STRATÉGIQUES<br>DU CBN    | <p>En collaboration avec d'autres partenaires techniques et scientifiques (voir infra) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire <b>prendre en compte la biodiversité en amont des projets</b> d'aménagement du territoire.</li> <li>• <b>Éclairer les stratégies foncières</b> des collectivités territoriales pour leur permettre, par exemple, de désigner des zones de préemption dans les secteurs à très forte valeur patrimoniale.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| MOYENS<br>OPÉRATIONNELS                | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre et structurer l'information des acteurs du territoire, notamment les services instructeurs de l'État, en amont des projets de gestion et d'aménagement.</li> <li>• Apporter aux services de l'État et des collectivités l'appui stratégique et technique dont ils ont besoin pour établir leurs stratégies et leur mise en oeuvre.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| EXEMPLES<br>D'ACTIONS<br>CONCRÈTES     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer le <b>porter à connaissance des collectivités et des services instructeurs de l'État</b> (documents d'alerte sur la localisation des espèces et habitats à enjeu : cartes d'alerte, cartographies de territoires et de sites, information ciblée...).</li> <li>• Co-construire et partager des <b>indicateurs territoriaux</b> et des <b>analyses d'enjeux</b>.</li> <li>• Participer à l'élaboration ou à la révision des <b>stratégies et plans biodiversité</b> des collectivités territoriales (schéma ENS, stratégies régionales de la biodiversité...).</li> <li>• Contribuer à l'élaboration ou à la révision des <b>documents de planification</b> (SCOT, PLU, PLUi...).</li> <li>• Contribuer à la mise en oeuvre des chartes des <b>PNR</b> (volets en lien avec la biodiversité).</li> <li>• Actualiser les <b>ZNIEFF</b> (permet la prise en compte en amont des enjeux de biodiversité).</li> <li>• Analyser les demandes de dérogation à la destruction de plantes protégées et éclairer les services de l'État.</li> </ul>                                    |
| PERSONNEL<br>IMPLIQUÉ                  | <p>Botanistes, phytosociologues, cartographes, informaticiens, personnel en charge de la communication ou du suivi et du développement des partenariats.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| PRINCIPAUX<br>PARTENAIRES<br>IMPLIQUÉS | <p><b>Techniques et scientifiques</b> : Divers services de l'État (DDTM, Direction des routes, DREAL...), services « Environnement » et « aménagement du territoire » des collectivités territoriales (Régions Départements, EPCI), CEN des Pays de la Loire, Bureaux d'études, Observatoires naturalistes et observatoires de l'environnement.</p> <p><b>Financiers</b> : Collectivités adhérentes et partenaires, ministère de l'Écologie et DREAL, OFB.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |

## L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LA PLANIFICATION TERRITORIALE

Contribution aux missions du CBN



La planification territoriale permet d'organiser dans l'espace et le temps l'aménagement du territoire ; elle est ainsi un levier essentiel de la préservation de la biodiversité. Le CBN de Brest propose d'orienter une large part de sa mission « Appui à l'élaboration et à la mise en oeuvre des politiques publiques », vers l'information et l'accompagnement des services de l'État et des collectivités en charge des stratégies de gestion et d'aménagement du territoire. Cela sert aussi la mission « Conservation » (finalité) et la mission « Information-sensibilisation-mobilisation ».



### Les couches d'alerte du CBN de Brest

Innovation du CBN de Brest dans les années 2000, les couches d'alerte sont un outil « clé en main » permettant aux services de l'État et collectivités de cerner rapidement où se situent les zones abritant des stations de plantes à préserver. Ces couches sont complétées par des informations sur les zones abritant des milieux et communautés sensibles. Elles sont disponibles sur l'ensemble des régions Bretagne et Pays de la Loire.

### Un exemple d'appui à la gestion / planification des territoires

Appui à la DIR Ouest : identification des zones abritant des espèces rares, menacées, protégées ou des espèces exotiques envahissantes.



Identification des zones abritant des espèces rares, menacées, protégées ou des espèces exotiques envahissantes.

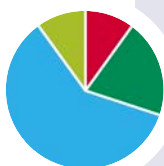
|                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|----------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| PROPOSITION<br><b>N°13</b>       | <b>APPORTER DES APPUIS AUX COLLECTIONS BOTANQUES AUPRÈS D'INSTITUTIONS FRANÇAISES ET DES EXPERTISES À L'INTERNATIONAL</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| RÉFÉRENT                         | <b>PÔLE JARDIN BOTANIQUE</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| CONTEXTE / MOTIFS                | <p><b>La recherche de compétences en botanique s'accroît au niveau national et demeure active au niveau international.</b></p> <p>Les nouvelles sollicitations émanant d'institutions françaises (collectivités territoriales, jardins botaniques) concernent l'appui à la gestion de leurs collections végétales ou d'organisations étrangères pour la réalisation d'études, d'actions opérationnelles de conservation d'espèces ou la conception de supports pédagogiques. Pour répondre à ces attentes, le CBN, engagé à l'international depuis les années 70, propose de développer une nouvelle offre d'expertises adaptées et fondées sur ses compétences internationales et pédagogiques regroupées au sein de son nouveau pôle Jardin botanique.</p> |
| DESCRIPTION                      | <p><b>Répondre aux sollicitations croissantes émanant de différentes institutions françaises ou internationales en matière de gestion de collections botaniques ou de coopérations</b> axées sur la conservation de la flore et la pédagogie.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| OBJECTIFS STRATÉGIQUES DU CBN    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Apporter l'expertise du pôle Jardin botanique</b>, sous forme d'appuis à la gestion, la conservation, la valorisation du patrimoine végétal en collection, auprès de différentes institutions françaises (organisations, collectivités, jardins).</li> <li>• <b>Conserver une visibilité et une capacité de coopération à l'étranger</b> sur des projets de conservation de la flore (études, appuis, coopérations décentralisées...).</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                |
| MOYENS OPÉRATIONNELS             | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conserver et développer les <b>réseaux de partenaires nationaux et internationaux</b> du CBN.</li> <li>• <b>Faire connaître ces nouveaux champs d'expertise</b> (communiquer dans les milieux professionnels et vers le grand public).</li> <li>• <b>Maintenir une compétence internationale</b> au CBN.</li> <li>• Mettre en place des <b>projets spécifiques</b> en réponse à des sollicitations.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| EXEMPLES D'ACTIONS CONCRÈTES     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Produire <b>études et conseils pour l'appui à la gestion de collections botaniques</b>.</li> <li>• Mener des <b>projets de coopérations inter-CBN</b> à l'international.</li> <li>• Monter et réaliser des projets d'actions opérationnelles dans le domaine de la conservation et de la valorisation de la flore mondiale menacée (transfert de savoir-faire, plans de conservation d'espèces, outils pédagogiques).</li> <li>• <b>Proposer une nouvelle offre spécifique d'expertises</b> basée sur l'expérience et le savoir-faire spécifiques des Conservatoires botaniques français.</li> </ul>                                                                                                                |
| PERSONNEL IMPLIQUÉ               | <p>Directions générale et scientifiques, responsables d'antennes, botanistes, responsables des services éducation, <i>ex situ</i>, communication.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| PRINCIPAUX PARTENAIRES IMPLIQUÉS | <p><b>Techniques et scientifiques</b> : OFB, Collectivités territoriales partenaires, jardins botaniques, collectivités/institutions internationales/ONG actives dans les domaines de la conservation de la flore.</p> <p><b>Financiers</b>: Brest métropole, collectivités territoriales (Régions, départements, villes...), ministère des Affaires étrangères, projets européens ou internationaux, mécénat.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |

NOUVEAU

Points de repères

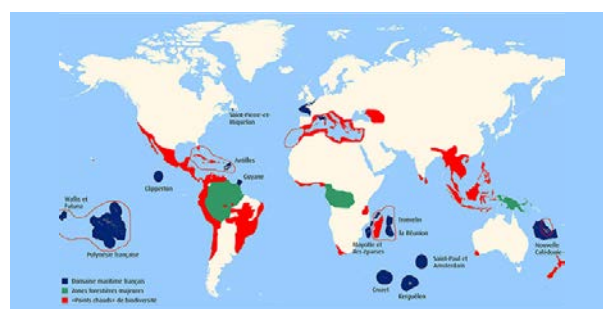
## APPUIS AUX COLLECTIONS BOTANIQUES AUPRÈS D'INSTITUTIONS FRANÇAISES ET EXPERTISES À L'INTERNATIONAL

Contribution aux missions du CBN



Fort de compétences botaniques et internationales spécifiques, le Jardin botanique propose d'apporter un appui aux politiques publiques et à l'accompagnement des collectivités pour répondre aux attentes en matière d'évaluation et d'aide à la gestion de leurs collections botaniques. À l'international, il pourra répondre aux sollicitations en matière de connaissance, d'actions de conservation et de pédagogie dans le cadre de coopérations à l'étranger.

Proposer l'expertise spécifique du Jardin botanique en réponse à des sollicitations :



Maintenir les compétences et la capacité d'expertises internationales au CBN :



Depuis 1975, de nombreux partenariats pour la conservation ont été menés sur des hotspots de biodiversité planétaires

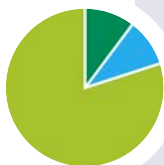
| PROPOSITION<br>N°14                    | COMMUNIQUER, FORMER ET INFORMER<br>LES ACTEURS DE LA BIODIVERSITÉ ET DES TRANSITIONS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|----------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| RÉFÉRENT                               | PÔLE BRETAGNE-PAYS DE LA LOIRE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| CONTEXTE /<br>MOTIFS                   | De très nombreux acteurs (professionnels, politiques, techniques...) sont déjà engagés dans des actions en faveur de la biodiversité, à tous les échelons territoriaux. Tous savent que <b>pour étudier, gérer, préserver durablement ou restaurer la diversité végétale</b> , socle de la diversité des écosystèmes et de la santé humaine, <b>il est nécessaire de s'appuyer sur des informations scientifiques et techniques solides</b> . Le CBN dispose de compétences et de connaissances à même de renseigner utilement les gestionnaires d'espaces ou de guider les politiques publiques de la biodiversité. Ces connaissances sont également nécessaires aux botanistes et phytosociologues qui étudient la flore, les lichens et les végétations de Bretagne et des Pays de la Loire.                                                                                                                        |
| DESCRIPTION                            | Il s'agit pour le Conservatoire, de contribuer à <b>répondre aux besoins d'information</b> qui s'expriment tant dans la sphère professionnelle (bureaux d'études, professionnels de la gestion d'espaces...), que dans la sphère des politiques publiques de la biodiversité (services et élus.e.s des collectivités) ou dans le monde des chercheurs et des naturalistes. Pour cela, il est envisagé de travailler à la valorisation des connaissances dont dispose le CBN sur la flore, les habitats et les végétations, via la réalisation de synthèses (guides techniques, listes de références...), d'articles, ou encore de supports de formation et de communications dans des séminaires ou colloques scientifiques concernant la biodiversité.                                                                                                                                                                |
| OBJECTIFS<br>STRATÉGIQUES<br>DU CBN    | <b>Démultiplier l'action en faveur de la biodiversité</b> en organisant des transferts de connaissances vers certains professionnels, en particulier les gestionnaires d'espaces, les bureaux d'études en environnement, les professionnels de la restauration écologique, les agents des services de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics de la biodiversité.<br><b>Faire connaître les travaux du Conservatoire</b> , notamment au sein de la communauté scientifique et des élu.e.s en charge des politiques publiques.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| MOYENS<br>OPÉRATIONNELS                | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents et <b>guides</b> techniques</li> <li>• <b>Articles</b> scientifiques ou techniques (édition papier et web)</li> <li>• <b>Interventions</b> orales (conférences...)</li> <li>• <b>Formation</b></li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| EXEMPLES<br>D'ACTIONS<br>CONCRÈTES     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Établir et diffuser des <b>brochures de présentation des outils du CBN</b> (eCalluna, guide d'accès aux données...).</li> <li>• Produire et partager des <b>guides d'identification</b> et des <b>fiches descriptives de plantes ou de communautés végétales</b> (des milieux humides, des prairies...).</li> <li>• Consolider la « <b>boîte à outils en ligne</b> » diffusée par le CBN sur son site Web à l'attention des botanistes amateurs et professionnel (clés de détermination de taxons difficiles à identifier...).</li> <li>• Enrichir et diffuser le <b>catalogue documentaire</b> du CBN de Brest.</li> <li>• Participer à des <b>formations</b> (formation en botanique et phytosociologie à l'attention de naturalistes bénévoles ou de bureaux d'études, formation à la reconnaissance d'espèces protégées ou invasives pour les agents de l'OFB)</li> </ul> |
| PERSONNEL<br>IMPLIQUÉ                  | Botanistes, phytosociologues, géomaticiens, documentaliste, médiateurs scientifiques, personnel en charge de la communication ou du suivi et du développement des partenariats...                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| PRINCIPAUX<br>PARTENAIRES<br>IMPLIQUÉS | <b>Techniques et scientifiques</b> : professionnels de l'étude ou de la gestion du patrimoine naturel (bureaux d'études, gestionnaires d'espaces...), OFB, réseau des CBN, Observatoires naturalistes, DDTM, DREAL, collectivités territoriales...<br><b>Financiers</b> : ministère de l'Écologie, DREAL, Collectivités adhérentes et partenaires du CBN, financements sur projets.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |

CONTINUITÉ

## Points de repères

## L'INFORMATION ET LA FORMATION DES ACTEURS DE LA BIODIVERSITÉ ET DES TRANSITIONS

Contribution aux missions du CBN



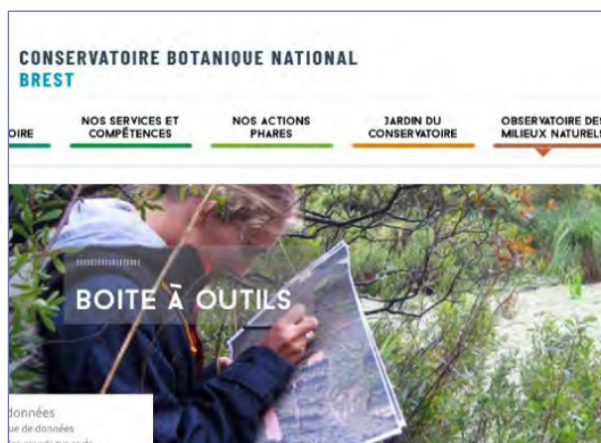
Le CBN propose qu'à l'échelle de son territoire d'agrément, d'orienter prioritairement sa mission « Information, sensibilisation, mobilisation » en direction d'une part, d'acteurs professionnels en charge d'étudier, de gérer ou de restaurer le patrimoine végétal et d'autre part, d'acteurs politiques ayant une forte responsabilité en termes de préservation et de restauration de la biodiversité. Cela permettra de contribuer à l'amélioration de l'état de la biodiversité et à la mise en oeuvre des politiques publiques engagées dans ce domaine.



### QUELQUES ENJEUX DE FORMATION ET D'INFORMATION :

#### Augmenter la capacité d'expertise en botanique et phytosociologie des bureaux d'études

Les bureaux d'études en charge d'études d'impact ont besoin d'avoir **accès à des documents et des outils** leur permettant de mieux identifier la flore et la végétation et d'en comprendre les enjeux de conservation. Il en va de la qualité de leurs expertises. **Le CBN peut contribuer à apporter des réponses**, à l'image du Cahier scientifique sur les Landes du Massif armoricain, qu'il a publié en 2015 et qui a été largement plébiscité par un grand nombre d'acteurs professionnels.



#### Faire connaître les services et outils développés par le CBN

Le CBN a développé de nombreux services et outils en ligne; ceux-ci sont à enrichir et à mieux faire connaître, tant auprès d'acteurs politiques que d'acteurs professionnels.

[www.cbnbrest.fr](http://www.cbnbrest.fr)



| PROPOSITION<br>N°15                    | <div>CONTINUITÉ</div> <b>DÉPLOYER</b><br><b>LA MÉDIATION ET LA VISIBILITÉ DES ACTIVITÉS DU CBN SUR LE SITE DE BREST</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|----------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| RÉFÉRENT                               | PÔLE JARDIN BOTANIQUE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| CONTEXTE /<br>MOTIFS                   | <p><b>Le rôle des jardins botaniques a beaucoup évolué</b> depuis leur origine en réponse aux changements sociétaux, économiques et environnementaux. Leurs actions de conservation et d'éducation contribuent aujourd'hui à la préservation des plantes et de leurs écosystèmes en établissant des <b>liens solides avec un large public</b>. Le CBN offre des possibilités d'apprentissage pour tous, proposées à un public scolaire et aux visiteurs. Le public touché demeure cependant limité (4 000 scolaires et groupes et 6 000 visiteurs individuels) en regard de ses 400 000 visiteurs/an. <b>Ce manque de visibilité entraîne une relative ignorance des actions menées et de l'établissement</b> en général. Insuffisamment développée, cette mission de sensibilisation est pourtant <b>la clé de la compréhension et de l'appropriation par la société, des enjeux de préservation de la biodiversité</b>. Le Jardin botanique recèle cependant un important potentiel d'attractivité et de médiation (site, collections, ressources humaines, activités...) qu'il conviendrait de valoriser davantage.</p> |
| DESCRIPTION                            | <p>Le Jardin botanique devra <b>incarner les activités du CBN</b>, en matérialiser concrètement les enjeux et rendre son projet scientifique et technique accessible et compréhensible par le grand public. Il se positionnera en véritable <b>pôle d'interprétation et de médiation à l'échelle de l'établissement</b>. Ce projet propose d'<b>intensifier les actions de médiation du CBN en direction du public, en y intégrant l'ensemble de ses activités et de son site</b> (jardin, serres, locaux professionnels). Cela nécessitera un travail interservices important.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| OBJECTIFS<br>STRATÉGIQUES<br>DU CBN    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Accroître l'attractivité et la visibilité</b> de l'ensemble des activités du CBN auprès du public.</li> <li>• Communiquer, <b>sensibiliser et mobiliser</b> sur les questions de biodiversité végétale.</li> <li>• <b>Renforcer les fonctions sociétale et culturelle du Jardin botanique</b>.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| MOYENS<br>OPÉRATIONNELS                | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser l'offre de médiation en impliquant les personnels des pôles et services concernés.</li> <li>• <b>Faire évoluer les infrastructures en lien avec les activités d'éducation/médiation (pavillon d'accueil, serres)</b>.</li> <li>• Valoriser les nouveaux équipements pédagogiques (salle pédagogique, Jardin Breton).</li> <li>• Développer les <b>interactions avec les réseaux professionnels</b> (éducation à l'environnement, jardins botaniques...) des Pays de la Loire et de Bretagne, notamment.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| EXEMPLES<br>D'ACTIONS<br>CONCRÈTES     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place une <b>offre d'animations élargie</b> (découvertes/conférences/expositions autour du végétal, dérèglement climatique, vie de la cité, etc.).</li> <li>• Élargir l'offre d'animation par des actions visant la flore et la végétation locales.</li> <li>• En lien avec Brest métropole, <b>étudier la faisabilité de la rénovation ou de la reconstruction du pavillon d'accueil et l'amélioration des conditions d'accès au site</b> (voirie, stationnement, transports en communs, mobilités douces).</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| PERSONNEL<br>IMPLIQUÉ                  | <p>Directions générale et scientifique, responsables d'antennes et botanistes, responsables des services éducation, communication, <i>ex situ</i>, documentation</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| PRINCIPAUX<br>PARTENAIRES<br>IMPLIQUÉS | <p><b>Techniques et scientifiques</b> : DEV Brest métropole, réseau des Jardins botaniques, Agence bretonne de la biodiversité, organismes d'éducation</p> <p><b>Financiers</b> : Brest métropole, Ville de Brest, Conseil départemental du Finistère, Région Bretagne, État, recettes commerciales</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |

Points de repères

## LA MÉDIATION AU SEIN DU JARDIN BOTANIQUE ET DU SITE DE BREST

Contribution aux missions du CBN



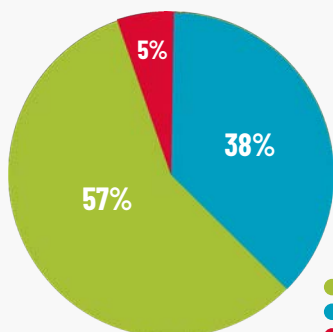
Le Jardin botanique propose de se positionner en véritable pôle d'interprétation et de médiation à l'échelle du CBN, en déployant la médiation sur l'ensemble du site et de ses activités. Il pourra incarner les activités du Conservatoire et rendre son projet accessible au public.

4 000

scolaires / groupes

6 000

visiteurs sensibilisés chaque année



● Particuliers  
● Scolaires  
● Seniors et autres adultes



Les activités d'éducation et de médiation permettent au public de comprendre l'action du CBN à partir d'exemples concrets.

|                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|----------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| PROPOSITION<br><b>N°16</b>       | <div>NOUVEAU</div> <b>FAIRE DU JARDIN BOTANIQUE UN LIEU D'ÉTUDES, D'EXPÉRIMENTATION ET DE SENSIBILISATION SUR LES QUESTIONS DE NATURE EN VILLE</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| RÉFÉRENT                         | <b>PÔLE JARDIN BOTANIQUE</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| CONTEXTE / MOTIFS                | <p>La présence de la nature en ville s'est aujourd'hui imposée comme un <b>facteur clé dans l'évaluation de la qualité de vie urbaine, la protection de la biodiversité et l'adaptation au changement climatique</b>. Les jardins botaniques ont un rôle important à jouer dans la promotion de la durabilité environnementale par leurs propres pratiques de gestion (abandon des pesticides, meilleure gestion de la ressource en eau, ...) et en invitant leurs visiteurs à comprendre le rôle essentiel de la biodiversité locale en milieu urbain. Avec ses 32 hectares d'espaces naturels et jardinés situés en cœur d'agglomération, <b>le CBN a un rôle particulier à jouer pour contribuer à répondre à ce besoin de nature en ville et à une demande sociétale croissante</b>. Les compétences des différentes équipes (botanistes, animateurs, jardiniers) représentent un <b>potentiel important pour répondre à ces attentes</b>. Le CBN renforcerait ainsi son rôle d'acteur de la mobilisation citoyenne pour la biodiversité végétale locale (découvrir, faire aimer, préserver et mener des actions concrètes à son échelle).</p> |
| DESCRIPTION                      | <p>Ce projet propose de faire du Jardin botanique un nouveau terrain d'études (suivi de la faune et de la flore indigènes), d'essais et d'échanges centrés sur les enjeux de la nature en ville. Il s'agit de <b>créer une plateforme de ressources, d'expérimentations</b> et de partage d'expériences pour les acteurs de la ville et de l'écologie urbaine et un <b>espace de sensibilisation et d'échanges avec le grand public</b> sur la place de la nature en ville et les bonnes pratiques à adopter.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| OBJECTIFS STRATÉGIQUES DU CBN    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer le rôle du CBN en tant qu'<b>acteur de la mobilisation citoyenne pour la biodiversité</b> pour répondre au besoin de nature en ville et à une demande sociétale croissante</li> <li>• <b>Proposer aux collectivités et aux acteurs locaux de la biodiversité urbaine une plateforme commune</b> de suivi, de réflexions et d'expérimentations dans un site pilote,</li> <li>• <b>Améliorer les pratiques de gestion de la biodiversité locale au Jardin botanique</b></li> <li>• <b>Promouvoir la durabilité environnementale et les bonnes pratiques</b> de gestion du jardin auprès du public</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| MOYENS OPÉRATIONNELS             | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer et animer un <b>groupe de travail dédié à ces problématiques sur le site de Brest</b> (botanistes, animateurs, techniciens du CBN), en partenariat avec Brest métropole et d'autres acteurs de collectivités proches (Quimper, Saint-Brieuc, Nantes, Angers, Le Mans) et d'experts du Conseil scientifique du CBN</li> <li>• Mettre en place une plateforme de ressources, d'études (suivi de la biodiversité), d'expérimentations et un espace de sensibilisation et d'échanges avec le grand public</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| EXEMPLES D'ACTIONS CONCRÈTES     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Inventorier la faune et la flore indigènes du jardin</b></li> <li>• Recenser les pratiques actuelles au jardin (gestion de l'énergie/coût et empreinte carbone de serres anciennes), de la ressource en eau, du choix des espèces cultivées et <b>proposer des modes de gestion adéquats</b> (actions de prévention et de lutte contre les espèces invasives, etc.)</li> <li>• Définir avec le groupe de travail les choix de stratégies et de pratiques à adopter</li> <li>• Mettre en place des expérimentations pour <b>favoriser la biodiversité locale</b> au jardin (actions bénéfiques à la faune locale, gestion différenciée, choix des plantes à favoriser et d'espaces libres, etc.)</li> <li>• Organiser des <b>animations grand public autour de ces enjeux et des bonnes pratiques</b> (sensibilisation, ateliers thématiques)</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                |
| PERSONNEL IMPLIQUÉ               | <p>Directions générale et scientifiques, responsables d'antennes, botanistes, responsables des services éducation, communication, <i>ex situ</i>, documentation.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| PRINCIPAUX PARTENAIRES IMPLIQUÉS | <p><b>Techniques et scientifiques</b> : Direction des Espaces Verts et de l'Écologie Urbaine de Brest métropole, acteurs de la ville (associations naturalistes, entreprises, ...), collectivités proches, JBFPP, OFB...</p> <p><b>Financiers</b> : Collectivités adhérentes du CBN, OFB, financements sur projets, fonds privés</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |

## Points de repères

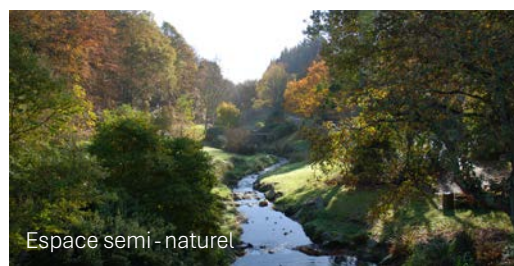
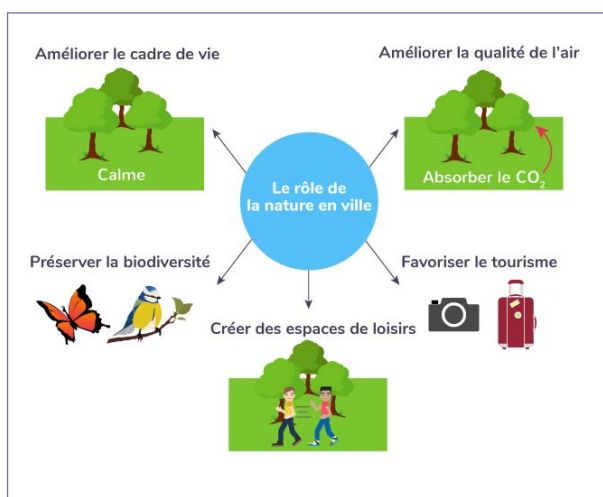
## LE JARDIN BOTANIQUE ET LA NATURE EN VILLE

## Contribution aux missions du CBN



Les jardins botaniques ont un rôle important à jouer dans la promotion de la durabilité environnementale par leurs propres pratiques de gestion et en incitant les visiteurs à découvrir le rôle essentiel de la biodiversité dans le maintien de la vie sur notre planète. Le CBN propose de créer une plateforme pour étudier, expérimenter le retour de la nature en ville et sensibiliser le public autour de ses différents enjeux.

## LES BÉNÉFICES DE LA PRÉSENCE D'ÉLÉMENTS DE NATURE EN VILLE :



|                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|----------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| PROPOSITION<br>N°17              | <div>NOUVEAU</div> <b>DÉVELOPPER UNE OFFRE TOURISTIQUE AU JARDIN BOTANIQUE AXÉE SUR LA DÉCOUVERTE ET LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ VÉGÉTALE</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| RÉFÉRENT                         | <b>PÔLE JARDIN BOTANIQUE</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| CONTEXTE / MOTIFS                | <p>Le réseau international des jardins botaniques estime que 500 millions de personnes visitent les jardins botaniques chaque année, cela représente un potentiel inestimable pour faire connaître la conservation des plantes et offrir une occasion vitale de loisirs, de détente et de contemplation. <b>Le tourisme est une partie intégrante de l'accomplissement de la mission des jardins botaniques et de leur viabilité économique.</b></p> <p>Avec ses 400 000 visiteurs annuels, le jardin du CBN compte parmi les plus fréquentés de l'Ouest de la France mais cette attractivité demeure peu valorisée et exploitée, le tourisme étant aujourd'hui une activité connexe du CBN. Le Jardin botanique recèle pourtant un potentiel touristique important et représente un <b>atout stratégique majeur pour le développement futur du Conservatoire</b>. Il pourrait contribuer au <b>développement touristique de Brest et du Finistère et promouvoir la découverte de la biodiversité végétale et des enjeux de sa préservation auprès d'un large public</b>, dans un cadre exceptionnel, propice à l'émerveillement et la détente.</p> <p>La compétence touristique liée au site du Jardin botanique relève en premier lieu de Brest métropole. Une combinaison des compétences pourrait être mobilisée pour valoriser au mieux ce potentiel.</p> |
| DESCRIPTION                      | <b>Étudier de nouvelles opportunités de développements touristiques</b> et leur intégration dans le nouveau modèle économique du Jardin botanique. Le choix de cette option impliquera nécessairement une <b>forte volonté politique</b> pour accompagner le Conservatoire.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| OBJECTIFS STRATÉGIQUES DU CBN    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Consolider la viabilité économique du Pôle Jardin botanique et de ses missions.</b></li> <li>• <b>Accroître l'attractivité et la visibilité du CBN</b> tout en contribuant à l'accomplissement des missions du Jardin botanique.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| MOYENS OPÉRATIONNELS             | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer l'accompagnement des collectivités intéressées par ce projet.</li> <li>• Mettre en place une <b>étude de faisabilité</b> pour la mise en tourisme du Jardin botanique : évaluer les besoins en nouvelles compétences internes et infrastructures d'accueil adaptées.</li> <li>• <b>Définir le contenu scientifique, technique et pédagogique de ce projet touristique</b> fondé sur la découverte et la préservation du végétal en tant que patrimoine vivant, culturel et naturel.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| EXEMPLES D'ACTIONS CONCRÈTES     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Étudier les conditions d'un développement touristique du CBN en lien avec les collectivités adhérentes et les acteurs professionnels du domaine.</li> <li>• Étudier l'<b>adaptation des infrastructures destinées au public</b>.</li> <li>• Prospector et développer les collaborations avec les <b>réseaux professionnels</b> (jardins botaniques actifs en ce domaine, notamment dans l'Ouest).</li> <li>• Acquérir de <b>nouvelles compétences</b> servies par une communication adaptée.</li> <li>• <b>Améliorer l'accessibilité et l'accueil sur le site</b>.</li> <li>• Faire évoluer les offres thématiques proposées sur le site (<b>création de nouveaux produits touristiques</b> : expositions, muséographies, boutique, événements, art et concerts, etc...).</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| PERSONNEL IMPLIQUÉ               | Directions générale et scientifiques, responsables des services éducation, communication, <i>ex situ</i> .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| PRINCIPAUX PARTENAIRES IMPLIQUÉS | <b>Techniques et scientifiques</b> : Brest métropole, réseaux des Jardins botaniques, professionnels du tourisme.<br><b>Financiers</b> : Brest métropole, autres collectivités, financements sur projets, recettes commerciales.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |

Points de repères

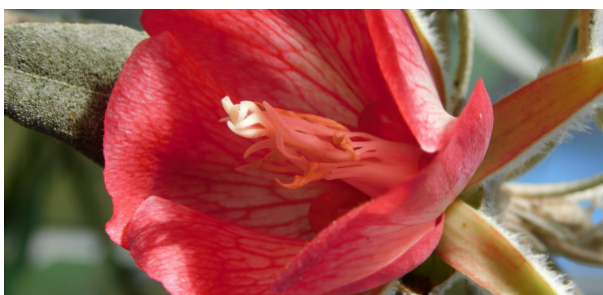
## L'OFFRE TOURISTIQUE DANS LE JARDIN

Contribution aux missions du CBN



500 millions de personnes visitent les jardins botaniques chaque année. Cela représente un potentiel inestimable pour faire connaître la biodiversité végétale et sa préservation. L'activité touristique fait partie intégrante de l'accomplissement des missions des jardins botaniques et de leur viabilité économique. Il représente un atout stratégique majeur pour accroître l'attractivité et la visibilité du Conservatoire et contribuer au développement touristique de Brest et du Finistère.

### UN PATRIMOINE EXCEPTIONNEL À DÉCOUVRIR



### DES COLLABORATIONS À RENFORCER AVEC LES RÉSEAUX PROFESSIONNELS :



**BOTANIC GARDENS**  
CONSERVATION INTERNATIONAL



### DIVERSIFIER LES OFFRES THÉMATIQUES PROPOSÉES SUR LE SITE

# CONCLUSION

# CONCLUSION

Le projet *TransitionS* s'inscrit dans les enjeux du temps. Le changement climatique, l'artificialisation de l'espace et certaines pratiques agricoles bousculent la biodiversité et déterminent largement sa mise en oeuvre. Pour relever ces défis, le projet présenté ici se veut le plus cohérent possible et s'appuie sur deux pôles techniques, un pôle Bretagne-Pays de la Loire et un pôle Jardin botanique ainsi qu'un pôle administratif dont les complémentarités et les singularités sont judicieusement articulées au service d'un d'objectif commun pour l'établissement : la préservation de la biodiversité végétale.

Nous avons aussi voulu marquer une nouvelle étape pour la gouvernance du Conservatoire botanique, plus représentative et partagée, pour porter un projet interrégional plus intégré, à l'échelle des Pays de la Loire et de la Bretagne. Car les savoir-faire techniques et scientifiques du Conservatoire botanique sont rares et difficiles à déployer complètement en dehors d'un établissement dédié, dans le cadre d'un projet partagé, mutualisé entre collectivités et État, sur un territoire cohérent.

Pour donner corps aux orientations proposées, deux phases sont envisagées.

Tout d'abord, une phase de mutation structurelle de trois ans (2024-2026) qui vise à établir un nouveau modèle institutionnel, financier et organisationnel, adapté à l'environnement de l'établissement. Elle sera volontairement courte car, au vu de l'histoire des activités du CBN et de la continuité des partenariats établis, il ne s'agit plus de prouver l'utilité du CBN mais de trouver les conditions pour rendre son activité durable, tant sur le plan de ses modalités de fonctionnement que de son périmètre d'activité. Cette phase démarre maintenant et conduira à des

discussions avec les principaux partenaires non adhérents, puis à des choix structurels importants fin 2026. Nous souhaitons qu'elle traduise la fin d'une époque pionnière et le début d'une époque dans laquelle le CBN fera pleinement et durablement partie du service public de la biodiversité.

Ainsi, la seconde phase du projet, à partir de 2027, aura pour objectif de stabiliser le nouveau modèle établi et de le déployer jusqu'au terme du projet d'établissement, en 2033. Durant cette phase, nous souhaitons gagner en réactivité et efficacité dans une articulation plus fluide entre nos compétences propres, celles de l'État, celles des collectivités territoriales et celles des acteurs spécialisés de Bretagne et des Pays de la Loire, dans l'intérêt de la biodiversité et des habitants de ces territoires.

Ce projet d'établissement illustre aussi les importantes évolutions qui se profilent dans l'architecture actuelle des politiques publiques de la biodiversité. La place de l'ingénierie professionnelle s'y affirme en effet de plus en plus pour relever les défis posés par l'approfondissement technique des outils et des modes d'actions mais aussi pour garantir l'inscription dans le temps long qu'implique l'observation fine de la biodiversité ainsi que sa préservation et sa restauration.

Cette ingénierie doit donc être portée par des organisations de nouvelle génération et par de nouvelles articulations entre elles. C'est le sens que nous avons voulu donner au projet *TransitionS*.

**Frédérique Bonnard - Le Floc'h**  
Présidente du Conservatoire  
botanique national de Brest

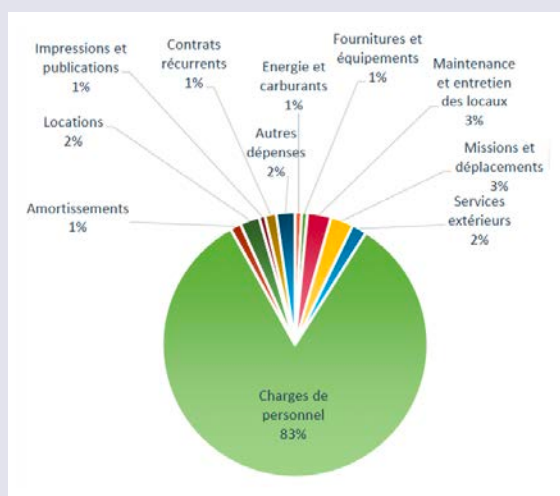
# ANNEXES

## Annexe 1 - Structure des dépenses prévisionnelles 2024 du CBN, par pôle technique

Dépenses après répartition des dépenses communes (services et locaux communs) : coût environné.



### PÔLE BRETAGNE - PAYS DE LA LOIRE : 1 913 000 € (78 %)

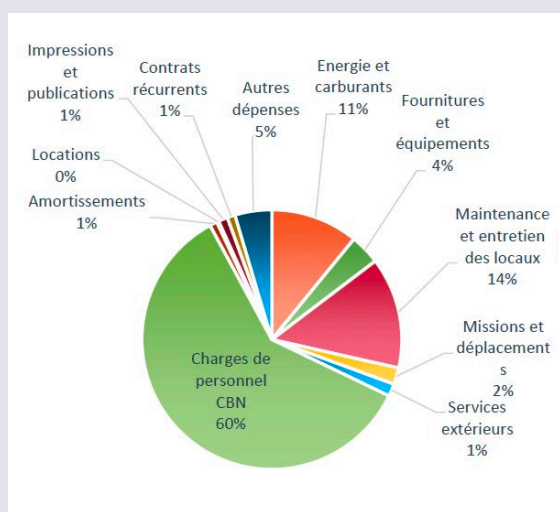


Les charges de personnel représentent l'essentiel des dépenses (service aux adhérents et partenaires). À l'inverse, les charges de fonctionnement sont faibles.

Autres dépenses : versements à d'autres organismes, achats de documentation, licences logicielles, formations...



### PÔLE JARDIN BOTANIQUE : 530 000 € (22%)



Les charges de fonctionnement, notamment liées aux serres (maintenance, travaux, énergie) tiennent une place importante en relation avec la conservation d'un patrimoine mondial de plantes menacées et des actions de médiation autour des collections végétales qui nécessitent des infrastructures particulières.

Autres dépenses : versements à d'autres organismes, achats divers...

**NB :** en budget consolidé, il faut souligner l'apport complémentaire du personnel de Brest métropole affecté au jardin botanique, estimé à 250 000 € par an (non inscrit au budget du CBN).

## Annexe 2 - Le plan du jardin

Le Jardin du Conservatoire botanique est un lieu de découverte et d'émerveillement, sillonné par 400 000 visiteurs chaque année. Les plantes en danger côtoient des espèces ornementales dans un écrin de nature de 30 hectares.

Le site est organisé en deux espaces : le jardin conservatoire et les serres tropicales. Plus de 2 500 espèces sont présentées. Sa collection, son intérêt paysager et ses activités d'éducation lui valent d'être labellisé *Jardin remarquable*,

*Jardin botanique de France et des pays francophones et Collection nationale des plantes menacées par le Conservatoire des collections végétales spécialisées.*

Les plantes sont regroupées par origine géographique : Amérique, Asie, Chili, Macaronésie (Açores, Madère) ou Océanie (Australie, Nouvelle-Zélande). Cet agencement permet ainsi une succession d'ambiances végétales qui confèrent toute son originalité à ce jardin unique.



### LES SERRES TROPICALES : LA PLUS GRANDE CONCENTRATION EN FRANCE DE PLANTES RARES ET MENACÉES.

La collection de plus de 500 espèces en danger est présentée à travers 4 milieux exotiques reconstitués sur une surface de 1 000m<sup>2</sup> de serres, à savoir les montagnes tropicales humides, les îles océaniques subtropicales, les zones tropicales sèches et les forêts tropicales humides.

### OUVERTURE AU PUBLIC :

Le jardin est ouvert au public toute l'année et son accès est gratuit. Des visites guidées des serres tropicales et du jardin sont organisées pour les groupes et les individuels. Tout au long de l'année scolaire, les élèves et les étudiants sont accueillis lors d'ateliers adaptés à chaque niveau.





## Crédits photos

### PAGE DE COUVERTURE

© S. Schmidt

### PAGES INTÉRIEURES

Baron L. : p. 79 ;  
Bohovyk O. : p. 55 ;  
Bohtlingk E. : p. 27 ;  
Buord S. (CBN de Brest) : p. 83 ;  
Cabanis D. (CBN de Brest) : p. 7, 67, 75 ;  
Caillaud M.-V. (CBN de Brest) : p. 31 ;  
Campaign Creators Pype : p. 63 ;  
Colasse V. (CBN de Brest) : p. 57 ;  
Dhervé D. (CBN de Brest) : p. 8 ;  
Dissez C. (CBN de Brest) : p. 69, 81, 83 ;  
Erskine M. : p. 53 ;  
Gautier C. (CBN de Brest) : p. 51, 67, 69 ;  
Glémarec E. (CBN de Brest) : p. 67 ;  
Guitton H. (CBN de Brest) : p. 71 ;  
Haji O. : p. 88 ;

Hardegen M. (CBN de Brest) : p. 7, 8, 53 ;  
Hubert L. (CNPF) : p. 55 ;  
Hvg91DGn A. : p. 84 ;  
Joyeux T. (Brest métropole) : p. 81 ;  
Knudsen P. : p. 46, 73 ;  
Laroche C. (CBN de Brest) : p. 51 ;  
Laurent E. (CBN de Brest) : p. 55 ;  
Le Bail J. (CBN de Brest) : p. 34 ;  
Le Bras Y. (CBN de Brest) : p. 51 ;  
Le Guillou C. (CBN de Brest) : p. 69 ;  
Leva G. : p. 10 ;  
Magnanon S. (CBN de Brest) : p. 33 ;  
Mesnage C. (CBN de Brest) : p. 53, 65, 67 ;  
Nygard A. : p. 6, 28, 59 ;  
Péron P. (CBN de Brest) : p. 39, 79, 83 ;  
Rmah L. : p. 65 ;  
Ruellan L. (CBN de Brest) : p. 17, 42, 67, 81, 83 ;  
Scordia P (Bretagne vivante) : p. 65 ;  
Sentucq H. : p. 59 ;  
Turner S. : p. 35 ;  
Ynov : p. 15

# TransitionS

## PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2024 - 2033

### RÉSUMÉ

Ce document présente une projection de la gouvernance et de l'action du Conservatoire botanique national de Brest dans un environnement géographique modifié pour la période 2024-2033.

### MOTS-CLÉS

Conservatoire botanique national de Brest ; CBN ; Bretagne ; Pays de la Loire ; Transition ; projet d'établissement ; gouvernance ; action scientifique ; projets ; végétation ; flore ; habitats ; connaissance ; conservation *in situ* ; conservation *ex situ* ; jardin botanique ; expertise ; sensibilisation.

### L'élaboration du rapport a bénéficié du concours des personnes, services et assemblées suivantes :

- Les salarié.es du CBN de Brest ;
- Le Comité syndical du CBN de Brest ;
- Le Conseil scientifique du CBN de Brest ;
- Les services de Brest métropole ;
- Le Département du Finistère : direction de l'aménagement, de l'eau et de l'environnement ;
- La Région Bretagne : direction de l'environnement ;
- La DREAL Bretagne : service du Patrimoine naturel ;
- Le cabinet Biodivaction.

### RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE

Dhervé D., S. Buord, S. Magnanon, 2024 - TransitionS, projet d'établissement 2024-2033.  
Brest : Conservatoire botanique national de Brest.  
86p + 2 annexes

### RÉALISATION

Conservatoire botanique national de Brest 2024

### RÉDACTION

Dominique Dhervé, Sylvie Magnanon, Stéphane Buord

### MAQUETTE

Christelle Le Guillou, Rachel Berthou

### RELECTURE GÉNÉRALE ET CORRECTIONS

Stéphane Buord, Dominique Dhervé, Katia Goëttel, Christelle Le Guillou, Sylvie Magnanon



### Agrément national

